Neuchâtel — N° 304 (12 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 30 décembre 1957

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de ports en plus.

219me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S.A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Revue économique

Les enseignements de 1957

Au terme d'une année qui restera dans notre histoire économique de l'après-guerre comme celle du resserrement du marché de l'argent et des capitaux, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil en arrière et de tirer quelques leçons des faits qui ont caractérisé notre économie en 1957.

La hausse du taux de l'intérêt, conséquence du déséquilibre entre la demande et l'offre de capitaux, a fait passer le rendement brut moyen des emprunts fédéraux de 3,2 % à 3,90 % de janvier à novembre. En même temps le taux des emprunts obligataires publics passait de 3 ¾ % à 4 ½ %, conditions qui ont assuré d'une manière générale le succès des nombreuses émissions effectuées au cours de l'année. Le taux des obligations et des bons de caisse des banques a passé de 3 à 4 % environ, celui des prêts hypothécaires de 3 ½ à 3 ¾ % et celui des livrets d'épargne et de dépôt de 2 à 2 ¾ % environ. Le 15 mai, la Banque nationale portait de 1 ½ à 2 ½ % le taux d'escompte officiel et de 2 ½ à 3 ½ % celui des avances contre nantissement de titres pour tenir compte d'une situation nouvelle qui rompait avec une vingtaine d'années d'abondance de capitaux et de taux d'intérêt très bas.

Il n'en a pas fallu davantage pour que les partisans les plus convaincus du dirigisme économique parlent de machinations et de manœuvres financières contraires à l'intérêt du progrès social. Faisant abstraction de tous les facteurs qui ont agi et agissent encore pour accentuer la crise des capitaux, ils accusèrent les autorités de pratiquer une politique du renchérissement de l'argent pour le seul profit des capitalistes. Il faut reconnaître que ces attaques ont fait long feu et que, d'une manière générale, la politique de la Banque nationale a été comprise dans tous les milieux. On se rend compte en effet que la raréfaction des capitaux n'est pas un phénomène arbitraire, mais bien la conséquence de la surexpansion qui dure depuis des années et qu'il importe de freiner pour éviter l'inflation.

Car la hausse constante de l'indice des prix à la consommation témoigne du déséquilibre persistant entre la demande et l'offre. De 176,7 qu'il était en octobre 1956, il a passé à 180,5 en octobre dernier, déclenchant l'adaptation des allocations de renchérissement dans la plupart des secteurs économiques ainsi que dans les services publics. Les Chambres fédérales viennent en effet de voter une allocation de 12 % aux fonctionnaires de la Confédération, avec effet rétroactif au 1er décembre. L'augmentation de 5 % autorisée par le Conseil fédéral sur les anciens loyers se fera aussi sentir sur l'indice, un demi-point seulement d'ailleurs, de telle sorte que « l'usure » de notre monnaie risque de se continuer encore.

Nous sommes donc en présence d'une situation encore instable et qui tient à des causes générales qui sont difficiles à modifier. Les besoins de l'économie augmentent sans cesse. Qu'il s'agisse des biens de consommation, des biens d'équipement et des besoins énergétiques, la demande reste très forte. Elle a contribué à l'augmentation du déficit de notre balance commerciale qui atteignait 1,6 milliard à fin octobre. Elle a aussi exigé plusieurs centaines de millions pour la construction de nouvelles usines électriques, un milliard environ pour celle des logements et 4 ou 5 milliards pour les constructions publiques et privées ainsi que pour le renouvellement des installations industrielles. Et rien ne permet de prévoir une diminution de ces exigences qui tiennent pour une grande part à l'évolution rapide de la technique. Pour maintenir ses possibilités de travail et de concurrence sur les marchés étrangers, la Suisse devra continuer à utiliser une part très importante de son revenu national de l'ordre de 25 milliards annuellement à l'aménagement de ses installations industrielles et à la mise en valeur de ses ressources hydroélectriques.

Il sera donc nécessaire d'assurer une formation suffisante de capitaux d'épargne. Il y a quelques années cette réserve de capitaux semblait inépuisable, on la trouvait même parfois gênante parce qu'elle maintenait le taux de l'intérêt à un niveau trop bas pour ceux qui comptaient sur leurs économies pour assurer leurs vieux jours.

Aujourd'hui tout a changé et il faut comprendre qu'une économie en apparence prospère ne peut être véritablement saine que lorsqu'elle tient en équilibre harmonieux les exigences du temps et les possibilités de la communauté. Que cet équilibre soit pleinement atteint en 1958, c'est le vœu que nous pouvons former en cette fin d'année où nous aurons compris que notre économie a des limites qu'on ne peut franchir sans dommage.

Philippe VOISIER.

Samedi et dimanche dans le massif du Mont-Blanc

Les deux caravanes disparues sont retrouvées saines et sauves

malgré colonnes de secours et recherches aériennes

CHAMONIX, 29 (A.F.P.) — Des équipes de secours ont recherché dimanche, dans le massif du Mont-Blanc, deux caravanes dont on était sans nouvelles.

La première caravane était composée du colonel Demetz, chef d'état-major de la subdivision militaire de Chambéry, et de ses deux fils âgés de 15 et 18 ans. Ils devaient effectuer la traversée dite du « col de Bérard » pour rejoindre la station d'Argentière. Ils devaient rentrer samedi soir.

D'autre part, deux alpinistes parisiens, qui devaient faire l'ascension de l'Aiguille du Moine par l'arête sud, avaient également disparu.

LES PREMIERS RETROUVÉS

Les deux alpinistes parisiens ont regagné Chamonix au début de l'après-midi. Il s'agit de M. Guiguet et de M. Bouchez. Ils avaient déclaré avant leur départ de Paris qu'il ne faudrait pas s'inquiéter à leur sujet avant lundi. C'est Mme Guiguet qui, dimanche matin, inquiète, donna l'alarme à Chamonix quelques heures avant que son mari et son compagnon ne regagnent la vallée.

Les deux alpinistes, retardés pendant leur montée au refuge du Couvercle, n'avaient pas disposé du temps nécessaire pour faire l'ascension de l'Aiguille du Moine par l'arête sud (il aurait fallu deux jours) et ils se sont rabattus sur l'ascension des Courtes. Les conditions étant mauvaises, ils ont simplement atteint le col des Droites et sont redescendus sans incident à Chamonix.

Les recherches se sont poursuivies par contre dans la région du col de Bérard, où avaient disparu le colonel Demetz et ses deux fils.

Une reconnaissance aérienne faite par le pilote Guiron avait permis de repérer plusieurs traces au départ du Brévent, les unes se dirigeant vers le col de Bérard, les autres vers le col d'Anterne. Il n'a été repéré aucune trace d'avalanche ni aucun signe d'accident possible, que ce soit sur ce versant ou sur le versant nord du col de Bérard.

UNE NUIT A LA BELLE ÉTOILE

Mais on apprenait en fin d'après-midi que le colonel Demetz et ses deux fils avaient regagné la vallée après une nuit passée à la belle étoile, à 2400 mètres d'altitude, par un froid de — 10 degrés.

Alors que la caravane de secours, composée des guides Pierre Cretton, du maréchal des logis-chef Sondaz et du gendarme Pellin, les cherchait du côté du col de Bérard à la nuit tombante, le fils du colonel, Jacques, téléphonait depuis le village de Servoz que son père, son frère et lui-même avaient pu rejoindre la vallée sains et saufs.

D'un bout à l'autre...

Parties en fumée

NEW YORK, (AFP). — En dépit des avertissements répétés de plusieurs instituts scientifiques sur les dangers du cancer du poumon, jamais l'on n'a fumé autant de cigarettes aux Etats-Unis qu'en 1957.

Une enquête, menée par le magazine financier « Business Week », révèle que 410 milliards de cigarettes sont parties en fumée en 1957, aux Etats-Unis, soit 19 milliards de plus qu'en 1956.

Les gros contribuables italiens

ROME, (ANSA): — A Rome, la liste des contributions dues pour 1957 par les personnalités les plus en vue de la capitale vient d'être publiée. Le régisseur et artiste de cinéma Vittorio de Sica est taxé pour 70 millions de lires et bat de loin tous les autres artistes de cinéma italiens. Le deuxième en liste est Albert Sordi, imposé pour 35 millions.

Obstination d'un soupirant

TORONTO. — Le tribunal de Toronto s'est donné huit jours de réflexion pour décider de la peine à infliger à Russel S. Brown, 29 ans, qui, le 4 décembre dernier, avait donné, en deux heures et demie, 124 coups de téléphone à Marie James, 21 ans, sténo-dactylo, qui fut de ce fait empêchée d'accomplir son travail. La jeune fille a donné la raison de son indifférence et de l'obstination de son soupirant : elle est fiancée à un autre.

Peu pressé de servir

MEMPHIS (Tennessee), (AFP). — Une société cinématographique, qui a déjà engagé 350.000 dollars de frais pour la préparation d'un film qu'Elvis Presley, roi du rock n'roll, doit commencer à tourner le 13 janvier, a demandé l'ajournement de la convocation de l'artiste sous les drapeaux, fixé au 20 janvier. Le conseil de revision ne voulant considérer qu'un appel direct de l'intéressé, Presley s'est hâté de présenter lui-même une demande de sursis.

... de la planète ★

Les travaux de la conférence afro-asiatique

La délégation soviétique recommande la nationalisation des pétroles arabes

Précisions sur la nature de l'aide offerte par Moscou

LE CAIRE, 28 (A.F.P.). — La nationalisation des pétroles arabes ainsi que celle de toutes les « compagnies étrangères à monopole » dans les pays d'Afrique et d'Asie a été recommandée par la délégation soviétique à la conférence afro-asiatique du Caire. Elle conseille en outre aux pays d'Afrique d'interrompre le paiement des intérêts des emprunts ou des titres détenus à l'étranger.

LE CAIRE, 28 (A.F.P.). — La plus retentissante des interventions des différentes délégations à la tribune de la conférence de solidarité afro-asiatique a été certainement celle du chef de la délégation soviétique, M. Rachidov Charaf Rachidovitch, offrant à tous les pays représentés à la conférence une aide financière, économique et technique inconditionnelle du bloc soviétique.

Avenir paradisiaque

Dans son exposé, le porte-parole de la délégation a fait briller l'espoir d'un avenir paradisiaque pour les nations asiatiques et africaines sous-développées. Il leur a rappelé que l'Union soviétique, après la nationalisation des entreprises privées, la dénonciation des dettes étrangères, l'industrialisation du pays, était parvenue en quarante ans à accroître trente-trois fois sa capacité de production. Il a affirmé, aux applaudissements de tout le congrès :

« Aujourd'hui, les nations d'Afrique et d'Asie sont dans une position bien plus favorable que ne l'était l'U.R.S.S. il y a quarante ans. Les pays capitalistes hautement développés n'ont plus maintenant ni le monopole de l'équipement, ni celui des machines, du crédit, ou celui de l'expérience scientifique et technique.

» L'Union soviétique, a ajouté M. Rachidov, a remporté des succès dans l'usage de l'énergie nucléaire pour des buts pacifiques. Le lancement de ses fusées et de ses satellites a prouvé que l'assistance donnée par les pays socialistes était basée sur les réalisations les plus récentes de la science moderne et de la recherche technique. »

La nature de l'aide russe

Le chef de la délégation soviétique a précisé ensuite la nature de l'aide que Moscou pouvait immédiatement donner aux pays africains et asiatiques :

« Nous pouvons vous construire une usine ou un système de transports, un centre de recherches ou une université, un hôpital ou un institut culturel. Nous pouvons vous envoyer nos spécialistes pour étudier vos problèmes et vous pouvez nous envoyer les vôtres dans nos entreprises et nos centres de recherches. Nous pouvons envoyer nos professeurs pour enseigner dans vos établissements d'éducation ou vous pouvez envoyer vos étudiants dans nos instituts. Faites ce qui vous paraîtra le meilleur dans votre intérêt. Dites-nous vos besoins et nous sommes à même de vous donner n'importe quelle assistance, que ce soit par des crédits, par une aide technique ou par n'importe quel autre moyen.

(Lire la suite en 11me page)

La composition de la conférence

La liste des délégations qui participent à la Conférence afro-asiatique se présente comme suit : Maroc 4 représentants ; Tunisie 5 ; Libye 2 ; Yémen 3 ; Union soviétique 23 ; Inde 20 ; Indonésie 5 ; Corée du Nord 4 ; Viet-nam du Nord 7 ; Mongolie 5 ; Jordanie 10 ; Liban 13 ; Syrie 15 ; Egypte 83 ; Chypre 5 ; Birmanie 5 ; Chine 45 ; Ethiopie 6 ; Laos 2 ; Japon 45 ; Madagascar 4 ; Palestine 8 ; Malaisie 4 ; Ghana 5 ; Irak 11 ; Soudan 17 ; Iran 1 ; Ceylan 6.

La force des délégations du Somalland, d'Oman, d'Algérie, du Nigéria, d'Ouganda, du Tchad et du Kenya n'a pas été révélée officiellement.

Les délégations suivantes sont attendues, mais ne sont pas encore arrivées au Caire : Sénégal, Thaïlande, Kowait et Zanzibar.

M. Nasser a fait, au Caire, l'objet de frénétiques acclamations, le jour anniversaire du départ des Franco-Britanniques d'Egypte.

L'une anglaise, l'autre néo-zélandaise

Deux expéditions engagent une «course au Pôle sud»

Une autre lutte oppose deux journaux londoniens

Malgré de nombreux démentis, il se confirme qu'une véritable « course au Pôle sud » s'est engagée entre M. Fuchs et sir Edmund Hillary.

M. Vivien Fuchs, chef de l'expédition anglaise, parti de Shackleton, sur la mer de Weddel, et sir Edmund Hillary, vainqueur de l'Everest et chef de l'équipe néo-zélandaise, parti de Scott, base établie sur la mer de Ross, doivent en principe effectuer leur jonction vers la fin du mois de janvier au Pôle sud. Une sorte de lutte semble s'être engagée entre eux, dont l'enjeu consisterait à arriver le premier au point zéro du globe. Durant quelques jours, Londres avait été sans nouvelles de Fuchs. Angoissée, l'Angleterre redoutait le pire. Fuchs a parlé depuis, écrit « France-Soir ». Malgré le temps toujours défavorable, son équipe de dix hommes et lui-même ont quitté leur base avancée de « South Ice » en direction du pôle. Il leur reste encore au moins 800 kilomètres de neige et de glace à parcourir avant d'y parvenir. Bientôt ils vont se heurter à une barrière montagneuse que l'on aperçoit nettement d'avion, mais qui n'a jamais été explorée.

DEUX MESSAGES

« Sommes partis pleins gaz en direction du pôle », annonçait avec enthousiasme, le professeur de 48 ans.

(Lire la suite en 11me page)

Samedi dernier

Nouvelle explosion atomique en Union soviétique

WASHINGTON, 29 (A.F.P.). — L'U.R.S.S. a effectué un nouvel essai d'explosion atomique samedi, annonce-t-on à la commission nationale de l'énergie atomique.

En Sibérie

Le porte-parole de la commission a fait samedi en fin d'après-midi à la presse la brève déclaration suivante : « L'Union soviétique poursuit ses essais d'armements nucléaires. La plus récente des explosions nucléaires a eu lieu le 28 décembre au terrain habituel d'essais soviétiques en Sibérie. »

La dernière explosion atomique soviétique avait eu lieu le 10 octobre dernier.

Le secrétaire général de l'ONU à Paris

L'indemnisation des actionnaires de la Compagnie du canal de Suez est évoquée par M. Hammarskjoeld

qui est ensuite parti par avion pour New-York

PARIS, 28 (A.F.P.). — A l'issue de son entretien avec M. Félix Gaillard, président du Conseil, M. Dag Hammarskjœld, secrétaire général des Nations Unies, s'est rendu au ministère des affaires étrangères où il a eu une conversation avec M. Georges-Picot, directeur général de la Compagnie du canal de Suez.

(Lire la suite en 11me page)

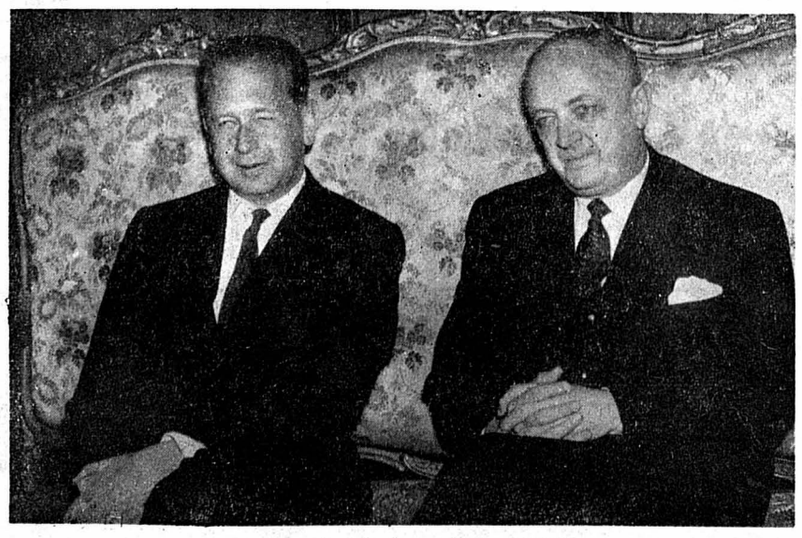

M. Hammarskjœld (à gauche) et M. Pineau.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :

LA VIE NATIONALE

■ La « vocation nouvelle » de Genève.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Pages 6 et 7 :

TOUS LES SPORTS

■ Tous les résultats de la coupe de football et du championnat de hockey.

Page 8 :

LES LIVRES NOUVEAUX

CHRONIQUE

Un mot galvaudé : génie

S'il y a un mot désormais usé, et qui bientôt ne signifiera plus rien, au sens d'aptitude extraordinaire, tant on s'en est mal à propos servi, c'est bien celui de génie. Jamais siècle n'a été mieux organisé ni mieux outillé pour fabriquer des réputations à bon marché. Et, naturellement, c'est sous le couvert du génie que circulent ses pires contrefaçons. Cela va même, par tous les degrés du bluff, qui sont innombrables, jusqu'à la mystification pure et simple. N'importe quel désaxé, par exemple, retiendra largement l'attention, s'il a le toupet de publier — fût-il incapable d'être imprimé sans avoir subi une revision ne laissant intacte aucune ligne. Notre temps a inventé l'écrivain qui ne sait pas écrire, mais chez lequel on discerne, grâce aux lunettes en vogue, je ne sais quelles merveilles à sonder jusque dans leurs moindres replis. Ainsi ce monde qui cultive en série la médiocrité se flatte-t-il d'avoir cependant un goût intense pour les personnalités hors série. Ne soyons pas trop surpris que les fausses l'intéressent plus que les vraies.

Notez qu'il se dépense beaucoup de science pour mettre en vedette ces douteuses valeurs. Savants, philosophes, critiques — la plupart exquisement lettrés — contribuent à leur établir dans les moins contestables des formes un passeport intellectuel. C'est que les maîtres, officiels ou non, ne veulent plus encourir, comme leurs prédécesseurs au siècle dernier, le reproche d'ignorer l'inconnu dont l'œuvre influencera les générations futures. Le discernement, à ce propos, demeure néanmoins un don rare. Voilà pourquoi on célèbre avec empressement beaucoup d'œuvres prétendues — tout en ne voyant pas mieux qu'autrefois celles qu'il faudrait apercevoir. Les chances de percer les ténèbres, pour les forces réduites à travailler dans l'ombre, ont même singulièrement diminué depuis que règne une redoutable confusion entre le réel et le frelaté.

■■■

Pas de siècle plus riche en authentiques génies que le dix-septième. La conception de l'art était pourtant très limitée, et aussi absolutiste que possible. Elle a si peu empêché les grands écrivains d'être pleinement eux-mêmes, pour le fond et pour la forme, qu'il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Eh bien ! savez-vous qu'à cette époque, qui ne spéculait pas sur le génie, le mot n'avait pas la signification qu'il a prise depuis lors ? C'est M. G. Matoré, professeur à la Sorbonne, qui le rappelle dans un article de la revue Le français moderne *(octobre 1957).*

Le terme désignait les dispositions naturelles de quelqu'un. Il y avait une distinction entre le génie et l'art ; on recevait en naissant le génie, mais on apprenait l'art. Le génie pouvait donc être déclaré faible comme il pouvait être porté aux nues. On ira plus loin, au siècle suivant, dans l'examen du phénomène. Diderot surtout le décrira comme une explosion de la vie intérieure dans ce qu'elle a de plus profond, de plus original, de plus expansif, de plus fécond. Le génie devient alors anonyme de création, ainsi que l'expliquera Rivarol : « Le génie peut être défini faculté créatrice, soit qu'il trouve des idées ou des expressions nouvelles ». Le romantisme n'aura qu'à amplifier cette idée pour lui faire un magnifique sort. Et Honoré de Balzac, cherchant ce qui caractérise l'homme de génie, estimera que c'est « l'invention d'une forme, d'un système ou d'une force ». (Modeste Mignon.)

Paul ANDRÉ.

(Lire la suite en 11me page)

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Ordures ménagères

Nouvel-An, mercredi 1er janvier : pas de service.
Les quartiers du mercredi seront desservis mardi 31 décembre 1957.

Jeudi 2 janvier : pas de service.
Les quartiers du jeudi seront desservis vendredi 3 janvier 1958.

Déchets encombrants

La journée du premier mercredi du mois de janvier se fera le **vendredi 3 janvier 1958.**

Neuchâtel, le 20 décembre 1957.

Direction des travaux publics
Service de la voirie.

VILLE de Neuchâtel

Fête du Nouvel-An

Cloches de minuit. — Les cloches de la ville seront sonnées le 31 décembre 1957 à minuit, et la Musique militaire jouera sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avant et après minuit.

Etablissements publics. — Les cafés et restaurants pourront demeurer ouverts toute la nuit de Sylvestre, et jusqu'à 2 heures, la nuit du 1er au 2 janvier 1958.

A titre exceptionnel, les orchestres sont autorisés à jouer jusqu'à la fermeture.

Direction de la Police.

IMMEUBLES

A VENDRE

à Couvet

un terrain de 2032 m² en nature de champ, convenant également pour construction.

S'adresser par écrit à l'Agence immobilière Sylva, bureau fiduciaire Auguste Schütz, à Fleurier.

A LOUER

Joli appartement
meublé
3 chambres, soleil, vue. Tél. 5 34 69.

A louer pour janvier
une grande pièce
avec cuisine, frigo, bains, tout confort, près du centre et de la gare. — Offres à D. V. 5547 au bureau de la Feuille d'avis.

Corcelles
à louer pour date à convenir bel apaprtement
2 chambres
confort. — S'adresser : Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10, Neuchâtel, tél. 5 11 32.

CHAMBRES

Petite chambre à louer. Paiement d'avance. Fbg du Lac 29, 2me à droite.

A louer chambre près de la gare, à jeune homme sérieux. Libre le 2 janvier. — Demander l'adresse du No 5562 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer à personne sérieuse. Pour visiter, de 11 à 14 h. et de 18 à 20 h. Monnard, Beaux-Arts 3. Tél. 5 20 38.

DEM. A LOUER

On demande à louer
chambre
pour jeune fille sérieuse à Serrières. — Faire offres à Käch, Clos de Serrières 33.

Chambre indépendante meublée et chauffée, à louer immédiatement. — Demander l'adresse du No 5545 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Restaurant Neuchâtelois, faubourg du Lac, cherche pour entrée immédiate,

garçon de cuisine
fille d'office
aide de buffet
Se présenter.

Quelle jeune fille
voudrait s'occuper de 3 enfants de 3 à 5 ans pendant les
vacances
dans station de l'Oberland bernois ? Durée 4 semaines dès le 11 janvier. Libre le soir. Belle chambre à disposition. Gages : Fr. 120.— plus voyage, pension et logement. — Adresser offres avec photo sous chiffres P. H. 5558 au bureau de la Feuille d'avis.

IMPORTANTE MAISON
engagerait tout de suite ou pour date à convenir

REPRÉSENTANTS

pour la vente de machines à coudre auprès des particuliers en Suisse romande. Vente facile.
Situation d'avenir ; bon salaire ; instruction approfondie.
Conditions exigées : bonne présentation ; élocution facile ; moralité irréprochable ; volonté et enthousiasme ; habitude de la clientèle particulière.

Faire offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et certificats, sous chiffres S. K. 5560 au bureau de la Feuille d'avis.

FEMME DE MÉNAGE

est demandée pour 2 à 3 jours par semaine, dans ménage soigné. — Mme J. DUCOMMUN, Pierre-à-Mazel 54. Tél. 5 14 32.

CARTES DE VISITE
au bureau du journal

On cherche
remplaçante de kiosque
Connaissances de la branche exigées. Adresser offres écrites à L. D. 5555 au bureau de la Feuille d'avis.

Un poste de
COMMIS-COMPTABLE
aux Services industriels du Locle
est mis au concours.

Salaire pour employé marié : Fr. 9380.— à 12,000.—. Caisse de retraite.

Les candidats, porteurs du diplôme d'une école de commerce ou d'un titre équivalent, sont priés d'envoyer leurs offres **jusqu'au 15 janvier 1958** à la direction des Services industriels, qui fournira tous renseignements complémentaires.

PIVOTAGES

On engagerait immédiatement un pivoteur qualifié connaissant le réglage des machines à rouler les pivots simples et doubles, et pouvant assumer la reponsabilité de la production et la conduite du personnel. Adresser offres écrites à H. Y. 5524 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison d'enfants du canton de Vaud, cherche, pour entrée immédiate,

ÉDUCATRICE

sachant coudre, âgée d'au moins 22 ans. — Adresser offres détaillées sous chiffres P. V. 22837 L à Publicitas, Lausanne.

On demande une
sommelière
Débutante acceptée. — Tél. 7 13 91.

DEM. D'EMPLOIS

Demoiselle habile cherche petits
travaux à domicile
Adresser offres écrites à T. L. 5563 au bureau de la Feuille d'avis.

Menuisier-charpentier
italien cherche place à Nechâtel ou dans les environs. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à U. M. 5564 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille
hors de l'école, cherche place dans boulangerie, tea-room ou magasin de denrées alimentaires, pour aider au magasin et au ménage. Occasion d'apprendre le français désirée. Entrée selon entente. Offres à
Hôtel-Pension sur Mühle
Dallenwil (NW)
Tél. 041 - 84 13 62

Jeune fille sachant 3 langues, soit le français, l'anglais et l'allemand, cherche emploi de
VENDEUSE
dans magasin de la place. — Adresser offres écrites à F. X. 5549 au bureau de la Feuille d'avis.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste orthopédiste
ABSENT
jusqu'au 3 janvier
19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

A VENDRE

Véhicules à moteur

On cherche d'occasion
voiture 18 CV
Adresser offres avec kilométrages, année de construction et prix à H. Z. 5551 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« Simca Aronde »
couleur noire, année de construction 1951, très bon état, 1400 fr.; une moto **«Universal Boxer»**, année de construction 1951, 580 cm³, 600 fr.; deux brebis portantes brun noir, du pays, 160 francs pièce, et une chienne Berger allemand, noir et feu, 2 ans, pedigree haute origine, 120 francs, bon début classe A. Paul Burger, Villiers (Val-de-Ruz, NE).

AUX DOCKS Temple-Neuf 10 — Malvoisie doux le l. 2.50 — Vermouth mi-sec « Cavaliéro » 2.75 — Malaga doré vieux 2.95

Radio Mélody tél. 5 27 22 L. Pomey Flandres 2 Neuchâtel
TÉLÉVISION
MAGNÉTOPHONE, MEUBLE COMBINÉ
RADIO-GRAMO

Beau choix de belles voitures d'occasion
Peugeot

203 : 7 CV. Limousine toit ouvrant, avec chauffage-dégivrage. 4 portes. 4-5 places, toutes garanties 3 mois.

Grise. Housses intérieures. **Modèle 1954.** Révisée et garantie.
Noire. Housses intérieures, 64,700 km., **1951.**
Grise. Housses rouges, révisée en 1500 cc., 8 CV, à 53,000 km., actuellement 83,000 km. **Modèle 1951.**
COUPÉ 2/3 places. Noir et toit ivoire. Intérieur cuir, roulé 38,700 km. **Modèle 1953.**
Verte. **Modèle 1951,** à réviser ; bas prix.
Grise. **Modèle 1950,** à réviser ; bas prix.
Noire. 15,000 km., intérieur similicuir. **Modèle 1956.** Très soignée.
Grise. Révisée. Intérieur simili, révisée il y a 25,000 km., actuellement 65,000 km. **Modèle 1955.**

Demandez la liste de prix
Venez les voir et les essayer sans engagement

J.-L. SEGESSEMANN, GARAGE DU LITTORAL
NEUCHATEL - Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot
Début nouvelle route des Falaises Tél. 5 26 38

FROMAGES
spéciaux pour la fondue

Mont d'or 1er choix des Charbonnières
Bagnes pour raclettes
Vacherins fribourgeois
Roquefort - Gorgonzola
Parmesan - Sbrinz
Toute la gamme de fromages de dessert
Beurre Floralp, des Ponts-de-Martel, de cuisine et fondu
Belle crème fraîche à battre
Oeufs frais du pays et étrangers

Prix de gros pour revendeurs
STOTZER
Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

THIEL maître teinturier **5 17 51**

René Schenk votre fournisseur pour vos ARTICLES DE SPORT ski - hockey sur glace et football Aiguisage de patins Chavannes 7 et 15 **5 44 52**

5 66 86 Sanitaire Ferblanterie Coq-d'Inde 3 **HILDENBRAND**

Nettoyages Ponçage imprégnation et glaçage de parquets Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements **Tél. 5 60 50** R. BONZON Cassardes 18

Charpenterie Menuiserie Decoppet frères Evole 49 - Neuchâtel **Tél. 5 12 67**

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise **Radio-Melody** L. Pomey Neuchâtel **Tél. 5 27 22** se rend toujours dans votre région

Serrurerie Carl Donner & Fils Tél. 5 31 23 Bellevaux 8 - Tous travaux de serrurerie et réparations. Volets à rouleau, sangle, corde.

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST THÉORIE ET PRATIQUE **HAUTERIVE** Tél. 7 53 12

Garage de la Balance Bas de la rue du Pommier **A. LUGON** Maîtrise fédérale AGENCE «SKODA» **5 29 89** Domicile : 5 77 27

54208 Vous serez satisfait en confiant votre linge au SALON-LAVOIR Le Muguet NEUCHATEL

VÉLOS neufs et d'occasion Tous prix **M. Bornand** Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

MAÇONNERIE-BÉTON ARMÉ J. ZWAHLEN
Carrelage et toutes réparations - Devis sans engagement - Avenue des Alpes 88 - Tél. 5 33 36

TAPISSIER-DÉCORATEUR **JEANNET HENRI** MEUBLES STYLE ET MODERNE LITERIE - RIDEAUX Prébarreau 7, Neuchâtel Tél. ou 5 78 67 après 19 h. *5 61 23*

HÉLIOGRAPHIE - PHOTOCOPIE REPRODUCTIONS DE PLANS DOCUMENTS, DIPLÔMES ET MUSIQUE **CIGHELIO** Moulins 31 Neuchâtel TÉL. **5 22 93**

NOUVEAUX DISQUES pour vos cadeaux

ECONOMISEZ un argent fou, en achetant vos disques « Aux Arts Ménagers » : Un choix monstre de nouveaux **microsillons, de fr. 3.50 à fr. 26.90.** 40 marques mondiales ! RISTOURNE immédiate en espèces si vous n'auditionnez pas. Prix spéciaux déjà pour 3 disques à la fois ! **Des milliers de nouveautés viennent encore d'arriver !**

AUX ARTS MÉNAGERS **26, rue du Seyon NEUCHATEL**

A Genève : Torre 25, rue Pierre-Fatio

POUR UN JOYEUX NOUVEL-AN

Nous avons créé pour vous, Mesdames, cette ravissante

Robe sac cocktail
en « velours miracle »

- *Si je me tache, lavez-moi*
- *Si je me froisse, défroissez-moi*
- *Et sans émoi, repassez-moi*
- *A l'envers comme à l'endroit*

Coloris : noir, mousse, tzigane, cyclamen

Un modèle inédit **120.-**

Un choix merveilleux de robes cocktail et robes sac dernière nouveauté

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

la plus ancienne banque hypothécaire du canton

Siège social: NEUCHATEL, Rue du Môle 6

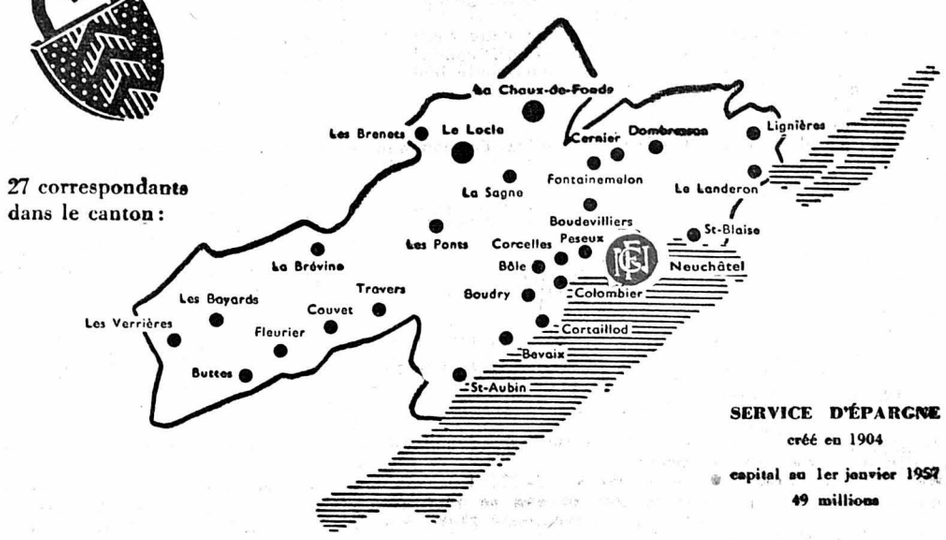

27 correspondants dans le canton:

SERVICE D'ÉPARGNE
créé en 1904
capital au 1er janvier 1957
49 millions

L'épargne produit l'aisance

placez vos économies au CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Intérêt des livrets d'épargne 2 3/4 0/0 sans limite de somme.
Facilités de retraits.

Grille-pain

tous modèles

Timbres-escompte 5 %

Elexa

NEUCHATEL
Seyon 10 Tél. 5 45 21

Bien et avantageusement meublé par Rossetti

Fabrique et exposition à BOUDRY (Ntel)
Choix de plus de 100 mobiliers

La boucherie pour les gourmets

NOS FUMÉS RÉPUTÉS
Jambon - Noix de jambon - Palettes
Langues de bœuf fraîches salées ou fumées
TRÈS AVANTAGEUX
GIGOT ET SELLE D'AGNEAU
ROGNONNADE DE VEAU
RIS ET LANGUE DE VEAU
Les meilleurs rôtis de bœuf, veau et porc
Notre fameux jambon de campagne
Charcuterie fine et quenelles
PATÉ DE FOIE GRAS MAISON
Terrine de foie truffé maison

Pâté en croûte truffé maison
BELLE VOLAILLE

Gros poulets
Poulardes de Hollande
Poules à bouillir - Dindes - Oies
Canards - Lapins frais du pays

Service rapide à domicile
Un vrai trésor

MÉDAILLE D'OR · HOSPES 1954

TEL. 52120 J. LEUENBERGER R. du TRÉSOR
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

PERROT ÉLECTRICITÉ

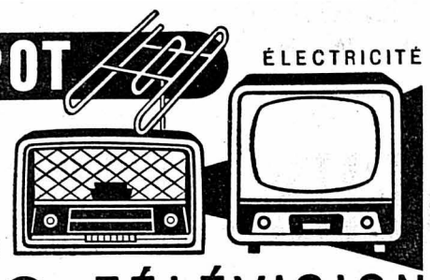

DÉPARTEMENT
RADIO-TÉLÉVISION

CHAUSSÉE DE LA BOINE 22
Ouvert l'après-midi Téléphone 5 92 33 - 7 93 72

VENTE DE TOUS APPAREILS
SERVICE APRÈS VENTE
FACILITÉS DE PAIEMENT
VENTES PAR ABONNEMENTS
INSTALLATION D'ANTENNES
O. U. C. ET TÉLÉVISION SIMPLE OU COLLECTIVE
RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES
REPRISE — ECHANGE
SERVICE RAPIDE A DOMICILE

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

Volaille de Ier choix

Poulets prêts à cuire (1 kg. à 1 kg. 200)	**6.20**	le kg.
Poulardes prêtes à cuire (1 kg. 300 à 1 kg. 500)	**8.50**	le kg.
Poulets de Bresse (1 kg. 200 à 1 kg. 500)	**9.50**	le kg.

Renouvellement des abonnements à la «Feuille d'avis de Neuchâtel» pour 1958

Nous prions nos lecteurs d'utiliser le

bulletin de versement

qui leur a été remis par les porteuses ou par la poste pour renouveler leur abonnement arrivant à échéance le 31 décembre prochain.

Le tarif des abonnements est le suivant:

1 an	**Fr. 32.–**
6 mois	**» 16.25**
3 mois	**» 8.25**

*Les abonnements qui ne seront pas payés le **10 JANVIER 1958** feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.*

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

Papier à lettres

Classeurs - Casiers - Dossiers - Registres - Carnets

Encre - gommes - crayons

Nous vous offrons tous les articles de bureau à des prix très étudiés

Toutes fournitures pour hôtels, restaurants, cafés et pensions

Tous accessoires

Colles - buvards - stylos

Vos commandes par téléphone seront exécutées rapidement

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE SPÉCIAL
DÈS DÉBUT JANVIER

Sinalco
boisson de table au jus de fruits

SALLE DE MUSIQUE - LA CHAUX-DE-FONDS
DIMANCHE 12 JANVIER 1958
Matinée à 15 heures Soirée à 20 h. 30
Le plus grand orchestre de jazz du monde
LIONEL HAMPTON
★★★★ ET SES 22 SOLISTES ★★★★
Concert donné sous les auspices de
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS
Prix des places : Fr. 3.30 à Fr. 11.— (taxe comprise)
Location: Neuchâtel, Ecole Club Migros, 16, rue de l'Hôpital
La Chaux-de-Fonds : magasin de tabac du théâtre, **dès le 6 janvier 1958**
TRAIN SPÉCIAL
Prix du billet aller-retour Fr. 2.60. En vue de l'organisation de ce train, nous prions toutes les personnes désireuses d'y participer, de bien vouloir s'inscrire au secrétariat de l'école jusqu'au 4 janvier à midi, dernier délai.

Les chandelles s'allument, la broche rougeoie
Vivez joyeux...
Réveillonnez aux Halles
Tél. 5 20 13

M. & Mme Fredy Hess
COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS
Rue Saint-Honoré 14
présentent à leur fidèle clientèle,
à leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année

Le restaurant-boucherie
du Raisin, Cortaillod
présente à sa fidèle clientèle
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année et rappelle
ses spécialités de la maison :
Filets de perches au beurre
Palées en sauce neuchâteloise
Poulet. Ses entrecôtes réputées
Son jambon succulent.
Se recommande: famille Kohli. Tél. 6 44 51

Pour votre apéritif
de fin d'année...
LE CERCLE LIBÉRAL
entièrement rénové
spacieux et confortable

Hôtel du Verger, Thielle
Sylvestre
DANSE
Se recommande : famille Dreyer

La Cave Neuchâteloise
... son service sur assiette est particulièrement apprécié

CHAUMONT et GOLF-HÔTEL
Vous passerez une agréable soirée et aurez beaucoup de plaisir en compagnie de l'ensemble parisien
Jack Lalue
chaque mercredi, samedi et dimanche,
de 16 à 18 heures
Route sablée. Se recommande : C.-L. Boivin

INÈS coiffure
présente ses meilleurs vœux de fin d'année.
Tél. 5 24 12 Fbg du Lac 6

Charles Jaquet
vous propose pour le 31 décembre 1957 et les Fêtes de l'An nouveau, de venir réveillonner au cabaret
A. B. C.
RESTAURANT-CABARET
DANCING
Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 31 97
avec
Jo Bouillon
et les
«BIKINI SISTERS»
accompagnés par le duo de jazz
STAN et CHARLIE
AMBIANCE — COTILLONS
Au Restaurant :
***Un menu* préparé par le chef *François* «des Milandes»**
Vu le nombre de places limité,
il est prudent de réserver sa table

Restaurant du Pertuis
SYLVESTRE
BAL
BONNE MUSIQUE
Se recommande : famille Ernest Studer
Tél. (038) 7 14 95

Remise de commerce
Le soussigné avise sa fidèle clientèle qu'il a remis son commerce à Monsieur Roland Schick, dès le 1er janvier 1958.
Pension-Restauration du Seyon
chez Roland
Pour les fêtes de fin d'année
menus spéciaux de Fr. 4.— à Fr. 7.50
et toujours nos bonnes assiettes à divers prix.

AU CEP D'OR
WILLY GASCHEN
Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL
présente à sa fidèle clientèle, à ses amis et connaissances, ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Skieurs Saanenmöser
Dimanche et 2 janvier, 7 heures, Fr. 14.—
1er janvier, GRINDELWALD, 7 heures, Fr. 15.—
EXCURSIONS L'ABEILLE - TÉL. 5 47 54

A VENDRE
A remettre
TABACS JOURNAUX
bien situé à Lausanne, agencement moderne, existence assurée. Faire offres sous chiffres OFA 8611 L. à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

Ils sont arrivés les fameux
ASTI
1er choix
Moscato et gazéifié
Fr. 3.50 + luxe
VERMOUTH
Marzano extra
le litre Fr. 2.50
chez
Dessibourg
PRIMEURS
succ. de Cerutti
Grand-Rue 7
Tél. 5 30 43

A vendre pour voiture «Topolino»
pneus à neige
état de neuf. Tél. 5 18 03.

Les bons camemberts H. Maire, rue Fleury 16

A vendre d'occasion, par suite de cessation de commerce,
frigidaire 1955
150 dm3, prix intéressant. A la même adresse:
moulin à café électrique
pour épicerie. — Adresser offres écrites à R. J. 5559 au bureau de la Feuille d'avis.

ASTI
Moscato
3.50
+ luxe 5 % seulement
E. Hugli
primeurs et vins
Chavannes 23

Soucis d'argent ?
Si vous jouissez d'une bonne réputation,
Si vous avez une place stable,
Nous vous accorderons un
PRÊT
aux meilleures conditions !
Ecrivez en toute confiance à case postale 561, Neuchâtel. Discrétion absolue.

GUILLOD
1895 - 1957
(62 ans d'expérience)
achète et vend tous genres de meubles anciens et modernes. Expertises.
Fleury 10, Neuchâtel
Tél. 5 43 90

PRÊTS
de 300 à 2000 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discrétion garantie. — Service de prêts S. A., Lucinge 16 (Rumine), Lausanne, tél. (021) 22 52 77.

Louez
Achetez
Vendez
GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

AUX DOCKS
ses ananas ses asperges ses petits pois
ses haricots ses champignons ses fruits
Temple-Neuf 10 premières marques suisses et étrangères

LA VIE NATIONALE

LA « VOCATION NOUVELLE » DE GENÈVE

L'agrandissement de la piste de Cointrin et la future percée du Mont-Blanc

Notre correspondant de Genève nous écrit :

En ratifiant, enfin, la semaine dernière, la convention franco-suisse fixant les modalités de la correction de frontière que nécessite l'agrandissement de l'aérodrome de Cointrin, pour que celui-ci soit à la hauteur de ce qu'exigera, en 1960, l'entrée en service des grands avions de transport, le Conseil de la République a fait entrer, du coup, cette correction dans le domaine des toutes proches réalités. Aussi, tout Genève et plus particulièrement les autorités qui veillent jalousement sur son avenir se sont-elles montrées très heureuses de ce vote des sénateurs français qu'elles attendaient avec quelque anxiété.

Anxiété à laquelle a fait place, désormais la bonne certitude. Car il n'était plus besoin que de ce vote pour mener fermement à bien l'allongement de la piste de Cointrin, rendre possible dorénavant par l'échange des quarante-deux hectares de sol suisse contre les quarante-deux hectares de sol français que la convention stipulait.

De vastes perspectives

Grâce à cet allongement prévu donc pour 1960, Genève se verra dotée d'un aérodrome international à la page et qui fera d'elle, comme la très justement fait remarquer un sénateur bienveillant, au cours de la discussion au Conseil de la République, un centre de communications aériennes de tout premier ordre.

Chose d'une importance considérable pour elle avant tout, cela va sans dire. Mais qui ne le sera guère moins pour toute la Suisse.

De même que cette percée du tunnel du Mont-Blanc, complétée par la construction de la route blanche, percée qui pourrait dès l'année proche, sortir du domaine de la fiction et qui, de son côté, pourrait faire également de Genève un centre de communications routières de tout premier ordre aussi. Double avantage dont on ne saurait trop estimer les possibilités, qui a permis même à un sénateur du Conseil de la République de dire encore que centre de communications internationales aériennes et centre international de communications routières, Genève se trouverait à même, alors, de répondre à « sa vocation nouvelle ».

Irait-on au-devant d'autres concessions ?

Toutefois, la France se verrait mise, elle aussi, au bénéfice d'appréciables avantages. Ou, du moins, toute une grande région touristique française qui va pouvoir être desservie au mieux, grâce aux concessions qui lui sont faites par la convention franco-suisse pour l'agrandissement de Cointrin et qui, certes, ne sont pas peu de chose.

Ce que l'on a, semble-t-il, un peu trop négligé de relever au Conseil de la République. On y était plutôt préoccupé de saisir l'occasion offerte par le percement du Mont-Blanc pour poser la question de la suppression des zones franches de Savoie et du Pays de Gex. Le cordon douanier qu'elles impliquent est antipathique à tous les Français et les gêne visiblement.

Ed. BAUTY.

VAUD

Après une séance fertile en rebondissements imprévus

La Municipalité de Moudon enfin élue grâce au sacrifice libéral

(sp) L'élection complémentaire à la Municipalité de Moudon, a eu lieu vendredi soir, devant un très nombreux public. Au début de la séance, le représentant du groupe socialiste déclare que son parti veut deux sièges ou point du tout. Aucune présentation pour le septième siège n'a été faite au Conseil communal, par aucun parti, mais le Conseil communal vote quand même, et M. Marc Beday (soc. sortant) est élu par 32 voix.

M. Beday est absent, et le groupe socialiste demande une suspension de séance, à l'issue de laquelle le représentant du groupe produit une lettre de M. Beday, selon laquelle ce dernier refuse son élection.

Nouvelle suspension de séance, demandée cette fois par le groupe radical, alors que le public manifeste, et se voit menacé d'expulsion. Et c'est par un coup de théâtre que les opérations reprennent, une heure plus tard. En effet, le Dr Gouin, au nom du groupe libéral, annonce que M. Robert Liaudet, élu à la Municipalité samedi dernier, renonce à son mandat, afin de ramener la paix à Moudon.

Encore une suspension de séance (la dernière) et M. Saillet (soc., nouveau) est élu par 36 voix, alors que M. Beday (soc., ancien) en recueille cette fois 51.

Avec ces deux sièges accordés aux socialistes, et le sacrifice du municipal libéral, la paix est rétablie à la satisfaction de la population.

Un radical, M. Maurice Braillard, a été ensuite élu syndic par 47 voix.

GENÈVE

La population du canton

GENÈVE. — La population du canton de Genève s'élevait, à fin novembre à 237.807 habitants, dont 197.990 pour l'agglomération urbaine. Pendant le mois de novembre, on a compté 3576 arrivants contre 3200 habitants qui ont quitté le canton.

FRIBOURG

Le troupeau fribourgeois exempt de tuberculose

FRIBOURG. — MM. Torche, conseiller d'Etat, directeur de l'agriculture, et Oberson, vétérinaire cantonal, ont communiqué à la presse fribourgeoise que l'action entreprise contre la tuberculose bovine dans le canton de Fribourg est aujourd'hui terminée. Dès l'année prochaine le troupeau fribourgeois est franc de tout germe de cette maladie. L'action a été entreprise, sur la base de la législation fédérale, depuis 1952, et a nécessité l'élimination de 41.250 têtes de bétail sur un total de 120.000 têtes ; 24.114 têtes ont été éliminées avec subsides et 12.262 sans subsides. La différence, soit 4864 têtes, a pu être vendue librement. Le coût total de cette action a été de 14 millions de francs, sur lequel la Confédération a versé 5,3 millions et le canton 4,75 millions de subsides. La différence, soit 4 millions, a dû être supportée par les propriétaires de bétail et leurs caisses d'assurances. Les propriétaires de bétail ont en outre supporté une perte d'environ 6 millions par suite de la vente de bétail réagissant.

Le contrôle du troupeau sera continué régulièrement tous les deux ans et les fonds demandés aux propriétaires seront affectés désormais à la lutte contre la fièvre de Bang.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Recensement communal

(c) Le dernier recensement a donné pour notre commune les résultats suivants : la population atteint un total de 2031 habitants (2013 en 1956). Les Neuchâtelois ne sont plus que 746 (765) ; on compte 779 confédérés (819) et 506 étrangers (429). On comprend que ce dernier chiffre toujours plus élevé, influence grandement certaines autres rubriques ! C'est ainsi que l'état civil de nos habitants se répartit en 819 mariés (810), 160 veufs ou divorcés (170) et 1052 célibataires (1033). Le sexe masculin a 878 représentants (905), tandis que les femmes sont au nombre de 1153 (1108). Il y a 530 ménages (546) et 242 propriétaires d'immeubles (235). Les confessions se répartisent comme suit : protestants 1458 (1463), catholiques romains 502 (494) ; catholique chrétiens 8 (2), israélites 10 (6) et 53 de confessions diverses ou qui n'en ont point (48). Nous distinguons 3 groupes de professions; 140 personnes sont occupées dans l'horlogerie, la mécanique et autres branches annexes (152), 16 personnes s'adonnent à l'agriculture (18) et 7 à la viticulture (9). Les professions diverses groupent 795 personnes (746).

La doyenne de la commune reste toujours Mme Otto de Dardel, née le 10 juin 1866. Elle est suivie maintenant de Mme veuve Grenacher, née le 4 août 1866. Le doyen des citoyens est M. Auguste Kaufmann, né le 5 novembre 1868.

MONTALCHEZ

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 23 décembre sous la présidence de M. Jean-Claude Porret, pour examiner le budget de 1958 qui prévoit aux recettes courantes 31,823 fr., aux dépenses courantes 31,619 fr., laissant un boni présumé de 204 fr. Les charges communales sont les suivantes : intérêts passifs 538 fr. 40 ; immeuble administratif 850 fr.; frais d'administration 4375 fr.; instruction publique 9759 fr. et travaux publics 7210 francs.

Aux recettes, le rendement des impôts est supputé à 16,800 fr.; les taxes à 595 francs et les services industriels laissent un bénéfice de 1670 fr. Le revenu du fond des ressortissants est de 12,758 fr. et les amortissements légaux de la commune sont de 3321 fr. 60.

M. F. Erb demande que l'éclairage public soit amélioré par la pose de quelques tubes de néon ; M. Marcel Rognon aimerait que la route de la montagne soit améliorée par la suppression de quelques caniveaux à remplacer par des tuyaux souterrains, ceci pour faciliter la circulation des véhicules à moteur ; l'exécutif est chargé d'étudier ces questions. En outre, la signalisation routière sera complétée par un écriteau à poser au départ de la nouvelle route cantonale de Fresens.

La population diminue à Montalchez

(c) Le dernier recensement de la population fait constater une diminution de 6 unités par rapport à décembre 1956, 165 personnes seulement habitent notre commune. On compte : 63 Neuchâtelois, 99 Suisses d'autres cantons et 3 étrangers ; 76 personnes sont mariées, 13 sont veuves ou divorcées et 76 célibataires. On compte 160 protestants et 5 catholiques romains. Les propriétaires d'immeubles sont au nombre de 44 et 9 personnes sont assurées contre le chômage.

VAUMARCUS-VERNÉAZ

La population a diminué de 11 %

(c) Selon les opérations de recensement faites au cours du mois de décembre, on constate que les habitants régulièrement domiciliés dans notre commune sont au nombre de 142 seulement, soit 18 de moins qu'il y a un an. Cette diminution de plus de 11 % provient de différentes causes dont nous citeront les deux essentielles.

Le première réside dans le fait que pour les travaux de la terre, que ce soit en agriculture, viticulture ou même horticulture, il est nécessaire d'avoir recours toujours davantage à la main-d'œuvre étrangère pour remplacer les travailleurs de chez nous, qui de plus en plus désertent la campagne. La plupart de cette main-d'œuvre étrangère étant saisonnière, elle n'est donc pas recensée.

La seconde cause provient du nombre toujours croissant des immeubles et logements retenus seulement pour séjours temporaires, soit actuellement 10 immeubles et un logement. De plus, 9 logements sont totalement inoccupés, à noter toutefois que deux de ceux-ci sont considérés comme étant insalubres.

Cette dépopulation n'est pas sans causer de lourds soucis aux autorités communales. En effet, les charges de nombreux dicastères et services publics de la commune sont de plus en plus lourdes, tandis que les revenus sont en régression.

Malgré cela, Vaumarcus, cette pointe méridionale de notre terre neuchâteloise reste le lieu préféré des campeurs et de tous ceux qui aspirent à un repos bienfaisant dans cette campagne entourée de forêts mystérieuses descendant jusqu'au lac.

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Le nouveau juge de paix

M. Edouard Duvoisin, à Champagne, a été nommé juge de paix du cercle de Grandson, à la place de M. Louis Montandon, à Giez, qui atteint la limite d'âge.

Tout comme son collègue, M. Alfred Métraux, nouveau juge de paix d'Yverdon, M. Edouard Duvoisin devra abandonner son siège au Grand Conseil. Mais, le cercle de Grandson élisant ses députés au système majoritaire, une nouvelle élection devra avoir lieu.

MOTS CROISÉS

Problème No 607

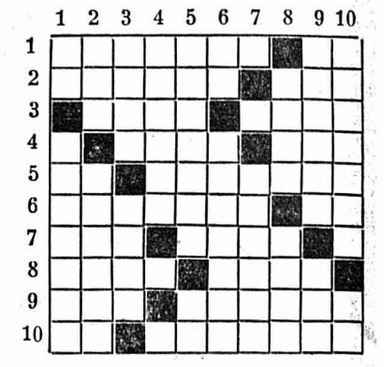

HORIZONTALEMENT

1. Ce que fait celui qui vante sa salade. — Possessif.
2. Arrache les mauvaises herbes. — Expert.
3. Chef d'Etat. — On l'a mis pardessus le marché.
4. Hercule y monta sur le bûcher. — A bout de service.
5. Obtenu par roulement. — Franchi par des gens hardis.
6. On ne pouvait le franchir qu'une fois. — En panne.
7. Tour de cou. — Elle doit avoir bon œil.
8. Danse au bras d'une infidèle. — Vieilles pièces de vers sur des sujets familiers.
9. Ne convient pas. — On y voit repousser des soucis.
10. En tête. — Planté là.

VERTICALEMENT

1. Un aigle sans plumes. — Province de Belgique.
2. Il travaille en chaussons. — Plante vénéneuse.
3. Minos, Eaque et Rhadamante. — Compagne d'un capon.
4. Il nous fait changer de couleur.
5. Dernière séance. — Entrent dans la danse.
6. Article. — Fourmilles.
7. On ne lui cache rien.
8. Barbiche. — Il ne lâche pas facilement sa prise.
9. Jason en conquit une. — Argile.
10. Corne de langouste. — Adverbe.

Solution du problème No 606

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	A	R	T	E	■	A	M	E
2	R	E	L	I	E	U	R	■	E	D
3	A	R	E	S	■	M	A	S	S	E
4	B	E	R	■	D	E	M	A	I	N
5	E	■	T	A	■	E	P	T	E	■
6	■	D	E	C	U	■	E	U	■	E
7	P	I	E	T	R	E	■	R	A	T
8	A	R	S	I	N	■	U	N	I	R
9	M	E	■	F	E	R	T	I	L	E
10	E	S	T	■	S	A	I	N	E	S

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion

7 h., petit concert Eric Coates. 7.15, informations. 7.20, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble : musiques et refrains de partout. 11.25, vies intimes, vies romanesques. 11.35, un compositeur genevois : Ernst Bloch. 11.45 env., piano. 12 h., au carillon de midi. 12.45, informations. 12.55, et en avant la musique ! 13.35, ensemble Cedric Dumont. 13.55, femmes chez elles.

16 h., si le Grand-Théâtre était ouvert... 16.20, les Jeunesses musicales de Genève interprètent « Lauda Sion salvatorem », de Michel Wiblé, avec Marie-Lise de Montmollin. 16.55, le disque des enfants sages. 17 h., géographie du cante jondo. 17.20, Quatuor, de Mozart. 17.50, image à deux sous. 18 h., rendez-vous à Genève. 18.25, micro-partout. 19.15, informations. 19.25, instants du monde. 19.45, divertissement musical. 20 h., «Prenez garde aux vitamines », pièce policière, de G. Hoffmann. 21 h., « Mam'zelle Nitouche ». 22.30, informations. 22.35, poésie à quatre voix. 23.05, pour clore... 23.12, marche.

BEROMUNSTER et télédiffusion

6.15, informations. 6.20, variétés populaires. 7 h., informations. 7.05, variétés. 11 h., émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h., le trio sud-américain San José. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, concert populaire. 13.25, Suite de ballet, de G. Brenta. 14 h., pour les mères.

16 h., les douze nuits saintes, coutumes et légendes. 16.30, Trio, de Brahms. 17 h., ballades, de C. Löwe. 17.50, nos châteaux et leurs chevaliers. 18 h., orchestre du Théâtre hollandais. 18.40, la Suisse occidentale en hiver 1957. 19 h., ensemble romand de cuivre. 19.20, communiqués. 19.30, informations ; écho du temps. 19.50, pour terminer l'année : Der Tunnel, évocation, de C. von Arx. 21.10, « Un jour de règne », opéra, de G. Verdi. 22.15, informations. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, « Un jour de règne », opéra, de Verdi.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, sport 1957. 21 h., une soirée au cirque. 21.45, informations.

Emetteur de Zurich : 20.15, l'époque des fusées : rétrospective du téléjournal. 21.15, la conquête de la lune, un rêve des hommes de toujours examiné à la lumière des découvertes de la science, avec M. J. Stemmer, secrétaire central de la Société internationale d'astronautique. 22 h., dernière heure.

CARNET DU JOUR

Théâtre : 20 h. 30, Le corsaire.

CINÉMAS

Rex : 20 h. 15, Des gens sans importance.

Studio : 20 h. 30, Les aventures d'Arsène Lupin.

Cinéac : 14 h. 30 - 21 h. 30, La maison des revenants.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Casino de Paris. 17 h. 30, La chanson du printemps.

Palace : 20 h. 30, L'amour descend du ciel.

Arcades : 20 h. 30, Sénéchal le Magnifique.

Pharmacie d'office :
A. et Dr M.-A. Wildhaber, Orangerie

La maison qui a toujours le

Cadeau

dernier cri

Schinz S.A.

NEUCHÂTEL
MAISON FONDÉE EN 1825

AVANTAGEUSES
sont les langues de bœuf fraîches, salées ou fumées à la
Boucherie - Charcuterie
Gutmann
Avenue du 1er-Mars

Aux Docks
Temple-Neuf 10
Tout ce qui se mange - Tout ce qui se boit
CHOIX QUALITÉ PRIX SERVICE

Les HALLES ignorent la volaille congelée

«LE POINT DU JOUR» SOMBAILLE 2 c
La Chaux-de-Fonds - HOME D'ENFANTS
Reçoit un nombre limité d'enfants pour vacances, changements d'air, etc. Situation splendide à 20 minutes au-dessus de la ville. Altitude : 1150 m.
Tél. 039/2 68 44 G. TRIPONEZ-GERBER

PETITS TRANSPORTS
Déménagements
O. Vivarelli NEUCHATEL - Tél. 5 80 86

Le beefsteak tartare, préparé à votre goût à la Cave neuchâteloise

Seulement **-.90** par jour. C'est le prix
d'Abonnement-Télévision
pour le fameux SCHAUB-LORENZ grand écran-image 972 cm
Radio Steiner
Lausanne, Valentin 25 Tél. (021) 22 57 33

L'habit ne fait pas le moine mais un habit chic s'achète chez MOINE
MAGASIN et ATELIER Grand-Rue PESEUX

AUX GOURMETS

REPAS DE FÊTES

Produits surgelés

Fruits et légumes « Frisco »
Filets de poissons « Frionor »
Poulets ★ Poulardes

Bolets secs
Gyromitres de Russie
Champignons en boîtes

Foie gras de Strasbourg

Thon - Sardines - Anchois
Homards - Crevettes - Langoustes
Crabes - Saumon fumé
Caviar Malossol

Toutes conserves de légumes et de fruits

Oranges douces et juteuses
Mandarines - Dattes
Noix - Noisettes - Amandes

Vins fins du pays et étrangers

Apéritifs et vins liquoreux
Liqueurs douces - Spiritueux
Kirsch - Marc - Cognac - Whisky
etc.

Asti - Mousseux - Champagnes

TIMBRES ESCOMPTE 5 %
Service à domicile
P. BERGER
Epicerie fine Rue du Seyon

ROULIN-RADIO
TÉLÉVISION
MAGASIN SPÉCIALISÉ
Seyon 18 Tél. 5 43 88

Garcin
CHAPELIER
Chapeaux
MOSSANT
Seul dépositaire
Seyon 14

LA MAISON
Willy Gloor, Photo-Ciné
présente à son honorable clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année
Elle profite de l'occasion pour la remercier de sa confiance et lui annoncer que le magasin sera fermé du 1er au 19 janvier 1958.

Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques
Sablons 48
Neuchâtel
Tél. 5 34 64

Vous trouverez dans l'épicerie-primeurs de votre quartier
l'assortiment complet pour vos repas de fêtes :
produits surgelés
hors-d'œuvre
conserves de fruits et légumes
variété de biscuits
glaces et vacherins « Lusso »
apéritifs, vins, liqueurs
B. RICHÈME-CAPT
Neuchâtel Evole 35a Tél. 5 24 35
Service S.E.N.J.

Sansilla gargarisme contre gorge enflammée

A vendre
chambre à coucher Louis XV
six pièces, literie de première qualité. — Demander l'adresse du No 5561 au bureau de la Feuille d'avis.

L'étude
Mes Ch.-Ant. Hotz & Blaise de Montmollin
sera fermée
du 31 décembre 1957, à 16 heures, jusqu'au 6 janvier 1958, au matin.

TABACS ET CIGARES
ARTICLES POUR FUMEURS
HORLOGERIE - RÉPARATIONS
M. et Mme W. Steiner-Richard
RUE DU SEYON 5
présentent à leur fidèle clientèle à leurs amis et connaissances leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Les deux voyageurs pour les aveugles de
GELTERKINDEN
remercient chaleureusement leur chère clientèle et lui souhaitent une heureuse année

M.&Mme TACCHELLA
Ritrovo Sportivo Ticinese
présentent à leur fidèle clientèle, à leurs amis et connaissances, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS

Pour SYLVESTRE et NOUVEL-AN...

Salami svizzero, à la pièce . . ½ kilo **6.-**
Mortadelle de fête à la pièce . . . ½ kilo **3.25**

Coques de vol-au-vent
Cornet de 6 pièces Fr. 1.— Ristourne 6 % déduite **-.94**
Coques de meringues
Paquet de 8 paires Fr. 1.— Ristourne 6 % déduite **-.94**

Mandarines de Sicile ½ kilo **-.50**
Mandarines Paterno ½ kilo **-.60**
Oranges blondes pour jus . ½ kilo **-.35**
Oranges Navels sans pépins . ½ kilo **-.47.5**
Pommes « Rambour » ½ kilo **-.45**
Pommes « Jonathan » ½ kilo **-.85**
Choux-fleurs d'Italie . . . . . ½ kilo **-.60**

Salami Citterio à la pièce . . . ½ kilo **8.-**
Jambon de lait . . . . . ½ kilo **5.50**
Jambon roulé . . . . . ½ kilo **5.50**

Une fantaisie avec l'apéritif
Amandes salées . . . . . paquet de 100 g. **1.20**
Pour varier le dessert
Biscuits « Maison » . . . . . 200 g. **1.20**

Tourtes moka, kirsch, praliné . . de **3.50** à **6.50**
Calendrier . . . 400 et 500 g. **3.50** et **5.-**
Fer à cheval . . . . . 400 g. env. **3.50**

IMPORTANT : sur désir, tourtes et bûches de poids plus élevé...

→ ***PASSEZ-NOUS VOS COMMANDES DÈS AUJOURD'HUI*** ←

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La Tour du pendu

par 24
EDGE TRÉMOIS

» Je vais t'octroyer un petit congé pour raison de santé, ce qui ne surprendra personne, et vous permettra, gentils tourtereaux, de vous rendre utiles. Tiens-moi discrètement au courant et ne nous ennuie plus. Par exemple, vous serez, tous deux, entièrement responsables de vos gaffes... Il ne faudra donc pas quémander le moindre secours, tant que vous n'aurez pas résolu l'énigme. Compris ? Je ne veux pas ébruiter l'affaire. Moi, pendant que vous vous escrimerez, j'amuserai l'opinion publique avec Rolande, Epichari, Dani-Mohamed et le cousin albanais du Havre... Somme toute, un peu de trapèze volant...

— Entendu, chef. Je jure de réussir.

Lecouvreur eut un sourire condescendant et Valroy partit en courant.

En sortant de la P. J., il eut la malchance de tomber sur Rolande, qu'on venait de relaxer. Ne l'ayant pas reconnue d'emblée, il ne put lui échapper. Elle n'était plus ni en petit métallo de fantaisie, ni en fille de cirque, ni en élégante à grand chapeau, mais en petite femme de Montmartre et, comme il ne l'avait jamais vue sous cette forme, il se laissa accoster.

— Qu'est-ce qu'on m'apprend, mon petit inspecteur ? Que vous êtes marié ? Et avec une très jolie femme?

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ? s'emporta-t-il.

— Comment ! riposta-t-elle. Mais ça m'enthousiasme ! Vous ne pouviez pas me le dire, cachottier ?

— Je vous l'ai dit.

— Menteur ! En tout cas, sur un ton à vouloir me faire croire le contraire...

— Et puis après ?

— Et puis après, si je l'avais su, je n'aurais pas agi ainsi à votre égard. L'amour, pour moi, c'est sacré ! J'ai passé toute ma vie à courir après, sans jamais l'attraper. Donc toutes mes excuses, monsieur l'inspecteur...

Après cette profession de foi, elle s'éloigna, très digne.

Valroy demeura un instant éberlué. Quelle drôle de fille, cette Rolande ! Pas antipathique, au demeurant. Il se réjouit de rapporter cette conclusion à Ginette.

Un taxi vert, deux cylindres, trompettant aussi furieusement qu'inutilement, le déposa rue François-Gérard.

Ce fut d'abord, entre les époux, une silencieuse étreinte émue. Ginette avait un peu maigri. Son petit visage trahissait quelque fatigue. Pierre s'apitoya. Elle haussa les épaules. Puis, elle murmura d'une voix douce :

— Je n'ai pas encore tout à fait réussi, mon chéri, mais je suis à présent sûre d'atteindre le but.

— Oh ! Ginette, dis vite !

— Chut, mon Pierrot, plus tard. Actuellement, tes réactions, ta surprise feraient tout échouer. Ce que je puis seulement t'affirmer, c'est que, ton Lecouvreur et toi, vous êtes à mille lieues de soupçonner la vérité...

— Que tu connais, ce me semble?

— Oui, par des aveux... partiels. Un rien me manque, cependant...

— D'où viens-tu ?

— Je te répète que je ne puis rien te dire pour le moment.

— Car tu n'as pas été à Fleurines ?

— Tu le sais aussi bien que moi, puisque tu as téléphoné à Chaumes.

— Alors, d'où viens-tu ?

— Je te le raconterai après t'avoir livré la personne qui a tué la danseuse. Sois tranquille, c'est toi qui l'arrêteras.

— Sans avoir rien fait !

— Pardon, je me suis contentée de mettre à profit tes premières découvertes.

— Peu de chose.

— Mais essentiel. Veux-tu me laisser continuer ? Je te jure que tu n'auras pas à le regretter.

Il eut une longue hésitation, se leva et alla regarder par la fenêtre. Une pluie torrentielle battait les vitres. Dimanche 7 juin. Le Derby de Chantilly se courait en ce moment. Il se représenta le pesage ultra-chic évacué sous l'averse, le sauve-qui-peut comique des toilettes, toutes voiles dehors, et s'étonna de cette pensée saugrenue, qui n'avait aucun rapport avec ses préoccupations. D'où un vague sourire.

Quand il se retourna vers Ginette, il vit qu'elle souriait pareillement.

— Tu vas repartir pour Fleurines, mon chéri ! dit-elle.

— Hein ?

L'assurance et le calme de sa femme le frappaient d'admiration.

— Tour du pendu ?

— Tour du pendu... Oui ! Tu y deviens *indispensable*. Il s'y trouve le petit rien qui me manque encore et qui éclairera tout. Sonde, interroge les pierres, les arbres, les cœurs. Le coup est parti de là-bas. J'en suis sûre !

— Et toi ? Où vas-tu aller ? soupira-t-il.

— Mais d'où je viens, mon chéri.

— Ginette !

Sa voix tremblait de reproches difficilement contenus.

— Et je vais « patauger », moi, dans la nuit complète ! ragea-t-il.

Gentiment, elle l'embrassa sur le front.

— L'auto ? Tu en as toujours besoin ? demanda-t-il.

— Je te la rends.

— Ah ! gémit-il, c'est déjà quelque chose !... Car, tu sais, moi le train...

— Mais oui, mon pauvre grand, je suis au courant. Si je n'ai rien dit à Lecouvreur, lui m'a tout raconté et je t'ai joliment plaint. Quarante-huit heures de chemin de fer, avec huit changements, pour te faire traiter d'imbécile à l'aller et au retour, c'est beaucoup pour un mari comme le mien.

Mutine, elle lui fermait la bouche de sa main fine. Il soupira derechef. Huit heures du soir sonnaient. Le couvert était dressé sur une table à jeu. Ils dînèrent alors gaiement et, oubliant l'affaire de Fleurines, ne parlèrent plus que d'eux-mêmes.

Au petit matin, Pierre, vibrant d'une foi qui le surprenait, s'en fut au garage La Fontaine, monta dans la « Panhard », prit la route de Fleurines. Plein soleil en lui. Mais pas sur le monde. 8 juin 1914. De la pluie, des orages, tous les jours.

La veille, dimanche 7, à Sézanne, sur le même Champ-Benoît, où avait sévi le cirque Tonnelier, les journaux annonçaient qu'un ballon militaire, dressé par la bourrasque, avait explosé.

A l'étranger, ça n'allait pas mieux. A Durazzo, pays d'Epichari, une insurrection inattendue, inexplicable. Partout, rien que des nuages, des coups de vent, des énigmes insolubles.

Cependant, intérieurement, Pierre rayonnait. Si Ginette lui avait parlé ainsi, c'est qu'elle était certaine du succès.

Une demi-heure après son départ, la même Ginette, qui, sur un petit tailleur gris sombre, avait revêtu un manteau de voyage, décrochait le téléphone.

— Allô ? fit-elle. Bonjour... En forme ? Moi, pas. Ce qui a été le plus dur, voyez-vous, ç'a été de ne lui rien dire... Oui, il vient de partir. comme convenu. Ah ! le pauvre chéri ! Notre premier secret ! Et pour une affaire de son métier ! Venez vite me chercher... Nous mettrons les bouchées doubles, sinon, je ne pourrais plus venir... Venez ! Je vous attends.

IX

Pierre, par une pluie battante, fit une entrée de haut style dans la cour d'honneur du château de Fleurines.

Poivrac, sa femme et Sau-sau, qui s'étaient abrités dans l'orangerie, accoururent.

— Monsieur l'inspecteur a-t-il fait bon voyage ? s'inquiéta Poivrac. Voilà plus d'un mois que vous êtes attendu ici, mais vous n'arrivez pas par un beau temps ! Monsieur l'inspecteur nous apporte-t-il du neuf ?

— Du super-neuf. Mme Ducrocq est-elle visible ?

(A suivre)

LUNDI-SPORTS

EN QUELQUES LIGNES

★ Grâce à sa victoire sur Bâle, Young Sprinters a accédé au peloton de tête composé jusqu'ici de Davos et de Zurich. Les Neuchâtelois ont rejoint ces deux équipes. Les Davosiens comptent cependant un match de moins.

★ Une rencontre très importante, quant à la lutte contre la relégation, se déroulait à Arosa. Ce fut un match houleux, qui se termina une minute avant la fin des temps réglementaires, Lausanne ayant abandonné la piste parce que les arbitres lui refusèrent le but (!) égalisateur.

★ Le troisième match au programme se déroulait à Ambri, où Chaux-de-Fonds offrit une rude résistance aux Tessinois, qui parvinrent toutefois à empocher finalement leurs deux premiers points.

★ Davos et Zurich, précisons-le, ne restèrent pas inactifs, puisqu'ils sont les deux seules équipes suisses participant à la coupe Spengler.

Le championnat suisse de hockey sur glace

Young Sprinters dut se battre contre Bâle pour poursuivre la série de ses victoires

Young Sprinters - Bâle 4-1
(0-1, 2-0 2-,0)

YOUNG SPRINTERS : Ayer ; Uebersax, Renaud ; Golaz, Adler ; Blank, Martini, Bazzi ; Mombelli (Kaspar), Nussbaum, Schopfer. Coach : Perrottet.

BALE : Yud ; Barr, Hofer ; Grob, Bianchi ; Nebel, Handschin, Wittlin ; Spichty, Thommen, Heller. Entraîneur : Barr.

BUTS : 11me, Wittlin (sur passe de Barr). Deuxième tiers-temps : 3me, Martini (sur effort personnel) 6me, Blank (sur passe de Martini). Troisième tiers-temps : 4me, Blank (sur passe de Bazzi) ; 18me, Blank (sur passe de Martini).

NOTES : Temps froid ; léger brouillard ; piste bonne. Arbitrage satisfaisant de MM. Gyssler (Zurich) et Märki (Berne). 4500 spectateurs. A la 11me minute du premier tiers-temps, Golaz casse sa canne en intervenant contre un Bâlois. C'est d'ailleurs au cours de cette phase que les Rhénans marqueront leur but, Golaz se trouvant pour quelques secondes... désarmé. Six minutes plus tard, deuxième canne cassée : celle de Wittlin. Durant la pause, le spectacle se porte dans un angle du stade où, à la suite d'une bousculade, la police doit intervenir. A la 13me minute du deuxième tiers-temps, Mombelli tombe à proximité de la balustrade ; il se blesse à une paupière et est transporté, le visage ensanglanté, hors de la piste. Il sera remplacé par Kaspar. Cinq minutes plus tard : troisième canne cassée ; c'est Handschin qui en est privé lors d'un choc avec Blank. A la 16me minute, Young Sprinters marque, mais le but est annulé, l'arbitre ayant sifflé une faute de Blank qui passa le palet de la main. La visibilité devenant mauvaise, on allume les projecteurs au début du troisième tiers-temps. A la 9me minute de cette troisième période de jeu, une quatrième canne est brisée. La victime en est Nussbaum bousculé dans un angle par Bianchi. Petite statistique des tirs. Tirs bâlois contre la cage d'Ayer 28 (10, 8, 10) ; ils se divisent comme suit : tirs à côté 8 (2, 4, 2), tirs retenus par Ayer 19 (7, 4, 8), goal 1 (1, 0, 0). Tirs neuchâtelois contre la cage de Yud 32 (5, 17, 10) ; ils se divisent comme suit : tirs à côté 4 (2, 0, 2), tirs retenus par Yud 24 (3, 15, 6), goals 4 (0, 2, 2). Furent pénalisés de deux minutes : Thommen, Nussbaum (2 fois) et Bianchi.

×××

Neuchâtel, 29 décembre.

Bâle n'a pas été un adversaire facile. C'est en se battant que Young Sprinters força la décision. Bien organisé en défense, grâce à l'infatigable Barr et à la positive réapparition de Hofer, le club rhénan opposa une sérieuse résistance à son adversaire. Cela nous valut une rencontre équilibrée, heurtée et disputée avec acharnement jusqu'à l'ultime minute. Sur le plan technique, Young Sprinters était supérieur à Bâle ; c'est lui qui présenta les phases les plus belles, le hockey le plus varié. Mais devant des joueurs décidés, athlétiques, hargneux, qui se regroupaient avec rapidité dans leur secteur défensif, les Neuchâtelois ne pouvaient éviter les chocs, les corps à corps. Il ne leur restait qu'une solution : se battre. C'est ce qu'ils firent dès le début du deuxième tiers-temps, alors qu'ils étaient menés à la marque. Ils n'attendirent plus le palet ; ils allèrent le chercher à gauche, à droite, multiplièrent les attaques. En trois minutes, Yud dut intervenir pas moins d'une demi-douzaine de fois. C'est d'ailleurs en insistant alors que Bâle amorçait une offensive que Martini s'empara du palet et, sur sa lancée, égalisa. La situation était rétablie. Mais il ne fallait pas s'arrêter en chemin. Trois minutes plus tard, Blank, démarqué, reçut une magnifique ouverture, pénétra seul dans le camp de défense adverse, et ne laissa aucun espoir à Yud.

×××

C'est cependant au troisième tiers-temps qu'éclata la supériorité des Young Sprinters ; c'est au début de cette période de jeu qu'ils consolidèrent leur victoire de façon indiscutable. Réduits à cinq unités à la suite de l'expulsion de Nussbaum, ils jouèrent durant deux minutes à un rythme étourdissant. On pensait qu'ils se contenteraient d'appliquer une défensive serrée, de conserver leur mince avance ; ils surprirent spectateurs et adversaires en se lançant à corps perdu à l'attaque. Blank et Bazzi, qu'épaulaient Martini et Uebersax, se présentèrent tout d'abord seuls devant Yud : le gardien rhénan dévia miraculeusement le palet ; mais quelques secondes plus tard, Blank le logeait au fond de la cage. Young Sprinters confirma être le plus fort peu après, de la 13me à la 15me minute. Réduit une fois encore à cinq éléments à cause d'une seconde expulsion de Nussbaum, il résista à tous les assauts des Bâlois, qui brûlaient leurs dernières cartouches, qui les brûlaient avec une énergie farouche, emmenés par Barr et par un Handschin nettement supérieur à ce qu'on en disait. Et à deux minutes de la fin, Blank bénéficiait d'un nouveau service de Martini et paraphait d'un quatrième but la victoire des Neuchâtelois.

×××

Le coach Perrottet s'est montré sage en ne jugeant pas Bâle sur la base de son match contre Chaux-de-Fonds. Il s'est confirmé hier qu'aucune rencontre n'est jouée à l'avance. Ce n'est pas parce que Bâle encaissa onze buts contre ces Chaux-de-Fonniers que Young Sprinters battit par 15-1, que Barr et ses hommes allaient venir en victimes à Monruz. En mésestimant son adversaire, Young Sprinters aurait subi hier une défaite.

Bâle se comporta de façon très honorable. Le décompte des tirs au but nous démontra qu'il fit, dans ce domaine, presque jeu égal avec les Neuchâtelois. Ayer ne dut-il pas arrêter près de vingt tirs fort bien ajustés ? Le gardien Yud concéda quatre buts. Ce fut un minimum ! Car nous ne voyons vraiment pas quel gardien aurait fait mieux au cours de ce match. Hofer en défense, Handschin en attaque, Barr dans tous les compartiments, se sont montrés excellents. La ligne Spichty-Thommen-Heller déploya elle aussi une grande activité. Young Sprinters fournit une bonne performance. Même la ligne des techniciens Blank-Martini-Bazzi ne répugna pas à la lutte, n'hésitant pas à se jeter dans la mêlée lorsque les circonstances l'exigeaient. Des arrières, Uebersax fut le plus brillant, tant par son sens du placement que par ses passes judicieuses ou encore ses tirs au but. Quelle métamorphose ! Ceci dit sans vouloir amoindrir les mérites d'un Golaz qui dut se démener comme un diable au milieu de ses jeunes coéquipiers de la seconde garniture. Bâle, en effet, disposait de deux lignes d'attaque aussi percutantes l'une que l'autre, et comme l'arrière Barr ne quittait pas la glace, la tâche de la seconde garniture neuchâteloise fut plus difficile qu'en d'autres occasions.

V. B.

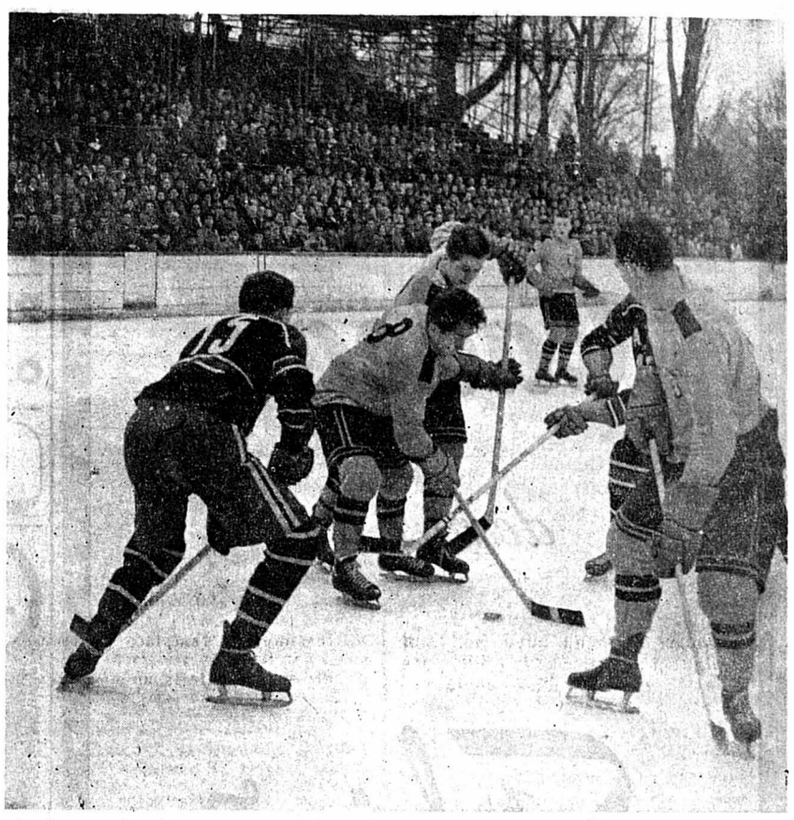

Mêlée à proximité de la cage bâloise. Blank et Bazzi luttent pour la possession du palet sous le regard de leurs coéquipiers Martini (au premier plan) et Renaud (à l'arrière-plan)
(Press Photo Actualité).

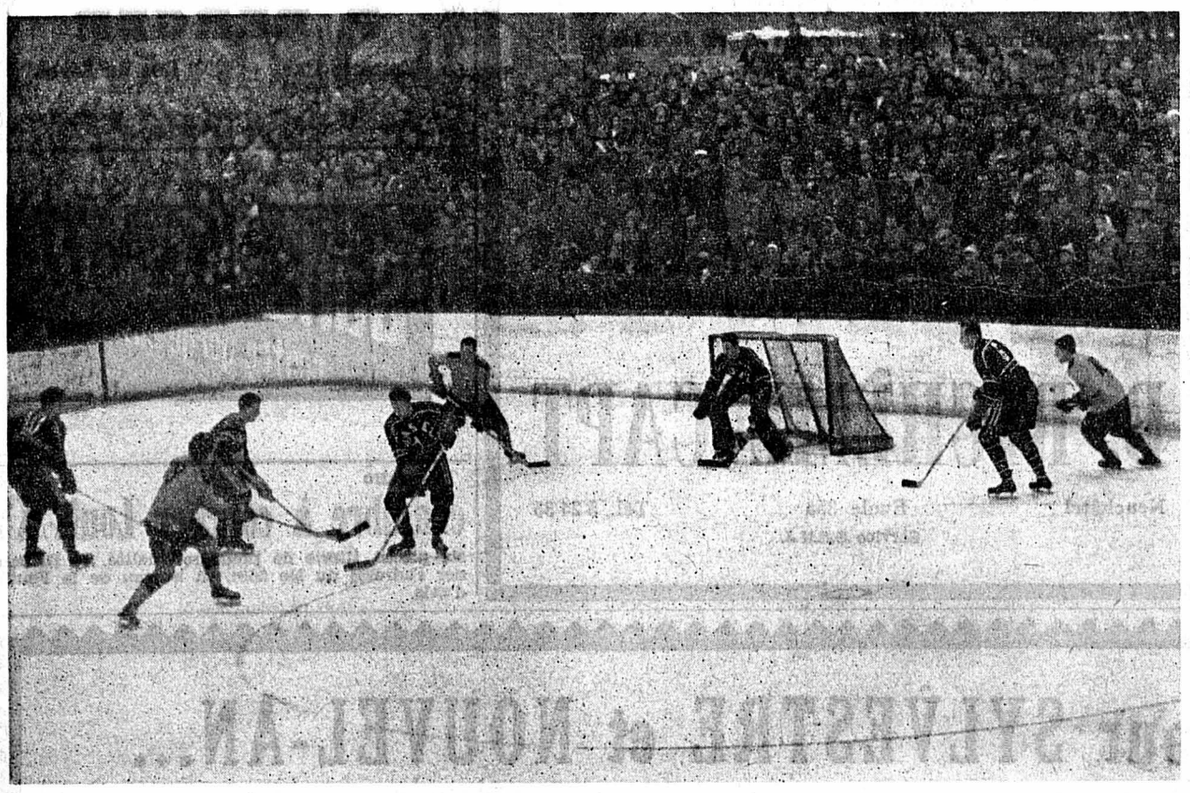

La première ligne d'attaque de l'équipe neuchâteloise assiégea les Bâlois. Blank lutte avec le Canadien Barr derrière lequel se trouve Martini alors que Bazzi essaie de déborder à droite l'arrière Hofer
(Press Photo Actualité).

Ambri Piotta - Chaux-de-Fonds
5-3 (3-1, 1-1, 1-1)

AMBRI PIOTTA : Morandi ; T. Celio, B. Celio ; Coppa ; Bossi, Kelly, G. Jury ; Guscetti, N. Celio, Fornasier.

CHAUX-DE-FONDS : Conrad ; Vuille, Müller ; Dannmeyer ; Pethoud, Townsend, Pfister ; Chamot, Liechti, Geiser.

BUTS : 1re, Kelly (sur passe de Bossi) ; 1re, Pfister (effort personnel) ; 2me, G. Jurl (sur passe de Kelly) ; 11me, Fornasier (sur passe de Kelly). Deuxième tiers-temps : 16me, Coppa (sur passe de Kelly) ; 16me, Townsend (sur passe de Pfister). Troisième tiers-temps : 6me, Townsend (sur effort personnel) ; 15me, Fornasier (sur passe de Coppa).

NOTES : La rencontre est arbritrée par MM. Braun (Kloten) et Madoerin (Bâle), mauvais. 2500 spectateurs. Bieu temps, glace parfaite. Furent pénalisés : Fornasier (2 minutes), B. Celio (2), Bossi (2), Kelly (10) ; Dannmeyer (4), Geiser 5.

×××

Ambri-Piotta, 29 décembre.

Rarement on a vu, du moins sur la patinoire d'Ambri-Piotta, un match aussi heurté. Après un premier tiers-temps qui se joua d'une façon correcte, les esprits se sont échauffés. Cet énervement était dû en bonne partie à la faiblesse des arbitres qui n'avaient pas su mettre un terme au jeu dur pratiqué par les deux équipes. Il faut dire que Chaux-de-Fonds a appliqué ce qu'on appelle en football la tactique du « béton ». Dès la première minute on attacha Chamot aux trousses de Kelly, ce qui eut pour effet d'énerver le Canadien d'Ambri-Piotta. Dès la 16me minute du deuxième tiers-temps, les matches de boxe se sont succédés. Au troisième tiers-temps, Kelly cassa sa crosse sur la glace pour protester contre l'annulation d'un but par les arbitres. Ce geste lui coûta dix minutes de pénalisation. Après l'expulsion de Kelly, les frères Celio restèrent exactement dix-sept minutes en piste sans s'accorder le moindre répit. Chaux-de-Fonds aurait mérité le match nul ; dans les deuxième et troisième tiers-temps, les joueurs visiteurs ont gâché des occasions qui auraient pu leur donner un avantage définitif.

La tactique adoptée par les Chaux-de-Fonniers, qui ont placé constamment trois à quatre hommes devant la cage de Conrad en cherchant à provoquer des « ruptures » par Townsend et Pfister, n'a pas été goûtée par le public. Ambri a eu le grand tort, après avoir pris un avantage de trois buts, de s'énerver.

Chez les visiteurs, magnifique partie de Conrad, spécialement dans ses sorties et du duo Townsend et Pfister. Ce dernier a fourni une partie remarquable. Bonne aussi la prestation de Dannmeyer et de Muller. Quant à Chamot, il a réussi à neutraliser magnifiquement Kelly mais s'est attiré les sifflets du public pour son marquage pas toujours régulier. Ambri-Piotta a joué avec un peu trop de nervosité ; il eut ses meilleurs joueurs en Bixio Celio, Morandi, qui a sauvé dans le deuxième et troisième tiers-temps son équipe de la défaite, et Fornasier qui est un bon réalisateur. Il faut ajouter qu'à la 6me minute du deuxième tiers-temps, Pfister a tiré sur le poteau alors que Morandi était battu.

A. B.

Jeu dur et nombreuses sanctions outre-Gothard

AMBRI PIOTTA N'A PAS APPRÉCIÉ LA TACTIQUE DES CHAUX-DE-FONNIERS

A Arosa où on assista à la rentrée de Trepp et de Gebi Poltera

Lausanne quitta la piste en signe de protestation

Arosa - Lausanne 6-5
(1-3, 2-1, 3-1)

AROSA : Staub ; Bragagnola, Pfosi ; Hermann ; Trepp, Givel, Gebi Poltera ; Ritsch, Jenni, Staub ; Käser, Jegy. Clavadetscher. Coach : Uli Poltera.

LAUSANNE : Stempfel ; Cattin, Zimmermann ; Tinembart, Roth ; Friedrich, Dennisson, Naef ; Hirschy, Wehrli, Morger ; Martelli. Coach : Hans Cattini.

BUTS : 4me, Dennisson ; 8me, Givel ; 11me, Hischy ; 18me, Dennisson. Deuxième tiers-temps : 1re, Dennisson ; 4me, Jenni ; 19me, Givel. Troisième tiers-temps : 4me, Wehrli ; 14me, Trepp ; 16me, Gebi Poltera ; 17me, Bragagnola.

×××

Arosa, 29 décembre.

Cette partie, qui avait été caractérisée par le retour des « anciens » Trepp et Gebi Poltera, fut très équilibrée. Lausanne mena constamment à la marque, sauf dans le troisième tiers-temps lorsque les Grisons réussirent coup sur coup trois buts, renversant la situation. Profitant d'une période d'affolement de l'équipe vaudoise, Arosa, qu'on voyait déjà vaincu, trompa trois fois Stempfel en l'espace de trois minutes. Les Lausannois trouvèrent cependant suffisamment de ressources pour tenter de rejoindre leur adversaire, pour sauver au moins un point de l'aventure. Et soixante secondes avant la fin des temps réglementaires, alors que presque tous les joueurs « piochaient » à proximité de la cage de Staub, Næf tira dans la mêlée. La confusion était telle que l'on ne sut pas de façon précise si le palet avait franchi la ligne fatidique. Les Lausannois prétendirent que si ; les Arosiens furent, comme bien on l'imagine, d'un avis opposé. Le juge de but répondit lui aussi négativement, de sorte que les arbitres Kost et Katz n'accordèrent point le but. Il s'ensuivit d'interminables palabres et les Lausannois quittèrent la patinoire en signe de protestation. Le résultat final fut donc de 6 à 5 en faveur des Grisons ; les arbitres déclarèrent même qu'en cas de protêt lausannois, le résultat deviendrait de 5 à 0 (forfait), toujours en faveur des Grisons. Attendons cependant la décision de la ligue.

E. M.

RÉSULTATS

Arosa - Lausanne 6-5
Ambri Piotta - Chaux-de-Fonds 5-3
Young Sprinters - Bâle 4-1

CLASSEMENT

	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
1. Davos	4	4	—	—	27	15	8
Young Sprinters	5	4	—	1	34	13	8
Zurich	5	4	—	1	32	14	8
4. Chx-de-Fds	5	2	—	3	22	27	4
Bâle	5	2	—	3	16	26	4
6. Ambri Piotta	4	1	—	3	10	16	2
Arosa	4	1	—	3	6	22	2
8. Lausanne	4	—	—	4	17	31	0

● Championnat suisse de hockey sur glace de ligue B : Montana - Gottéron Fribourg 5-6 (3-0, 0-2, 2-4) ; Sierre - Servette 1-3 (0-1, 1-0, 0-2) ; Grindelwald - Langnau 8-7 (3-0, 2-4, 3-3) ; Petit-Huningue - Grasshoppers 5-2 (1-0, 2-1, 2-1) ; Viège - Martigny 4-0 (0-0, 4-0, 0-0) ; Sierre - Gottéron 4-4 (1-1, 3-2, 0-1) Montana - Servette 4-5 (0-0, 3-3, 1-2).

GILBEY's
Spey Royal Scotch Whisky
LONDON DRY GIN
Agents généraux :
ERNEST FAVRE S.A. - Genève

HOCKEY SUR GLACE

Davos finaliste de la coupe Spengler

A la suite des résultats enregistrés dans les deux groupes éliminatoires, Davos et Etoile Rouge Brno sont qualifiés pour disputer la finale de la coupe Spengler (lundi soir), tandis que Milaninter et Grums se rencontreront pour l'attribution des troisième et quatrième places (mardi) et Tigrene Oslo et C. P. Zurich pour les cinquième et sixième (lundi).

Les résultats enregistrés durant le week-end furent les suivants :

Grums I. K. (Suède) bat Zurich 5-2 (4-0, 1-1, 0-1); Milaninter bat Tigrene Oslo 9-3 (4-1, 2-2, 3-0); Davos bat Grums I. K. 7-6 (4-0, 2-4, 1-2); Etoile Rouge Brno bat Milaninter 4-2 (1-2, 0-0, 3-0).

SPORTS DIVERS

Une nouveauté : le « motoskijoring »

Organisé par le Ski-Club et le Moto-Club de Bullet, le « motoskijoring » des Rasses a remporté un joli succès.

Au début de l'après-midi, le cheval est à l'honneur. En effet, seize skieurs participent aux courses de skijoring que remporte de haute lutte Gilbert Pilloud de Villars en 1' 43" et qui gagne définitivement le challenge mis en compétition. A la 2me place, nous trouvons Michel Kinndler de Champagne, toujours très sûr, en 1' 43" 4/5. Au classement inter-sections, la victoire revient au Ski-Club d'Yverdon avec les coureurs Kinndler, Besançon et Jaquier.

La seconde partie de la manifestation, plus bruyante mais combien de fois plus spectaculaire, a permis au public d'assister à du « motoskijoring ». Nouveauté pour notre région, cette spécialité de la moto laisse entrevoir de grandes possibilités. Rappelant les courses sur gazon, avec en plus le risque de glissade inhérent à tout sport sur neige, le « motoskijoring » demande au pilote un gros effort physique. En effet, sur une piste d'environ 600 mètres les temps mis par les coureurs ne sont que de très peu supérieurs à ceux mis sur la même distance en été. Quant aux skieurs, eux aussi doivent s'adapter à une vitesse plus grande dans les lignes droites et au ralentissement plus brusque des motos que des chevaux à l'entrée des courbes. Espérons que cet essai sera poursuivi les années prochaines sur une plus grande échelle. Chaque catégorie ayant couru deux manches, voici les résultats de cette journée :

Catégorie 250 cm³ : 1. Georges Romailler, Yverdon ; 2. Emile Cruchet, Giez ; 3. Alfred Jegge, Genève ; 4. Danel Duvoisin, Bonvillars.

Catégorie 500 cm³ : 1. Jacques Langel, la Chaux-de-Fonds ; 2. Roland Langel, la Chaux-de-Fonds ; 3. P.-A. Rapin, Payerne ; 4. Michel Métraux, Yverdon ; 5. Reymond Huguelet, Payerne ; 6. Etienne Benoit, Fleurier; 7. Florian Thévenaz, Bullet ; 8. James DuPasquier, Couvet.

J. F.

Apprenez aussi que...

● *La célèbre piste de Cresta-Run a été ouverte à l'entraînement à Saint-Moritz. Des concurrents d'Afrique du Sud, de Grande-Bretagne, de Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis, de Hollande, d'Italie et de Suisse se sont déjà retrouvés pour leurs premières descentes.*

● *A Nice, les boxeurs poids plumes Bobby Bell (Etats-Unis) et Francis Bonnardel (France) ont fait match nul, en dix rounds.*

● *A Lyon, le cheval « Orleix », appartenant à l'écurie suisse Saint-Hubert, a remporté une course de haies de 3000 m., dotée de 3000 fr. suisses de prix. Il y avait six partants et c'est M. Bouchet qui montait « Orleix ».*

● *La Fédération allemande de ski a déclaré que Marianne Seltsam ne sera pas invitée à participer aux éliminatoires prévues pour la sélection de l'équipe devant prendre part aux championnats du monde. La célèbre skieuse allemande a élevé une vigoureuse protestation contre cette mesure et elle a menacé de déposer une plainte en justice si la Fédération germanique maintenait cette décision.*

SKI

On skiera sans neige en Autriche

Afin de pallier le manque de neige, qui constitue le souci majeur des organisateurs des diverses compétitions de ski et notamment des concours de saut, certaines stations d'Autriche vont avoir recours à la matière plastique.

C'est ainsi qu'à Aflenz, en Styrie, où doivent se dérouler, du 12 au 16 février prochains, les championnats nationaux pour les disciplines nordiques, un tremplin et sa piste de réception seront garnis de tapis en matière plastique offrant sensiblement les mêmes conditions qu'une couche de neige bien damée.

Cette solution, déjà utilisée en Allemagne pour l'entraînement des sauteurs en été, serait plus économique que celle consistant à amener de la vraie neige par camions depuis les montagnes voisines, ainsi que cela s'est souvent pratiqué jusqu'à présent. Ce serait cependant la première fois qu'un tel système serait employé pour une compétition d'importance.

● Cross cyclo-pédestre à Leudelange : 1. Marc Thewes, Luxembourg, les 18 km. en 1 h. 02' 40" ; Willi Wehrli, Suisse, 1 h. 03' 19" ; 3. Johnny Goedert, Luxembourg, 1 h. 03' 50" ; 4. Pierre Wilmes, Luxembourg, 1 h. 05' 05".

● Le comité international pour le sport militaire a chargé l'armée italienne d'organiser les championnats internationaux militaires de ski 1958. Ces compétitions auront lieu à Bardonèche, au cours de la première moitié de février. Il est probable que l'armée suisse soit représentée par une équipe.

TENNIS

En coupe Davis

Les Américains n'ont pas été ridiculisés

La dernière journée de la finale de la coupe Davis, au stade de Kooyong, à Melbourne, a été favorable aux Américains qui ont obtenu deux victoires assez surprenantes ; de sorte que ce n'est finalement que par 3 à 2 que l'Australie a triomphé des Etats-Unis.

Les Australiens escomptaient que deux nouveaux succès dans les derniers simples leur permettraient d'égaler le vieux record de la Grande-Bretagne, réalisé de 1904 à 1906 : remporter trois années de suite le challenge-round par 5-0.

Pour cela, il eût fallu cependant que le jeune Malcolm Anderson batte le « vétéran » américain Vic Seixas, qu'il n'était jusqu'ici jamais parvenu à battre. A l'issue d'un duel particulièrement serré et lors duquel la tension ne se relâcha presque jamais, Anderson dut capituler, au 24me jeu du cinquième set. Ainsi l'honneur des Etats-Unis était d'ores et déjà sauvé.

Mais le néophyte Mac Kay causa ensuite une véritable sensation en obtenant un deuxième point pour ses couleurs, après un match très viril, qui alla également à la limite des cinq manches et au cours duquel sa puissance de frappe se révéla déterminante pour lui permettre de triompher du joueur considéré généralement comme le numéro un mondial en 1957 !

Résultats des deux simples de la dernière journée :

Vic Seixas, Etats-Unis, bat Mal Anderson, Australie, 6-3, 4-6, 6-3, 0-6, 13-11 ; Barry Mac Kay, Etats-Unis, bat Ashley Cooper, Australie, 6-4, 1-6, 4-6, 6-4, 6-3.

CYCLISME

Succès étrangers hier au Hallenstadion

Les équipes suisses ont dû nettement capituler devant les formations étrangères lors de l'américaine de cent kilomètres organisée dimanche au Hallenstadion zuricois et qui a donné les résultats suivants :

1. Schulte-Bugdahl, Hollande-Allemagne, 7 p., les 100 km. en 1 h. 56' 37"4 (moyenne 51 km. 475). A un tour : 2. Senfftleben-Forlini, France, 51 p. ; 3. van Steenbergen-Severeyns, Belgique, 28 p. ; 4. De Rossi-Faggin, Italie, 7 p. A deux tours : 5. Roth-Pfenninger, Suisse, 45 p. ; 6. Koblet-Bucher, Suisse, 9 p. ; 7. Meier-Tiefenthaler, Suisse, 1 p. ; 8. O. von Büren-Schweizer, Suisse, 0 p. A trois tours : 9. Wenger-Wirth, Suisse, 13 p ; 10. Walliser-Gassner, Suisse, 2 p. ; 11. Plattner-A. von Büren, Suisse, 0 p. ; 12. E. von Büren-R. Graf, Suisse, 0 p. A cinq tours : 13. Decorte-de Beuckelaere, Belgique, 10 p. A six tours : 14. Favre-H. Müller, Suisse, 1 p. Ont abandonné : Brun-Vaucher (Suisse).

LUNDI-SPORTS

RÉSUMONS

● Les footballeurs ont joué sur deux fronts hier : pour le championnat et pour la coupe.

● En championnat, Bâle a résisté à Lausanne, et Malley en a fait de même avec Lucerne. Dans les deux cas, le facteur terrain a compensé la différence de valeur des adversaires en présence.

● En coupe, les matches d'hier ont désigné deux demi-finalistes : Bellinzone et Granges, vainqueurs respectifs d'Urania et de Longeau.

● Un petit but a départagé Grasshoppers et Chiasso ; en faveur des Zuricois. La rentrée au Tessin des hommes de Grassi fut vraisemblablement pénible. Les supporters opposés à l'abandon de l'avantage du terrain (même contre 27,000 fr.) risquent de donner de la voix.

● Brunnen n'eut que son courage à opposer à Young Boys. Huit buts témoignent bien de la différence de catégorie des deux équipes.

● Thoune et Lugano enfin n'ont pu se départager. Une troisième édition devient donc nécessaire.

LA COUPE SUISSE DE FOOTBALL

Chiasso s'incline devant Grasshoppers

Grasshoppers - Chiasso 2-1 (1-1)

GRASSHOPPERS : Elsener ; Schmidhauser, Koch ; Bäni, Winterhofen, Vetsch ; Armbruster, Scheller, Robbiani, Ballaman, Duret. Entraîneur : Hahnemann.

CHIASSO : Nessi ; Colombo, Binda ; Boldini, Albisetti, Cavadini ; Chiesa, Laurito, Boffi, Gilardi, Riva IV. Entraîneur : Grassi.

BUTS : Riva (23me), Ballaman (23me). Deuxième mi-temps : Scheller (38me).

NOTES : Terrain du Hardturm en bon état bien que légèrement glissant, ce qui rendra le contrôle de la balle difficile. Temps frais. La cohorte tessinoise semble moins puissante que le dimanche précédent. 14,000 spectateurs, à nouveau, assistent à la partie arbitrée par M. Huber (Thoune), brouillon. Grasshoppers remplace Zurmuhle, blessé, par Scheller et laisse Vuko au repos. Chiasso présente la même formation que l'autre dimanche, seuls Gilardi et Albisetti ont échangé leurs places. A la 40me minute, Riva tire sur le poteau. Deux minutes avant la fin, Robbiani centre mais le poteau intervient à nouveau. Cornèrs : Grasshoppers - Chiasso 7-3 (3-0).

×××

Zurich, 29 décembre.

La logique fut respectée hier après-midi à Zurich où les spécialistes de la coupe surent mériter leur qualification. Chiasso ne se distingua que pendant un quart d'heure de la seconde mi-temps, pour être ensuite complètement submergé par les offensives des Zuricois qui, sous l'impulsion de Ballaman et de Winterhofen complètement retrouvés, luttèrent avec énergie pour arracher la victoire. La partie connut un niveau technique nettement supérieur à celle du dimanche précédent. Les gardiens eurent du travail pleins les bras et si Nessi se mit davantage en évidence par ses plongeons spectaculaires, Elsener eut par contre à deux occasions affaire à Riva et Chiesa qui tirèrent à bout portant sur lui. Une fois même le poteau sauva Elsener après que Riva, à nouveau très brillant, eut terminé un dribbling extraordinaire par un tir à effet à la 40me minute de la première partie. Mais dans l'occupation du terrain les coéquipiers de Ballaman surclassèrent assez nettement les Tessinois qui ne purent enlever l'enjeu grâce au seul Riva. Bäni, sans atteindre la perfection du dimanche précédent, se battit jusqu'à l'ultime minute par surveiller avec assez de bonheur notre international. Il y eut des situations désespérées devant chaque cage mais le sort ne voulut pas que l'écart à la marque fut élevé.

×××

On assista par moments à une partie fertile en émotion ; Ballaman ne transforma-t-il pas habilement un coup franc quarante-cinq secondes après le but de Riva? Un cinq à trois eut mieux correspondu à la valeur des lignes d'attaque. Chez les Tessinois, s'il faut louer à nouveau Riva, Laurito travailla plus que la dernière fois et sa technique reste excellente. Binda, solide défenseur, monta plusieurs fois à l'attaque et tenta des tirs de loin. Du côté des Zuricois, la défense est extrêmement homogène et Schmidhauser, par exemple, construisit maintes attaques dans un excellent style. Bäni et Winterhofen sont de remarquables demis tandis que l'attaque privée de la « locomotive » Zurmühle souffrit de la méforme complète de Robbiani qui ne réussit rien de bon. Heureusement que Ballaman se dépensa sans compter et que Scheller assez effacé en seconde mi-temps put obtenir splendidement le goal de la victoire à sept minutes de la fin. Lausanne jouera de façon très différente dimanche prochain. Hahnemann devra se souvenir d'un certain Vuko qui, s'il ne possède plus la vitesse, reste néanmoins un élément fort précieux, ne serait-ce que par ses coups de tête si précis. Les Grasshoppers, décevants lors de la première rencontre, se sont repris à temps, mais le choc du prochain tour de coupe pourrait nous valoir une surprise si les attaquants du Hardturm ne se montrent pas plus percutants.

C. W.

RÉSULTATS

COUPE SUISSE
(quarts de finale)
Longeau - Granges 1-3
Bellinzone - Urania 4-0
(huitièmes de finale)
Young Boys - Brunnen 8-0
Grasshoppers - Chiasso 2-1
Thoune - Lugano 2-2 (après prolongations)

CHAMPIONNAT SUISSE
(ligue nationale A)
Bâle - Lausanne 1-1
(ligue nationale B)
Malley - Lucerne 4-4

Rencontre de qualité à Longeau

Les hommes de Decker évitèrent les prolongations de justesse

Longeau - Granges 1-3

LONGEAU : Hänzi I ; Brosins, Abrecht ; Burri, Spahr II, Spahr I ; Witschi, Sommer, Beuggert, Hänzi II, Ghisoni. Entraîneur : Nagy.

GRANGES : Campoleoni, Raboud II, Fankhauser, Bohren, Morf, Sidler ; Hamel, Decker, Raboud I, Facchinetti, Moser II.

BUTS : Hamel (32me). Deuxième mi-temps : Sommer (9me), Morf, sur pénalty (39me), Hamel (42me).

NOTES : 3800 spectateurs entourent la pelouse un peu givrée et glissante, lorsque M. Keller (bon) de Bâle, donne le coup d'envoi de ce derby du pied du Jura. Tout au long du match, les gardiens s'illustreront par des arrêts inespérés où la chance joua un grand rôle au grand dam des avants qui n'en croyaient pas leurs yeux. A la 23me et à la 30me minutes surtout, Longeau a deux occasions parfaites pour ouvrir la marque, mais trop pressés, Hänzi II et Witschi n'en profitent pas. A la 32me minute, Hamel, toujours admirablement placé, reçoit une passe de Moser, s'infiltre dans la défense adverse et marque. Dès la reprise, le jeu repart de plus belle et les situations épiques se multiplient devant les deux cages. A la 9me minute, tout est remis en question par un magnifique retourné à 25 mètres de Sommer, qui laisse tout le monde sans réaction, y compris Campoléoni. Dès cet instant, le match prend l'allure d'un véritable combat de coupe : jeu viril, mais propre et sans méchanceté. Les émotions fortes ne manquent pas, puisque à la 20me minute, Spahr I ouvre en profondeur, Sommer tire, Campoléoni, sorti, est battu, mais Morf sauve sur la ligne. Hänzi I a du travail plein les bras, il plonge pour arrêter un violent tir de Moser ; il n'a pas repris son souffle que Raboud I récidive, après un premier tir de Hamel, Hänzi n'en peut mais... et le poteau renvoie la balle sur la poitrine du gardien revenu. Ce n'est pas fini, puisque deux minutes après, Hänzi I détourne difficilement un tir de Facchinetti et la latte sauve à nouveau Longeau, alors que Campoléoni, lui aussi battu, a vu la balle friser le poteau gauche ! On prévoit les prolongations, lorsqu'en cinq minutes, le drame est consommé. A la 39me minute, Hamel, toujours lui, reçoit une passe de Facchinetti, part seul vers Hänzi I, mais à la limite des « seize mètres », Spahr I le fauche : pénalty ! Morf ne manque pas l'occasion. Trois minutes plus tard, corner tiré à mi-hauteur par Moser que Hamel reprend imparrablement de la tête. Les jeux sont faits, au grand désespoir des supporters de Longeau. Corners : Longeau - Granges 8-7 (4-3).

×××

Longeau, 29 décembre.

Match de coupe, match entre équipes de ligues différentes et pourtant rarement il nous a été donné d'assister à une partie aussi équilibrée, disputée franchement mais avec « fair play », riche en renversements rapides de situations et d'émotions. Tour à tour, chaque formation présenta un jeu tantôt direct, fait de longues ouvertures précises aux ailes qui ne manquaient jamais d'inquiéter la défense adverse (Longeau) ; tantôt un jeu de petites passes rapides, s'infiltrant à travers le filet défensif pour trouver le coéquipier bien placé (Granges). Bref, un match qui fait que personne ne regrette de s'être déplacé. Si, pourtant, un regret : le résultat. En effet, chances, occasions manquées, supériorité alternée, techniques et tactiques différentes mais tout aussi effectives, tout devait amener, en bonne logique, le résultat nul. Cependant, il aura suffi de cinq minutes à Granges pour arracher une victoire qu'il n'espérait plus dans le temps réglementaire. Mené à la mi-temps par un but d'écart, Longeau rétablit l'équilibre au début de la reprise ; justice était faite. Mais hélas pour lui, un geste désepéré et le fléau de la balance s'inclina.

Tous les joueurs ont fait de leur mieux, ont donné le maximum pour faire triompher leurs couleurs, pour nous offrir aussi un beau spectacle : qu'ils en soient félicités. Disons pourtant que Longeau s'est surpassé et se retira avec les honneurs de la bataille.

G. Mi.

Acrobatique intervention de Winterhofer qui enlève la balle au Tessinois Boffi

Pour la deuxième fois

Thoune et Lugano n'ont pu se départager

Thoune - Lugano 2-2 (2-1 après prolongations)

THOUNE : Fink ; Furrer, Jaberg ; Kiener, Cziscek, Liechti ; Röthlisberger, Tellenbach, Luthi, Gantenbein, Rothenbühler.

LUGANO : Ghisletta ; Clerici, Ranzanicci ; Coduri, Frosio, Larsen ; Bernasconi, Poma, Kauer, Meylan, Steffanina.

BUTS : Tellenbach (5me et 25me), Kauer sur pénalty (29me). Deuxième mi-temps : Kauer (26me).

NOTES : M. Dienst (Bâle) arbitre cette rencontre suivie par 4000 spectateurs. Terrain gelé, temps clair et froid.

×××

Thoune, 29 décembre.

D'emblée, les « Artilleurs » attaquèrent avec décision, ce qui eut pour effet de surprendre les Tessinois qui avaient de la peine à s'organiser. Les Luganais réduisirent l'écart par un penalty. Cette première mi-temps nous montra des footballeurs locaux volontaires, tandis que les visiteurs, eux, construisaient bien leurs actions, mais se brisaient sur une défense attentive. Le résultat à la mi-temps correspondait exactement à la physionomie du jeu qui fut intéressant à suivre. Dès la reprise, changement de décors : Thoune joua la défensive à outrance, mettant toutes les balles en touche. Lugano, par contre, continua à construire, ce qui lui valut d'égaliser de façon méritée. Le jeu fut, dans l'ensemble, décousu, les hommes se marquant impitoyablement et chaque équipe ne procédant que par échappées. Les prolongations ne changèrent pas le résultat ; le jeu devint dur.

Match à rejouer donc sur un terrain neutre, probablement Lucerne.

E. A.

BOXE

Les éliminatoires des championnats suisses

En janvier et en février auront lieu les combats éliminatoires des championnats suisses amateurs qui se dérouleront à Lucerne le 8 mars. Les boxeurs qui ne figurent pas en première série devront tout d'abord disputer, dans le cadre régional, des combats préliminaires. Ensuite, les qualifiés accéderont aux éliminatoires nationales qui verront l'entrée en lice des premières séries. Les étrangers sont autorisés à participer à ces championnats pour autant qu'ils résident en Suisse depuis le 1er janvier 1953. Voici les dates prévues pour ces meetings : éliminatoires régionales, le 5 janvier à Bienne pour les associations des cantons de Berne, Bâle, Aarau et Soleure, le 12 janvier à Lausanne pour Genève, Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel, le 12 janvier à Lucerne pour Thurgovie, Glaris, Grisons, Schaffhouse, Zurich, Lucerne, Saint-Gall et Tessin ; éliminatoires nationales, le 26 janvier à Berne et le 9 février à Bienne.

Cossemyns rencontrera Bassey à Liverpool

Le Belge Pierre Cossemyns sera le prochain adversaire du Nigérien Hogan « Kid » Bassey, champion du monde des poids plumes. Le combat se déroulera le 23 janvier au Liverpool Stadium en 10 reprises, au poids de 58 kg. Le boxeur nigérien avait reçu des propositions du Palais des Sports de Paris pour un combat à disputer le 13 janvier. Hogan Bassey, qui revient d'une tournée de plusieurs semaines en Afrique, ne se sent pas suffisamment en forme pour boxer à cette date et préfère fixer sa rentrée au 23 janvier. Toutefois son manager M. Georges Biddles a déclaré que Bassey avait pris en considération l'offre de Paris et qu'il espérait se produire dans la capitale française avant de défendre son titre mondial. Entre temps, des pourparlers sont en cours en vue d'un combat que Hogan Bassey pourrait disputer à Bruxelles le 14 février contre un adversaire à désigner. Les organisateurs belges doivent donner leur réponse dans les quarante-huit heures. Les négociations en vue d'un championnat mondial entre Bassey et le Mexicain Ricardo Moreno à Los Angeles n'ont toujours pas abouti. L'organisateur californien M. Georges Parnassus voudrait mettre le match sur pied en mars, mais pour des raisons financières, M. Biddles préférerait qu'il se déroule en avril.

Sauf lorsque Eich manqua un... pénalty

Young Boys a pris son match au sérieux

Young Boys - Brunnen 8-0 (6-0)

YOUNG BOYS : Eich ; Bäriswyl, Bigler ; Häuptli, Steffen, Schneiter ; Spicher, Wechselberger, Meier, Allemann, Rey. Entraîneur : Sing.

BRUNNEN : Scodeller ; Elmer, M. Mettler ; X. Mettler, P. Mettler, Dietrich ; Pfyl, Wiget, B. Bossart, J. Bossart. Entraîneur : Hertle.

BUTS : Wechselberger (11me), Meier (15me), Meier (26me), Wechselberger (40me), Rey (44me), Allemann (45me) ; deuxième mi-temps : Spicher (22me), Wechselberger (35me).

NOTES : Le stade du Wankdorf est légèrement gelé, surtout sur la partie se trouvant à l'ombre des tribunes. Les joueurs auront beaucoup de peine à conserver leur équilibre. Les représentants de la IIme ligue sont accompagnés d'une forte cohorte de partisans et même la fanfare de Brunnen, invitée, a fait le déplacement et joue des airs entraînants, avant le match et pendant la pause.

C'est l'arbitre Guidi (Bellinzone) qui tient le sifflet ; Brunnen doit remplacer son entraîneur. Hertle, blessé contre Winterthour. Avec deux tirs sur la latte, Brunnen a perdu deux occasions de sauver l'honneur. En deuxième-mi-temps, Young Boys bénéficie d'un pénalty (hand) mais le gardien Eich(!) n'arrive pas à battre son vis-à-vis. Corners : Young Boys - Brunnen 13-4 (5-1).

×××

Berne, 29 décembre.

La victoire de Young Boys ne faisait pas l'ombre d'un doute, c'était plutôt la manière dont se défendrait le représentant de la deuxième ligue qui constituait l'attrait de cette partie. Brunnen s'est défendu avec un beau courage, sans jamais fermer le jeu ; on doit reconnaître qu'avec un peu plus de métier, ses avants auraient pu, deux fois au moins, battre le gardien adverse. La grandeur du terrain et l'effort déployé au cours de la première mi-temps (la plus intéressante) ont provoqué une baisse de régime dans les rangs de Brunnen, dont le gardien, le centre demi et le centre avant, se sont souvent mis en évidence.

Young Boys a pris la partie au sérieux et par moment les Bernois se battaient comme s'ils étaient menés à la marque. C'est ce qui, jusqu'à la fin, a conservé l'attrait de cette partie, dirigée supérieurement par l'arbitre tessinois Guidi. Une chose est certaine, pour les spectateurs bernois du moins, Young Boys ira loin dans la coupe et sera, dit-on, un des deux finalistes de cette compétition.

F. C.

En match de championnat renvoyé à cause de la grippe

Lausanne pouvait empocher deux points

Bâle - Lausanne 1-1 (0-0)

BALE : Stettler ; Bopp, Jermann ; Redolfi, Bohrer, Thuler ; Simonet, Weber, Hügi II, Sutter, Stäublé. Entraîneur : Strittich.

LAUSANNE : Schneider ; Magada, Magnin ; Perruchoud, Fesselet, Rœsch ; Klein, Zivanovic, Roth, Vonlanden, Coutaz. Entraîneur : Presch.

BUTS : Deuxième mi-temps : Rœsch (18me), Stäublé (23me).

NOTES : Temps froid, couvert. Terrain enneigé et gelé par endroits. 4000 spectateurs. Chez les Bâlois, absence de l'arrière Hügi I et de Magyar et rentrée de Hügi II au poste d'avant-centre et de Stäublé (aile gauche). L'état du terrain rend la conduite de la balle difficile et les vingt-deux acteurs ont de la peine à conserver leur équilibre. Après la pause les deux buts sont marqués en cinq minutes. A la 24me minute de la seconde mi-temps, Thuler, blessé dans une rencontre avec Roth, est transporté à l'hôpital. L'arbitre, M. Wyssling (Zurich), a eu quelques décisions assez larges en faveur des joueurs locaux. Corners : Bâle - Lausanne 3-7 (3-3).

×××

Bâle, 29 décembre.

Lausanne a livré une bonne partie au stade du Rankhof et vu leur légère supériorité territoriale et leur meilleure prestation d'ensemble, les Vaudois auraient dû s'approprier l'enjeu de la rencontre. Sur ce terrain, gelé par endroits, ils s'adaptèrent, en effet, mieux que leurs adversaires et échafaudèrent des combinaisons qui, à plusieurs reprises, mirent sérieusement en danger le but de Stettler. Le gardien des visiteurs n'eut, lui, que fort peu à intervenir, en première mi-temps surtout, car les Rhénans n'élaborèrent, en fait, qu'une demi-douzaine de descentes vraiment dangereuses. Ce n'est qu'après la pause que les deux équipes augmentèrent la cadence.

Si la défense de Lausanne s'est présentée sous un bon jour, l'attaque n'a pas été, elle, très heureuse dans sa réalisation. A Bâle, la rentrée de Hügi a passé absolument inaperçue, mais il faut relever la bonne tenue de l'arrière Jermann, remplaçant Hügi I. A l'actif des footballeurs locaux, précisons qu'ils évoluèrent à dix dans les vingt dernières minutes et qu'ils continrent avec un peu de bonheur l'assaut final des visiteurs.

INT.

ATHLÉTISME

Dans la course de la Saint-Sylvestre

Kuts sera-t-il gêné par la chaleur (45°) ?

La 33me course de la Saint-Sylvestre sera la plus sensationnelle de toutes celles qui se sont disputées à Sao-Paulo depuis 1947, en raison notamment du nombre et de la qualité des participants étrangers, qui représenteront dix-huit nations.

La plupart de ceux-ci se trouvent déjà à Sao-Paulo. Les deux derniers, le Belge Leenaert et l'Anglais Heatley, étaient attendus aujourd'hui. Mais parmi ceux qui étaient sur place depuis plusieurs jours figurent les principaux favoris, le Soviétique Vladimir Kuts (qui sera cependant peut-être gêné par la chaleur régnant à Sao-Paulo, la température ayant atteint 45 degrés !), le Portugais Manuel Faria, vainqueur l'an passé, le Français Maurice Chiclet et l'Américain Max Truex, sans compter l'Argentin Osvaldo Suarez, à la tête d'un fort lot d'athlètes sud-américains, comprenant entre autres ses compatriotes Walter Lemos, Luiz Sandoval et Gilberto Miori, les Uruguayens Viterbo Rivero, A. Maldana et Duilio Essimonti, les Paraguayens Mathias Valejos, Inocencio Avalos et Justino Lopes, les Chiliens Ramon Sandoval, Jaime Correa et Eduardo Fontecillas, ainsi que les meilleurs coureurs brésiliens.

Urania nettement battu outre-Gothard

Bellinzone sur la bonne voie

Urania a subi une nette défaite à Bellinzone. Il s'inclina par 4-0. Ce n'est cependant qu'en deuxième mi-temps qu'il baissa pied devant les attaques des Tessinois qui ont confirmé hier les progrès esquissés le dimanche précédent contre Bienne. Durant les premières quarante-cinq minutes, Urania fit bonne contenance, ses jeunes joueurs déployant une grande activité et compensant leur manque de routine par une volonté admirable. Bellinzone marqua par Persich à la 14me minute. En seconde mi-temps, la roue tourna ; Urania ne parvint plus à s'opposer avec autant de succès aux assauts adverses et, à la 14me minute à nouveau, Persich obtenait un deuxième point. Six minutes plus tard, Parlier capitulait devant un tir de Robustelli qui joue maintenant les centres-avants. Enfin, un pénalty, transformé à la 32me minute par Sartori, complétait la série. Les Tessinois eurent leur meilleur homme en Simoni, agent de liaison infatigable qui couvrit un énorme terrain. Mais l'équipe ne laissa apparaître aucun point faible. Elle n'avait pas encore réussi quatre buts cette saison ! Chez les Genevois, Laydevant, Liechti et Dufau furent ceux qui laissèrent la meilleure impression. 1700 personnes assistaient à cette rencontre dirigée par M. Schicker (Berne). Les équipes jouèrent dans la composition suivante :

BELLINZONE : Pernumian ; Ghilardi, Gianoni ; Terzaghi, Ziletti, Simoni ; Sartori, Pedrazzoli, Robustelli, Bezzola, Persich.

URANIA : Parlier ; Joye, Laydevant ; Liechti, Vincent, Kuster ; Linder, Dufau, Prod'hom I, Gasser, Pillon.

O. G.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Championnat d'Italie (15me journée) : Atalanta - Alessandria 1-1 ; Genoa - Torino 1-1 ; Juventus - Sampdoria, renvoyé (à cause du brouillard) ; Lanerossi - Bologna 3-2 ; Milan - Fiorentina 2-1 ; Napoli - Udinese 3-2 ; Roma - Internazionale 0-1 ; Spal - Lazio 3-0 ; Verona - Padova 1-2. — Classement : 1. Juventus, 21 p. (un match en moins) ; 2. Fiorentina, 20 p. ; 3. Padova, 19 p. (un match en moins) ; 4. Napoli, 19 p. ; 5. Roma, 18 p.

● Coupe de France, 32me de finale (match à rejouer pour la deuxième fois), à Tour, Nantes et Caen font match nul 0-0 après prolongations.

● Coupe des champions européens, huitième de finale (match de barrage) : à Bologne, Borussia Dortmund bat C.C. A. Bucarest 3-1 (mi-temps 1-1). Borussia est qualifié pour rencontrer Milan en quart de finale.

● Championnat de France (19me journée) : Reims - Angers 2-3 ; Saint-Etienne - Sedan 3-3 ; Alès - Toulouse 2-0 ; Nice - Marseille 3-0 ; Lens - Nîmes 1-1 ; Valenciennes - Monaco 0-0 ; Racing Paris - Lyon 2-4 ; Béziers - Sochaux 2-1 ; Metz - Lille 2-3. — Classement : 1. Reims, 28 p. ; 2. Monaco et Saint-Etienne, 24 p. ; 4. Lens, 23 p. ; 5. Nîmes, 22 p.

● La fédération galloise annonce que la F.I.F.A. a confirmé les dates des éliminatoires de la coupe du monde entre Israël et le Pays de Galles. Le match aller aura lieu le 15 janvier, à Tel Aviv, et le match retour, le 15 février, à Cardiff.

● Championnat d'Espagne (15me journée) : Saragosse - Real Madrid 3-1 ; Atletico Madrid - Real Sociedad 2-0 ; Grenade - Barcelona 4-0 ; Espanol - Atletico Bilbao 1-0 ; Seville - Valence 0-1 ; Ososuna - Jaen 5-1 ; Celta Vigo - Gijon 1-2 ; Valladolid - Las Palmas 2-0. — Classement : 1. Real Madrid, Atletico Madrid et Barcelona, 21 p. ; 4. Celta Vigo et Espanol, 18 p.

● Finale de la coupe d'Allemagne : Bayern Munich - Fortuna Dusseldorf 1-0.

● Quatre joueurs de Slovan Bratislava (Tegelhof, Bendekovic, Bena et Steiner), accusés d'espionnage, ont été condamnés à cinq ans de prison et à la perte de leurs droits civiques pour huit ans, par le tribunal de Bratislava (Slovaquie), pour avoir pris contact avec des « agents des services de renseignements ennemis » au cours d'un voyage en Autriche et avoir reçu des sommes d'argent pour leur collaboration future.

● A Münster, américaine cycliste sur 1001 tours (154 km.) : 1. Gieseler-Gillen, Allemagne-Luxembourg, 25 points, 3 h. 11' 16"9. A un tour : 2. Ziegler-Scholl, Allemagne, 36 p. ; 3. Plattner-Bucher, Suisse, 16 p. A trois tours : 4. Marsell-Reitz, Allemagne, 33 p. ; 5. Zoll-Junkermann, Allemagne, 31 p. Puis : 9. Favre-Brinkmann, Suisse-Allemagne, à neuf tours.

DERNIÈRE MINUTE

Bulletins de Sport-Toto falsifiés en Rhénanie

Des escroqueries sous forme de bulletins de Sport-Toto falsifiés ont été découvertes en Rhénanie - Palatinat. Elles se montent à l'équivalent de 660,000 francs suisses. Six fraudeurs, dont deux employés de la société du Toto de Coblence, ont été arrêtés. Ils avaient corrigé les bulletins en y inscrivant après coup les tips exacts.

OFFREZ
DES BAS
DE CLASSE

BAS NYLON ARWA

le bas perlon ultra-fin d'une finesse arachnéenne. Des coloris merveilleux

5.50

BAS NYLON BERKSHIRE

le bas de la femme exigeante avec arrête-mailles
Coloris en vogue

6.90

Les beaux bas s'achètent

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

POUR LES FÊTES
FOIE GRAS DE STRASBOURG
Caviar - Crevettes - Langoustes
Thon - Sardines
ESCARGOTS D'AREUSE
garantis pur beurre
GRAND CHOIX EN FROMAGES DE DESSERT
Roquefort - Gorgonzola - Fromage Monsieur
Camembert - Brie - Coulommiers - Chabichoux
Boursault - Pont-l'Evêque
Fromage Gervais et Baer
Mont-d'or 1er choix, fromage Jura et Gruyère
Marchandise spécialement choisie pour fondue
BAGNES - TILSIT
L'ARMAILLI
A. BORLOZ Hôpital 10
La maison spécialisée en produits laitiers
● Service à domicile ●

AU CEP D'OR
VINS ET LIQUEURS de toutes marques
WILLY GASCHEN
Moulins 11 - Tél. 5 32 52
NEUCHATEL
Vins italiens
Barbera en litre . . . 2.30
Valpolicella en litre . . 2.30
Chianti, la fiasque
Corona . . . . . 4.—
Poggetto 4.50
Spalletti 1er choix
Capsule rouge 4.80
» bleue (1950) . . 5.30
» or (1949) . . . 5.80
Toujours en magasin, en bouteilles :
Brachetto, Nebiolo et Asti
Prix spéciaux par quantité
SERVICE A DOMICILE

GRAMOS DISQUES
NON!
un disque
ne s'achète pas comme un morceau de savon
Ecoutez-le avant de l'acheter, vous vous éviterez des désillusions
Pas de publicité tapageuse. Nous laissons nos clients juger, car nous n'avons pas besoin de dire
que nos prix sont très avantageux
La comparaison saute aux yeux
Choix énorme en classique, folklore, jazz, danse, variétés
Notre installation est unique à Neuchâtel. 11 tables d'écoute. Pour les amateurs raffinés, AUDITION SUR CHAINE HAUTE-FIDÉLITÉ SPÉCIALE
Chez nous, pas de bousculade : nos clients sont servis très rapidement
Achetez vos disques de préférence chez
JEANNERET MUSIQUE
SEYON 28 - NEUCHATEL
La bonne maison neuchâteloise préférée des bourses modestes

Paff
ORFÈVRE-JOAILLIER-HORLOGER
PLACE PURRY, 7 - NEUCHATEL

A l'épicerie Th. Corsini
rue des Chavannes
On y achète de la marchandise de première qualité ; saucisses aux choux, au foie vaudoises, salami d'Italie, chianti, vins d'Asti, grand choix de vins rouges et blancs en litres et en bouteilles. Malaga, Vermouth, conserves, chocolats.

Pneus - service
René Nydegger
Tél. 5 63 43 Prébarreau

L·E·S L·I·V·R·E·S N·O·U·V·E·A·U·X

Ouvrages récents sur la musique et les musiciens

« O. RESPIGHI » (1)

par R. de Rensis

Traduit et adapté par G. Chapallaz

C'est le premier ouvrage paraissant en français et consacré à un compositeur encore peu connu chez nous. A part les « Pins de Rome », les « Fontaines de Rome » et quelques transcriptions d'auteurs anciens qui figurent parfois au programme de nos concerts, nous ignorons la majeure partie d'une œuvre très diverse. Entre 1910 et 1930, Respighi a en effet abordé tous les genres, de l'opéra à la cantate, du poème symphonique à la musique de chambre. Ce livre comble donc une lacune, nous offre une vue d'ensemble de toute cette production et notamment de remarquables analyses des œuvres lyriques du compositeur.

L'art de Respighi est un curieux mélange de classicisme et d'impressionnisme. A l'influence des anciens auteurs italiens et du chant grégorien s'ajoutent une couleur orchestrale, une puissance d'évocation étonnantes qu'il doit sans doute en partie à son ancien maître, Rimsky-Korsakov.

Après la première guerre, Maurice Ravel, les œuvres audacieuses d'Honegger et Strawinsky, les théories révolutionnaires de Schœnberg et son école accaparaient l'attention du monde musical et éclipsèrent un moment l'art néo-classique de Respighi, malgré sa réelle valeur humaine et poétique. Il est plus facile aujourd'hui de lui rendre sa véritable place et c'est ce qu'ont tenté, avec succès, l'auteur et le traducteur du présent livre.

Joliment préfacé par Jean Cocteau, cet ouvrage est suivi d'une liste très complète des œuvres de Respighi et d'une intéressante discographie.

L. de Mv.

Aspect de la musique contemporaine 1953-1957 (2)

par R.-Aloys Mooser

Ce remarquable ouvrage du musicologue et critique genevois fait suite à deux autres volumes qui couvrent la période 1921-1946 et 1947-1953. Il réunit les études publiées par l'auteur dans le journal « La Suisse » et qui ont trait à de nombreuses œuvres contemporaines exécutées dans différentes villes de Suisse ou de l'étranger, au hasard des concerts et des festivals.

On est bien libre de ne pas partager toutes les opinions de M. Mooser, mais on ne peut qu'admirer la sûreté de jugement et la perspicacité dont il fait preuve au cours de ces analyses. Les critiques d'art qui peuvent se permettre de publier sans retouche aucune — comme c'est ici le cas — leurs anciens articles sont bien rares. Or on s'aperçoit qu'il y a plus de trente-cinq ans, les éloges de M. Mooser s'adressaient à des compositeurs aujourd'hui universellement appréciés et que ceux qu'il « démolissait » n'ont guère connu que des succès éphémères.

C'est que l'auteur sait mieux que personne quelles sont ces qualités si diverses et parfois contradictoires qu'une œuvre de valeur se doit de manifester : originalité et puissance d'invention, unité de style, équilibre entre le fond et la forme, valeur expressive et poétique, science de l'orchestration s'il s'agit d'une œuvre symphonique. Capable de s'enthousiasmer à l'audition d'un chef-d'œuvre authentique, il dénoncera un peu plus loin, dans ce style musclé et souvent à l'emporte-pièce qui lui est propre, l'œuvre banale ou encore la construction formelle impeccable, mais sans âme ni vertu poétique.

Cet ouvrage qui nous fait passer de Prokofiev à F. Martin, de Schœnberg à Messiaen n'est pas qu'une sorte de guide des concerts à l'usage d'une élite ; il contribuera aussi à former le goût de bien des amateurs en leur montrant avec une souveraine logique d'après quels critères une œuvre peut être jugée bonne ou mauvaise.

L'intérêt de ce livre est encore rehaussé par une admirable préface d'Emile Vuillermoz qui présente cet ouvrage « comme un témoignage éclatant de la conscience professionnelle, de la compétence technique et de la farouche indépendance de son auteur... en un temps où le franc-parler et le courage sont devenus les plus dangereuses des vertus civiques ».

L. de Mo.

(1) Editions Gessler, Sion, 1957.

(2) Editions Labor et Fides, Genève, 1957.

ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'UNION DES VILLES SUISSES

L'Annuaire statistique de l'Union des villes suisses vient de paraître. Cet ouvrage contient les principaux chiffres concernant la population et l'économie des 31 villes affiliées à l'union. Plus complète encore que la précédente, cette 24me édition qui porte sur l'année 1956, constitue une mine précieuse de renseignements sur la situation et l'évolution des grandes localités du pays.

« PIONNIERS SUISSES DE L'ÉCONOMIE ET DE LA TECHNIQUE »
(Ed. Pierre Boillat, Bienne)

L'Institut de recherches économiques, qui s'est fixé comme but d'encourager les travaux de recherches dans le domaine de l'histoire économique suisse, vient de publier le troisième fascicule de son étude sur les pionniers de l'économie et de la technique. Ce cahier est consacré à Daniel Peter, inventeur du chocolat au lait, Théodore Turrettini, animateur de la Société genevoise d'instruments de physique, Edouard Sandoz, fondateur de la fabrique de produits chimiques Sandoz S. A., à Bâle, et Henri Cornaz, fondateur de la verrerie de Saint-Prex.

PROCURER DE LA JOIE

Telle est l'intention de la revue « Das ideale Heim » (Editions Schönenberger S. A., Winterthour). Ses rédacteurs ne veulent pas seulement conseiller le lecteur qui entend réellement embellir son home, non, ils aimeraient le mettre en un état d'optimisme admiratif et de bien-être, même si ses vœux sont simplement platoniques. C'est cet enchantement, précurseur des fêtes de fin d'année, que reflète aussi le numéro de novembre de « Das ideale Heim ». Les deux articles principaux présentent une intéressante et confortable maison à une famille et un superbe choix de meubles. Mentionnons encore un reportage sur les meubles de radio.

MARTHA QUEST
par Doris Lessing (Plon, Paris)

Les lecteurs français connaissent déjà Doris Lessing dont le roman traduit sous le titre de « Vaincue par la brousse » a connu un très grand et légitime succès lors de la parution, il y a deux ans, dans la collection « Feux Croisés ». Doris Lessing étudiait avec une vigueur, une éloquence et une émotion proprement extraordinaires les rapports entre Blancs et Noirs en Afrique du Sud. C'est également d'une question brûlante qu'elle nous entretient dans « Martha Quest » : des rapports entre deux générations, celle des parents et celle des enfants.

Henri Mondor
PROPOS
familiers de Paul Valéry
(Editions Grasset)

C'est une chance pour l'histoire littéraire que, de ceux qui approchèrent Valéry et connurent l'enchantement de son esprit ainsi que l'agrément de son caractère, l'un, merveilleusement sensible à l'homme autant qu'à son œuvre, ait eu la volonté de retenir et de consigner les « Propos familiers » du grand écrivain. Henri Mondor sait voir et sait entendre. Il est en outre servi par une mémoire dont les prodiges n'ont pas fini de nous étonner. Ainsi, dans les dernières années de l'existence de Valéry, ne manquait-il guère de noter dans ses cahiers les libres jeux des propos tenus à table, les débats et aussi les confidences.

Voici donc un Valéry intime, vu par un ami qui sut être un témoin attentif et qui nous rend, dans toute leur verdeur, les propos d'un causeur éblouissant et non-conformiste.

Petite chronique de la T.V.

OUVREZ L'ŒIL ET LE BON...

H. GEIGER A STUTTGART

La TV allemande a invité H. Geiger, qui sera interviewé à fin décembre devant les caméras du studio de Stuttgart. L'aviateur des glaciers montrera à cette occasion de larges extraits des magnifiques films tournés par la télévision suisse pour les quatre émissions présentées avec le succès que l'on sait par A. Burger ; J.-J. Lagrange, réalisateur des émissions, se rendra également à Stuttgart.

LA DIFFUSION DES ÉMISSIONS PAR AVION

Il a été annoncé que l'U.R.S.S. avait procédé à des diffusions d'émissions entre Moscou et Minsk par le truchement d'émetteurs placés à bord d'avions croisant à des altitudes données. Précisons que des expériences analogues ont déjà eu lieu ou se poursuivent dans plusieurs pays, notamment aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Seuls le coût des opérations et l'obligation de maintenir des avions volant dans des rayons et à des altitudes donnés empêchent de vulgariser le système, sinon à des fins militaires.

La Suisse, elle aussi, s'est occupée du problème. En 1951, M. W. Kuentz, de Berne, montrait, dans une étude très intéressante publiée dans le bulletin technique des P.T.T., quelles seraient dans les chefs-lieux des cantons les conditions de réception d'un émetteur de stratovision placé dans un avion croisant au-dessus de Berne à 10.000 mètres d'altitude. Presque tout le Plateau et une grande partie des régions avoisinantes recevraient les émissions. La situation serait — aux points extrêmes de la Suisse — particulièrement favorable pour Genève et Saint-Gall. Mais, pour l'ensemble du pays, compte tenu des Alpes, un seul émetteur de stratovision serait insuffisant.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

5 décembre. Dubois Frères S.A., horlogerie, à la Chaux-de-Fonds. La signature de Mathias Wirz est radiée.

5. Le chef de la maison Mme A. Jobin, épicerie, mercerie, vins, au Locle, est Alice-Elisa Jobin.

5. Transfert à Montilier du siège de la maison Arthur Uhlmann, société anonyme, horlogerie, précédemment à la Chaux-de-Fonds.

6. La maison Georges Hertig fils et Cie à la Chaux-de-Fonds, vins, exploitation du domaine de « Tête de Ran », ajoute à son genre d'affaires : agence pour la vente en Suisse d'eaux minérales étrangères, atelier de réparation de caisses, futaille et véhicules à moteur.

6. Modification de la raison sociale Kaufmann et Cie, cadrans, à la Chaux-de-Fonds, en celle de Kaufmann et Cie, Fabrique Natère. Roger Kaufmann étant décédé, Adèle-Olga Kaufmann est entrée comme associée. Georges-André et Albert Kaufmann ont la signature collective.

Radiation des raisons sociales suivantes :

Arthur Jobin, épicerie, au Locle, par suite de décès du titulaire ;

Mme Klenk-Moreau, tabacs, au Locle, par suite de remise de commerce ;

Alfred Koch, chaussures, à Neuchâtel, par suite de cessation de commerce ;

W. Boiteux, gravure, au Locle, par suite de remise de commerce ;

Association patronale des mécaniciens et constructeurs-mécaniciens de la Chaux-de-Fonds, cette association n'étant plus assujettie à l'inscription ;

Jean-Louis Kessler, articles de ménage, à Neuchâtel, par suite de cessation de commerce ;

Alexis Perrenoud, épicerie, au Locle, par suite de remise de commerce ;

Vêtements Breisacher, à Neuchâtel, par suite du décès du titulaire.

6. Roulet S. A., gravure, pendulettes, au Locle. — Alfred Roulet est nommé administrateur avec signature individuelle. Robert Jacot-Guillarmod est nommé fondé de pouvoir avec signature collective.

6. John Bringolf & Co S. A., Montres Brina, à Neuchâtel. — Les pouvoirs d'André-Virgile Racine sont éteints. Hans-Ruedi Schär est nommé fondé de pouvoir avec signature individuelle.

10. La Scala S. A., immeubles, cinémas, à la Chaux-de-Fonds. — Président : Maurice Fluri-Deschamps. Les pouvoirs de Frédéric-Jean Probst, démissionnaire, sont éteints.

10. Association suisse des fabricants de pivotages, à la Chaux-de-Fonds. — La signature de Roger Sandoz, démissionnaire, est radiée. Alcide Baur est nommé président et Constant Sandoz vice-président.

10. Sous la raison sociale Gravage S. A., au Locle, il a été constitué une société anonyme ayant pour but l'exploitation d'un atelier de gravure et découpage pour l'horlogerie. La société peut participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger. Capital social : 50,000 fr. Président : William Boiteux.

11. Wermeille et Cie, décolletage, à Saint-Aubin. — Nelly-Léa Schlunegger est associée indéfiniment responsable en remplacement de Louis-Henri Schlunegger, décédé. Nelly-Marguerite Petitpierre est associée commanditaire.

11. Société coopérative de consommation de Neuchâtel et environs, à Neuchâtel. — Henri Verdon est président en remplacement de Louis Glanzmann, démissionnaire. Vice-présidents : Paul Robert-Grandpierre et Max Baumberger. Secrétaire : Amélie Sandoz. Vice-secrétaire : Raymond Segessemann. Otto Egger est nommé directeur et Robert Rebord sous-directeur.

11. Modification des statuts de la maison Hildenbrand et Cie S. A., ferblanterie, à Neuchâtel, le capital social ayant été porté de 50,000 à 100,000 fr.

12. Huther S. A., Montres Brunella, à Chambrelin. — Président : Max Dietrich. Membre : Hans-Edouard Meyer. Les pouvoirs de Conrad Fehr, démissionnaire, et la signature de Pierre Lœffel sont éteints.

12. Fabrique d'horlogerie Angélus, Stolz frères, société anonyme, le Locle. Les signatures de Willy Stolz, décédé, et de Jean-Samuel Vuille, sont radiées. Charles Perret et Othmar Herzog sont nommés fondés de pouvoirs.

12. Barbezat & Cie, à Fleurier. — Jean-Louis Barbezat est associé indéfiniment responsable en remplacement de Jean-William Barbezat, décédé. Léonie Barbezat est associée commanditaire. René-Emmanuel Vaucher et Roger-Paul Chuat ont la signature collective. La société a modifié son genre de commerce comme suit : fabrique de produits chimiques, importation et distribution de produits pharmaceutiques et cosmétiques.

13. Caisse de Crédit Mutuel de Cornaux. — Edouard-Alexandre Clottu est nommé secrétaire avec signature collective, en remplacement de Robert Tissot, démissionnaire.

14. Transfert à Nyon du siège de la maison Perret & Cie S. A., horlogerie, précédemment au Locle.

16. Le chef de la maison Huguette Perrenoud, épicerie, mercerie, au Locle, est Huguette-Denise Perrenoud.

16. Le chef de la maison Vêtements Breisacher, à Neuchâtel, est Roger Breisacher.

16. Valcena S. A. No 3, immeubles, à Neuchâtel. — Rose-Marie Burckhardt est administratrice unique en remplacement de Marcel-Georges Prêtre, démissionnaire.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Conclusion d'un contrat de mariage entre :

Jeremija Ivanovic et Nelly-Bluette née Béguelin, à la Chaux-de-Fonds, stipulant le régime de la communauté universelle ;

Ernesto-Plinio Crivelli et Emma-Lina née Isoz, à la Chaux-de-Fonds ;

Karl-Anton Galle et Yvette-Andrée née Lüthi, à la Chaux-de-Fonds.

22 nov. Clôture de liquidation de la succession répudiée de Louis-Secondo Mora, cordonnier, au Locle.

26. L'autorité tutélaire du district de la Chaux-de-Fonds a :

désigné Mlle Marcelle George en qualité de tutrice d'Eric Robert-Tissot et de Christine Delay ;

prononcé la mainlevée de la tutelle d'Alain-Edouard Dubois, et libéré Edouard Dubois de ses fonctions de tuteur ;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Jean-Claude Sandoz et de Gilbert Jacot et libéré René Werner de ses fonctions de tuteur ;

désigné Mlle Suzanne Perret en qualité de tutrice d'Alain Saucy ;

désigné Pierre Zumbach, à Genève, en qualité de tuteur de Jean-Daniel Fahys;

désigné Jean-Pierre L'Eplattenier en qualité de tuteur de Christian-Michel Neuenschwander, d'André-Marc Ravessoud, de Marlyse Mischler et d'Irène-Marguerite Freiholz ;

accepté le transfert dans son for de la tutelle de Mireille Jeanmaire-dit-Quartier, et désigné Ernest Jeanmaire en qualité de tuteur ;

prononcé la mainlevée de la tutelle de Patrice-Jean-Pierre Clerc, légitimé Lardon, et libéré Jean-Pierre L'Eplattenier de ses fonctions de tuteur.

29. Ouverture de la faillite de Willy Mojon, serrurier, à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 20 décembre.

29. Ouverture de la faillite d'Adolphe Bohren, ouvrier, à Fleurier. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 23 décembre.

29. Ouverture de la faillite de Louis Guillaume-dit-Gentil, manœuvre, à Couvet. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 23 décembre.

30. Ouverture de la faillite de La Boutique de Jac'mine, Mme Jacqueline Berger, à Neuchâtel. Délai pour les productions : 30 décembre.

30. Ouverture de liquidation de la succession répudiée de Bernard-Edgar Pellaton, mécanicien, à Hauterive. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 20 décembre.

30. Ouverture de liquidation de la succession répudiée de Lilliane-Marie Girod, ménagère, à la Chaux-de-Fonds. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 23 décembre.

30. L'état de collocation de la succession insolvable d'Emma-Mina Jacot-Descombes née Grossen, ménagère, à la Chaux-de-Fonds, peut être consulté à l'Office des faillites du dit lieu.

30. Clôture de la faillite de Revêt S. à r. l., linoléums, à la Chaux-de-Fonds.

30. Clôture de la faillite de Marcel Girard, ouvrier, à la Chaux-de-Fonds.

30. Ensuite de faillite, Gottfried Schaer et Marguerite née Huguenin, à la Chaux-de-Fonds, sont soumis de plein droit au régime de la séparation de biens.

4 déc. Ouverture de la faillite de Marc Guillaume-Gentil, plâtrier-peintre à Neuchâtel. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 24 décembre.

5. L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a :

nommé Juliette Auroi en qualité de tutrice de Yves-Ernest Froidevaux ;

nommé Sam Humbert en qualité de tuteur de Danielle Sandoz ;

nommé Magdeleine Renaud en qualité de tutrice de Geneviève Richatd ;

nommé Denis Wavre en qualité de tuteur de Christiane-Frédérique Netuschill.

7. Ouverture de la faillite d'Adolphe Bornoz, précédemment fabrication de meubles, à Neuchâtel. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 27 décembre.

7. Ouverture de la faillite de Werner Hirschi, horloger, à Auvernier. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 30 décembre.

10. L'autorité tutélaire du district du Locle a :

relevé Maurice Descombes, à Saint-Martin, de ses fonctions de tuteur de Josette-Simone Morand et nommé pour le remplacer Monique Dedye, à la Chaux-de-Fonds.

CIRAVEGNA depuis 1890
Vermouth
NOBLESSE
BLANC SEC

AUX DOCKS
TEMPLE-NEUF 10

SES VINS: En litres — Montagne 1.50 — Rioja 1.85 — Mascara 2.30 — Saint-Georges 2.40 — Castel del Monte 1.90 — Valpolicella 2.30 — Barbera 2.30 — Chianti 2.20

ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS !
Nous reprenons au plus haut prix du jour tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs
GRANDES FACILITÉS — MEUBLES LOUP — LIVRAISON FRANCO
Beaux-Arts 4 — NEUCHATEL — Croix-du-Marché 3
Tél. 5 30 62
Une carte suffit : demandez la visite de M. Loup, qui vous conseillera

MESDAMES, sur votre liste de commissions, n'oubliez pas d'ajouter nos délicieuses
taillaules neuchâteloises
et, le samedi matin, nos bonnes
tresses
Boulangerie fine Pâtisserie
Mello
Seyon 22, tél. 5 29 92

RÉVEILLON... Coop DE NEUCHATEL ET ENVIRONS *SYLVESTRE...*
ASTI « Monopole » (préparé en cuve close) 3.60 la bouteille
Mousseux « Comte de Castillon » 5.30 la bouteille
Mousseux « Mauler » ou « Bouvier » 8.75 la bouteille
MOINS RISTOURNE !

A remettre dans grand village de la Côte (vaudoise), pour cause de départ,
salon de coiffure
2 places dames, 1 place messieurs. Installation Willen, pas de reprise de clientèle. Conviendrait pour couple ou coiffeur mixte. Faire offres sous chiffres P. Z. 22862 L. B. à Publicitas, Lausanne.

A vendre faute d'emploi
souliers de ski
hommes No 43, peu usagés. — Téléphone 5 76 31, Neuchâtel.

Pour vos étrennes
venez chez Etienne
Bric-à-brac, Moulins 15.

Toute sécurité à...
L'UNION Compagnie d'Assurances
I.A.R.D.
Agence générale : R. Hildbrand
22, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel

Oies grasses extra-fines, gavées (4½ à 6 kg.) prêtes pour la casserole, le kg. Fr. 7.–
Dindes du pays (3½ à 6 kg), le kg. . . . . Fr. 9.– (les volailles peuvent être livrées farcies)
Miel du pays 1957 le bidon de 2 kg. . . . . Fr. 18.50
Foie gras d'oie truffé
Demandez prix courant. Livraison sans frais par
BRUNO RÖTHLISBERGER
THIELLE-WAVRE. Tél. (038) 7 54 69.

Des occasions à saisir
Ne manquez pas cette offre
MEUBLES LOUP
Croix-du-Marché 3 - Neuchâtel

1 belle chambre à coucher à 1 lit, avec literie, Fr. 1000.—.
1 combiné 3 corps, moderne, à Fr. 400.—.
1 bureau noyer, luxe, à Fr. 450.—.
1 meuble classeur pour bureau, tout noyer, à Fr. 450.—.
2 secrétaires en noyer, à Fr. 130.— et Fr. 180.—.
2 secrétaires Louis-Philippe, rénovés, à Fr. 450.— et Fr. 400.—.
6 buffets de service, à Fr. 90.—, Fr. 100.—, Fr. 150.—, Fr. 160.—, Fr. 180.—, et Fr. 220.—.
4 tables anciennes, rénovées, à Fr. 200.— la pièce.
2 tables demi-lune, à Fr. 190.— et Fr. 250.—.
1 lot de chaises de Fr. 8.— à Fr. 15.—.
3 bibliothèques, noyer et hêtre, à Fr. 75.—, Fr. 220.— et Fr. 300.—.
1 morbier ancien, à Fr. 100.—.
1 bahut, à Fr. 250.—.
3 armoires 2 portes, à Fr. 170.—, Fr. 200.—.
2 armoires à glace, dont 1 à 1 porte et 1 à 2 portes, à Fr. 200.— et 250.—.
5 armoires anciennes, rénovées, à Fr. 350.—, Fr. 430.—, Fr. 650.—, Fr. 750.— et Fr. 850.—.
1 studio moderne, rouille, à Fr. 550.—.
5 très beaux studios modernes, à Fr. 550.—, Fr. 1000.—, Fr. 1250.—, Fr. 275.—, Fr. 450.—.
1 salon Louis XV refait à neuf, 9 pièces, tissu rose, à Fr. 1450.—.
1 salon 1900 acajou, 9 pièces, recouvert en tissu de style neuf, à Fr. 1500.—.
1 salon : 2 fauteuils et 1 canapé Bidermeier, à Fr. 1000.—.
3 divans-couches modernes, à Fr. 120.—, Fr. 170.— et Fr. 250.—.
2 divans-canapés refaits à neuf, à Fr. 170.— et Fr. 250.—.
4 fauteuils, à Fr. 50.— et Fr. 100.— pièce.
2 fauteuils crapaud refaits à neuf, à Fr. 200.— et Fr. 250.—.
2 tapis laine de 2 × 3 m., à Fr. 200.— et Fr. 150.— la pièce.
2 machines à coudre, Fr. 25.— la pièce.
1 machine à coudre, à Fr. 100.—.
2 grandes malles, à Fr. 80.— et Fr. 100.—.
3 paires de lits jumeaux, literie à l'état de neuf, à Fr. 250.—.— et Fr. 300.— pièce.
4 lits 2 places, à Fr. 110.—, Fr. 280.—, Fr. 320.— et Fr. 350.—.
6 lits à 1 place, à Fr. 60.—, Fr. 90.—, Fr. 110.—, Fr. 150.—, Fr. 200.— et Fr. 250.—.
5 divans-lits, à Fr. 150.—, Fr. 160.—, Fr. 180.—, Fr. 90.— et Fr. 120.—.
7 duvets, de Fr. 30.— à Fr. 45.— la pièce.
1 lot d'oreillers et traversins, à Fr. 10.—, à Fr. 15.— et Fr. 5.— pièce.
4 tables de nuit modernes, à Fr. 75.— la pièce.
1 lot de tables de nuit, à partir de Fr. 5.— la pièce.
7 commodes, à Fr. 60.—, Fr. 80.—, Fr. 90.—, Fr. 100.—, Fr. 110.—, Fr. 120.— et Fr. 280.—.

ainsi que de nombreux autres meubles, soit : tables, fauteuils, pharmacies, sellettes, fauteuils pour malade, chaises longues, pendules, etc.

BEAU CHOIX DE MEUBLES ANCIENS, RÉNOVÉS, PEINTURES ET BIBELOTS
FACILITÉS DE PAIEMENT

Un choix dont vous n'avez pas idée !

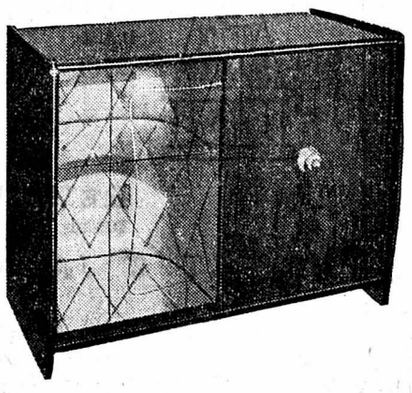

Offrez — ou offrez-vous ! —
un meuble pour radio-gramo et pick-up
Grand arrivage de nouveautés !
Cliché : meuble pour pick-up et discothèque, comprenant un bar somptueusement capitonné, avec sol en miroir, porte coulissante et tablette pour verres.
Une vedette ! **Fr. 148.-**
Autres modèles, dont plusieurs livrables également en ébénisterie claire: Fr. 195.—, Fr. 210.—, Fr. 225.—, Fr. 245.—.

Toute la radio, toutes les grandes marques à des conditions « Arts Ménagers »
Et chaque semaine de nouveaux arrivages !
Nous acceptons votre ancien appareil en paiement partiel et accordons volontiers de très larges facilités de paiement.

PETIT APERÇU
D'UN STOCK PERMANENT DE PLUS DE 1000 APPAREILS :

Si vous aimez les meubles modernes, vous admirerez ce nouveau
Meuble radio-gramo GRUNDIG 1958
en bois clair.
5 haut-parleurs pour la diffusion du son en relief ; réglage très poussé des tonalités.
4 gammes d'ondes dont OUC.
Nouveau changeur automatique pour 10 disques à 4 vitesses.
Dim. : 110 x 79 x 41 cm. env.
Fr. **1.125.-**

(Bois clair ou bois foncé, au choix)
Meuble radio-gramo TONFUNK « Bohème I »
5 haut-parleurs de concert pour la diffusion du son en relief.
4 gammes d'ondes dont OUC.
Nouveau tourne-disques 4 vitesses.
Dim. : 60 x 73 x 39 cm. env.
seulement Fr. **798.-**
Avec changeur automatique 10 disques, 4 vitesses **895.-**

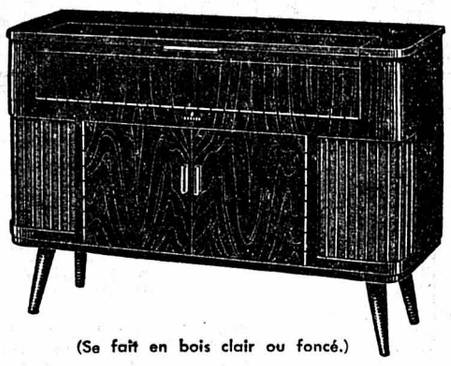

(Se fait en bois clair ou foncé.)
Meuble radio-gramo SIEMENS 1958
avec 6 haut-parleurs de concert pour diffusion du son en relief.
Nouveau changeur automatique pour 10 disques, 4 vitesses.
4 gammes d'ondes dont OUC.
Clavier de commande à 13 touches dont 5 pour la sélection des sonorités.
Dimensions : 111 x 78 x 40 cm. env.
Fr. **1.395.-**

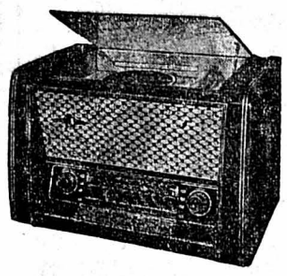

Radio-gramo de table LŒWE OPTA
3 haut-parleurs de concert pour diffusion du son en relief.
6 touches et 2 boutons pour sélection et réglage séparé des tonalités.
4 gammes d'ondes dont OUC.
Antennes Ferrit et Dipôle incorporées.
Tourne-disques pour disques normaux et microsillons.
Dim. : 56 x 37 x 35 cm. env.
seulement Fr. **585.-**

Meuble radio-gramo avec bar capitonné KUBA « Carmen » 1958
3 haut-parleurs pour diffusion du son en relief.
4 gammes d'ondes dont OUC.
Nouveau changeur automatique 10 disques, 4 vitesses Telefunken.
Dimensions : 112 x 93 x 42 cm. env.
Fr. **1.095.-**

Valise portative PHILIPS avec radio et tourne-disques
4 longueurs d'ondes dont OUC.
Réglage des sonorités.
Antennes Ferrit et Dipôle incorporées.
Tourne-disques pour microsillons et disques normaux.
Se branche simplement sur le courant lumière (multivolts).
Dim. : 40,8 x 35,6 x 20,3 cm.
(y compris couvercle) Fr. **395.-**
Prix + 5 % luxe

Meuble radio-gramo PHILIPS « Saturne » 1958
4 haut-parleurs pour diffusion du son en relief.
4 gammes d'ondes dont OUC.
Sélecteur des sonorités à 3 touches.
Nouveau changeur automatique pour 10 disques, à 4 vitesses.
Dimensions : 100 x 82 x 40 cm. env.
Fr. **1.145.-**

- Tourne-disques et changeurs automatiques de disques sur socle ou en valises, **à brancher sur un poste de radio.**
- Tourne-disques ou changeurs automatiques de disques en valises avec amplificateur, **indépendants du poste de radio.**
- **Enregistreurs** derniers modèles (Gründig, Philips, AEG, Saja, Butoba, Geloso, etc.) fonctionnant sur courant lumière ou sur piles.

Etc... etc...

DISQUES !
- **Des milliers de nouveautés viennent encore d'arriver !** (Disques français, disques pour enfants, etc.)
- **Près de 50 marques mondiales** à des prix « Arts Ménagers » (de Fr. 2.50 à Fr. 26.90).
- Ecoute au magasin ou SELF-SERVICE avec ristourne.

Service de garantie assuré par nos propres spécialistes (avec stock de pièces de rechange sur place) sur simple coup de téléphone.

aux Arts Ménagers sa.
26, RUE DU SEYON, NEUCHATEL
Tél. (038) 5 55 90
A la **Chaux-de-Fonds : Exposition Torre,** 18, Léopold-Robert

Venez passer les fêtes de l'An

à l'HÔTEL DU VAISSEAU

PETIT-CORTAILLOD

SYLVESTRE

SOUPER AUX CHANDELLES

Prix Fr. 15.—

y compris entrée, danse, cotillons et serpentins

MENU:

Consommé
Palée du lac
en sauce du chef
Poularde de Houdan
aux pointes d'asperges
Pommes paille
Salade
Vacherin glacé

NOUVEL-AN ET 2 JANVIER

Prix Fr. 11.—

MENU:

Velouté d'asperges
Palée du lac
en sauce du chef
Poularde de Houdan
ou
Gigot de chevreuil
à la crème
Petits pois au beurre
Pommes paille
Salade
Coupe Nouvel-An

L'ORCHESTRE DOMINO conduira le bal aux chandelles

Election de Miss Nouvel-An - Entrée : Fr. 3.— donnant droit au bal - **Cotillons et serpentins**

Veuillez réserver dès ce jour vos tables au tél. 6 40 92

HOTEL-RESTAURANT DU SOLEIL

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nous présentons à notre fidèle clientèle nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et recommandons nos

menus des fêtes

agrémentés d'un virtuose accordéoniste

Dîner du Réveillon

Fr. 10.—

Sélection de hors-d'œuvre riches
Médaillon de langouste moscovite
Terrine du chef truffée
Consommé
Cock-a-Lecky
Turbotin d'Ostende poché
Sauce riche
Aiguillette de Dindonneau zougoise
Pommes croquettes
Salade Waldorf
Clémentine givrée

Nouvel-An au soir

Menus soignés et toutes nos spécialités
Cuisine riche et abondante (toute au beurre)

Dîner du Nouvel-An à midi

Fr. 10.—

Real-Turthe
Jambon de campagne à l'os
Filet de sole aux crevettes
Poularde de Louhan à la broche
Pommes Lorettes
Petits pois à la Française
Salade
Parfait glacé liqueur
Biscuits

Il est prudent de réserver sa table

Tél. 5 25 30 J. PEISSARD, restaurateur

NOUVEL-AN À

Consultez le livre des menus de fête et réservez votre table dès aujourd'hui.

La Cave Neuchâteloise

Terreaux 7
Tél. 5 85 88

Sylvestre, 1er et 2 janvier

Trio professionnel

Roger d'Yvernois, de Genève

avec

Georges SCHALLER

compositeur, accordéoniste virtuose

HÔTEL DE LA GARE ★ CORCELLES-PESEUX

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et lui soumet ses menus de fête

Sylvestre

Consommé au Sherry

Pâtés en croûte
ou
Vol-au-vent

Poulet de grain rôti
Pommes croquette
Petits pois à la française
Tomates provençales

Salade d'endives

Biscuit glacé

Fr. 8.50

Crème Argenteuil

Palée pochée, sauce neuchâteloise
ou
Croûtes aux morilles du Jura

Canard nantais à l'orange
Pommes parisienne

Marrons glacés
Petits choux au beurre

Salade de saison

Parfait au café

Fr. 9.50

GRAND PARC POUR AUTOS

LA ROTONDE NEUCHATEL LA ROTONDE

POUR RESTER DANS LA TRADITION...

A l'occasion des fêtes de l'an

LA ROTONDE

vous offre

SES TROIS ORCHESTRES

avec 16 musiciens et son programme

de variétés internationales

présenté par le fantaisiste parisien

CLAUDE MARTY

DANCING	BAR	GRANDE SALLE
Quartet Warel	Orchestre Polyvo 4 musiciens	Orchestre Ded Gerval 8 musiciens

★

A SYLVESTRE

AU PREMIER ÉTAGE, DÈS 20 HEURES

MENUS

Fr. 7.—	Fr. 6.50
Demi-poulet rôti	**Tournedos aux morilles**
Haricots au beurre	Haricots au beurre
Pommes frites	Pommes frites
Salade	Salade
Coupe Rotonde	Coupe Rotonde

BUFFET FROID ROTONDE

Sylvestre. — Prix d'entrée avec cotillons et serpentins : Fr. 6.— ; couple Fr. 10.—

Thé dansant avec attractions : 1er et 2 janvier, dès 15 h. Entrée Fr. 1.10

1er janvier, en soirée, grande salle et dancing, avec attractions. Entrée Fr. 2.50

On peut faire réserver sa table au dancing et au bar
Tél. (038) 5 30 08

LA ROTONDE 1957 - 1958 LA ROTONDE

HÔTEL DU LION D'OR

BOUDRY

MENUS DES 1er et 2 JANVIER

Menu à Fr. 10.50

Terrine de foie gras truffé maison
ou
Palée du lac sauce neuchâteloise
Consommé de volaille en tasse à la mœlle
Poulet de Bresse à la broche
Haricots fins au beurre
Pommes gaufrettes
Salade de saison
ou
Gigot de chevreuil double crème
Nouillettes chinoises
Soufflé glacé aux avelines
ou
Tranches surprise

A. LANGENSTEIN, chef de cuisine.

Menu à Fr. 11.50

Consommé de volaille en tasse à la mœlle
Truites de rivière au bleu
Beurre noisette
Poulet de Bresse à la broche
Haricots fins au beurre
Pommes gaufrettes
Salade de saison
ou
Gigot de chevreuil double crème
Nouillettes chinoises
Soufflé glacé aux avelines
ou
Tranches surprise

Prière de réserver sa table. Téléphone 6 40 16

A notre fidèle clientèle, nos vœux les meilleurs pour 1958.

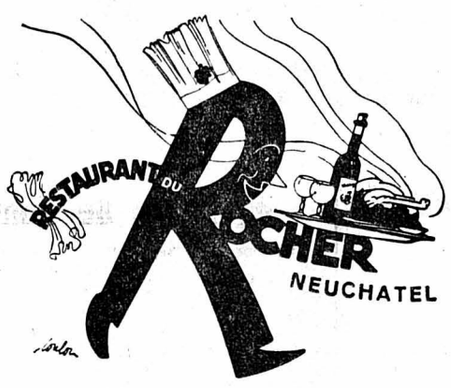

Vous propose pour

Saint-Sylvestre et Nouvel-An

Hors-d'œuvre riche sur voiture
★
Consommé double à la mœlle ou Jus de tomate
★
Poulet du pays rôti au beurre
Morilles à la crème
Jardinière de légumes
★
Pommes allumettes
★
Salade de saison
★
Dessert

Prix : complet Fr. 16.— Sans premier 11.—
Et sa carte du jour
COTILLONS A SAINT-SYLVESTRE

HOTEL RESTAURANT BAR

Le Vieux Manoir

MEYRIEZ-MORAT

Tél. (037) 7 12 83

Hans Buol, propriétaire (de l'Ecole Escoffier)
Maitre de la Chaîne des Rôtisseurs

RÉVEILLON DE SAINT-SYLVESTRE

DINER DE GALA — BAL — COTILLONS — ORCHESTRE

1er ET 2 JANVIER : MENUS DE CHOIX
ET LA GRANDE CARTE

Tous les mercredis : **MERCREDI ÉLÉGANT** Au piano : le fameux Teddy Tissot

P. S. — En cas de mauvais temps et si vous ne désirez plus rentrer, des chambres magnifiques, à des prix très modérés, seront mises à votre disposition

GRAND BAL DE FIN D'ANNÉE

avec «THE RAMBLERS» de Genève, 12 MUSICIENS

L'orchestre «The Ramblers», qui a eu l'honneur de passer sur les ondes d'Europe I et de Monte-Ceneri, présentera ses 12 solistes et chanteurs, et conduira le bal.

1er janvier de 20 heures à 2 heures
2 janvier de 20 heures à 24 heures

DANSE avec l'orchestre «MELODIAN»

NOS DINERS

SYLVESTRE ET NOUVEL-AN

MENU à Fr. 9.50, sans 1er Fr. 7.—

Consommé au Sherry
~~
Asperges en branches chaudes
sauce mayonnaise, jambon cuit
ou
Pâté de foie gras maison
~~
Demi-poulet rôti au lard
Petits pois au beurre
Pommes frites
Salade verte
~~
COUPE NOUVEL-AN

MENU à Fr. 8.50, sans 1er Fr. 6.50

Consommé au Sherry
~~
Asperges en branches chaudes
sauce mayonnaise, jambon cuit
ou
Pâté de foie gras maison
~~
Entrecôte grillée beurre Maître d'hôtel
Légumes du jour
Pommes frites
Salade verte
~~
COUPE NOUVEL-AN

SPÉCIALITÉS : Demi-poulet rôti sur assiette, pommes frites Fr. 3.50
Pâté de foie gras maison, garni . . . . . Fr. 2.50

Réservez votre table, tél. 5 24 77

50 % de réduction pour le grand bal à la clientèle ayant pris le grand menu à Sylvestre

Grand Restaurant de la

PAIX

AVENUE DE LA GARE 1
NEUCHATEL ✆ 5 24 77

M. et Mme C. Brunner-Bregnard, gérants du Restaurant de La Paix, remercient leurs clients et leur présentent des vœux sincères pour la NOUVELLE ANNÉE

Hôtel Chaumont et Golf
sur Neuchâtel

- Dîner dansant -

SAINT-SYLVESTRE 1957

avec l'ensemble parisien

★ JACK LALUE ★

Menu

Le délice de foie gras de Strasbourg à la gelée au porto
★
Le médaillon de langouste à la Parisienne
★
La véritable tortue en tasse au xérès
★
Le tournedos du chef grillé aux morilles
★
Les pommes noisettes
Tomates Princesse
La salade Casanova
★
La bombe Alaska chantilly
★
Les friandises
★

Prix du menu : Fr. 22.—
Entrée et cotillons compris

Prière de réserver sa table :
Tél. 7 81 15 ou 7 81 72

Hôtel de la Gare
Montmollin

NOUVEL-AN
Menus soignés
SYLVESTRE
Choucroute maison
Dès 24 heures
Soupe à l'oignon

Escargots d'Areuse

Le salon de dégustation
SERA FERMÉ
les 31 décembre et 1er janvier

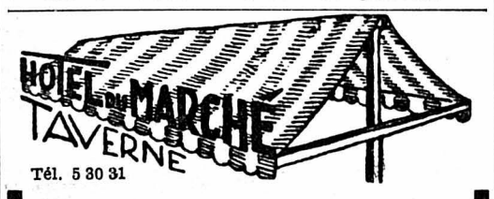

Tél. 5 30 31

Dans un cadre original et unique

A Sylvestre et à Nouvel-An

demandez les **menus de choix**

Salles pour fêtes de famille et pour sociétés

Il est prudent de réserver sa table
Pas d'entrée, pas de bal, mais de l'ambiance !

Bonne et heureuse année
à tous nos fidèles clients

Famille W. Meier

Sylvestre, Nouvel-An
au
Café du Théâtre

(Afin d'éviter toute confusion, pas de musique, pas de danse, mais
l'ambiance chic)

Hôtel de l'Areuse
BOUDRY

Menus spéciaux
pour les fêtes de fin d'année

A Saint-Sylvestre, souper aux chandelles

Se recommande
J. Moy-Seiler
chef de cuisine
Tél. 6 41 40

VEUILLEZ RÉSERVER VOTRE TABLE

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

SYLVESTRE

Civet de porc garni, Fr. 6.—
Autres menus sur demande

Prière de s'inscrire

2 janvier 1958 dès 15 heures **BAL** Orchestre « Echo du chalet » Jeux - Serpentins

Famille Jean Oppliger - Tél. 7 15 46

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Conférence afro-asiatique du Caire

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

»Notre seule limite est celle des possibilités économiques de l'U.R.S.S. Nous ne cherchons aucun avantage. Nous ne voulons ni profits, ni privilège, ni participation à l'administration, ni concessions, ni matières premières. Nous ne vous demandons pas de participer à un quelconque bloc, de changer votre gouvernement ou de modifier votre politique intérieure ou extérieure. Nous venons vous aider comme un frère aide son frère, sans aucun intérêt. Nous savons par notre propre expérience combien il est difficile de sortir de la pauvreté. Notre seule condition est de vous aider sans aucune condition.»

Félicitations et remerciements

A sa descente de la tribune, le porte-parole de la délégation soviétique a été immédiatement entouré par les chefs des délégations présentes, qui ont tenu à lui exprimer leurs félicitations et leurs remerciements. Quelques délégations ont pris l'initiative de faire circuler un projet de résolution qui serait soumis à l'assemblée générale de la conférence, exprimant la reconnaissance des pays d'Afrique et d'Asie à l'U.R.S.S. pour l'assistance déjà donnée et celle qui est promise. Dans la soirée de vendredi et la matinée de samedi, cette proposition a fait l'objet de multiples entretiens entre les quarante-cinq délégations (c'est le chiffre officiel de samedi).

Etude de résolutions

LE CAIRE, 28 (A.F.P.). — La commission politique et la commission économique de la conférence de la solidarité afro-asiatique ont tenu une réunion durant toute la matinée pour étudier les questions qui feront l'objet des résolutions présentées à l'assemblée générale de la conférence.

La commission politique, en séance plénière, a décidé de demander le «retrait des puissances impérialistes de tous les territoires d'Afrique et d'Asie encore placés sous leur contrôle, comme principale condition du maintien de la paix dans le monde».

La commisison a examiné également la situation des différents peuples d'Afrique et d'Asie en lutte contre «l'impérialisme». Elle a décidé à l'unanimité de réclamer l'évacuation des forces britanniques de l'Arabie du Sud et du territoire d'Aden, l'annexion d'Okinawa au Japon et le retrait des forces américaines qui s'y trouvent. La commission a demandé également à tous les peuples de la communauté afro-asiatique «de se déclarer formellement pour la neutralité positive et d'en faire la règle de leur politique».

L'Egypte n'appuie pas la formation d'un marché commun afro-asiatique

LE CAIRE, 28 (A.F.P.). — Le délégué égyptien au comité économique du congrès de solidarité afro-asiatique, M. Ali Abdel Razzek, a provoqué une vive surprise en annonçant au cours de la réunion de samedi matin que l'Egypte ne recommanderait pas le projet de marché commun afro-asiatique. La surprise a été d'autant plus grande qu'une importante étude sur les possibilités d'un marché afro-asiatique avait été distribuée par la délégation égyptienne aux membres de la conférence.

M. Ali Abdel Razzek a justifié ce changement de position en faisant valoir :

1. Que la non-reconnaissance de la Chine populaire créerait un obstacle considérable au marché commun projeté.

2. Qu'on pouvait craindre l'intrusion de pays occidentaux dans le marché commun afro-asiatique par l'intermédiaire des territoires conservés par ces pays en Afrique et en Asie ou par les traités liant certains pays d'Afrique et d'Asie aux pays occidentaux.

Pour remplacer le marché commun afro-asiatique, l'Egypte propose un système d'étroite coopération économique entre les pays afro-asiatiques, liant individuellement entre eux les pays d'Afrique et d'Asie.

Le délégué de Ghana critique l'U.R.S.S.

LE CAIRE, 29 (Reuter). — La première critique adressée directement à l'U.R.S.S. pendant la conférence afro-asiatique du Caire a été faite samedi soir lors d'une conférence de presse du délégué de Ghana, M. Amou Awnah. Comme on lui demandait s'il estimait que l'intervention soviétique en Hongrie était un acte impérialiste, M. Awnah répondit :

«Oui, nous condamnons l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard de ce problème comme nous le faisons à l'égard de la politique de la France en Algérie.»

Intervention d'un délégué indien

LE CAIRE, 29 (A.F.P.). — Répondant aux questions posées par des journalistes, M. Anup Singh, membre de la délégation indienne et président du comité indien de solidarité afro-asiatique, a cherché, au cours d'une conférence de presse, à réfuter les accusations de communisme portées par certains contre la conférence afro-asiatique actuellement réunie au Caire.

«La conférence afro-asiatique, a-t-il affirmé, ne peut être qualifiée de communiste puisque 80 % des délégations qui y prennent part appartiennent à des pays non communistes.»

Certains journalistes lui ayant fait remarquer que les discours qui ont été prononcés dans le cadre de la conférence contenaient tous des attaques contre les pays occidentaux et aucune critique à l'égard de l'U.R.S.S., M. Anup Singh a répondu :

«Les attaques lancées contre la France et la Grande-Bretagne sont dues au fait que de nombreux pays afro-asiatiques ont eu à souffrir de l'impérialisme de ces deux nations, alors qu'ils n'ont aucun reproche à faire à l'Union soviétique.»

Entretiens «H» - Pineau

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A sa sortie de la présidence du Conseil, M. Hammarskjœld, qui était accompagné par M. Christian Pineau, ministre français des affaires étrangères, s'est abstenu de toute déclaration.

A l'issue de son entretien avec M. Georges-Picot, président directeur général de la Compagnie du canal de Suez, M. Dag Hammarskjœld, secrétaire général de l'O.N.U., a eu un nouvel entretien, au Quai-d'Orsay, avec M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères.

«Entretien amical»

MM. Pineau et Hammarskjœld se sont ensuite rendus ensemble au château de La Celle Saint-Cloud. L'un et l'autre se sont refusés à préciser la teneur de leur conversation, se bornant à faire remarquer qu'il s'agissait d'un «entretien amical».

En ce qui concerne l'entretien Hammarskjœld - Georges-Picot, le président-directeur de la Compagnie du canal de Suez s'est également refusé à toute déclaration sur les questions abordées au cours de la conversation. Mais, des négociations se poursuivant actuellement, sous l'égide des Nations Unies, sur la question de l'indemnisation des actionnaires de la compagnie, on peut présumer, malgré le silence de M. Georges-Picot, que M. Hammarskjœld a dû informer son interlocuteur des dispositions actuelles du président Nasser sur cette question.

M. Pineau a fait un tableau de la situation internationale à la suite de la dernière session de l'O.T.A.N. C'est dire que l'ensemble des problèmes internationaux ont été évoqués, notamment celui du désarmement, dont les Nations Unies sont saisies. Les chances de la commission des vingt-cinq, dont la dernière assemblée générale des Nations Unies a décidé la création, ont été examinées.

Départ de M. «H.»

PARIS, 29 (A.F.P.). — M. Dag Hammarskjœld, secrétaire des Nations Unies, a quitté Paris la nuit de samedi à dimanche par avion pour regagner New-York.

Accord commercial franco-égyptien

LE CAIRE, 29 (Reuter). — Le sous-secrétaire d'Etat au ministère égyptien des finances, M. Elatafi Sonbol, a annoncé dimanche que l'Egypte et la France ont conclu un accord commercial après les récents pourparlers de Genève. L'Egypte livrera à la France du coton et recevra en contrepartie des pièces pour machines et engrais.

Pôle sud

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

De son côté, sir Edmund a envoyé le message suivant : «Tentons à tout pris de rallier le pôle. Espérons que Dieu et les crevasses nous le permettront.» Le vainqueur de l'Everest et ses cinq hommes venaient alors de quitter leur base avancée appelée «Dépôt 700». Ils sont à 450 km. du pôle.

L'expédition Fuchs a trois semaines de retard sur l'horaire prévu. Si elle continuait à progresser à la cadence de ces dernières semaines, elle n'arriverait au Pôle sud que dans une quinzaine de jours au minimum. De son côté, le vainqueur de l'Everest vient d'annoncer qu'il comptait être dans une semaine au pôle.

GUERRE DES JOURNAUX

Pendant que cette lutte de vitesse s'engage dans le froid et la solitude, une autre lutte se déroule dans les confortables bureaux de Fleet Street entre le «Daily Express» et le «Daily Mail».

Le «Daily Mail» a expédié au pôle l'un de ses meilleurs journalistes, Noël Barber. Depuis un mois, il envoie des câbles, auxquels son journal donne la vedette. L'un des plus récents s'intitulait : «J'ai survolé le Pôle sud.»

Le «Daily Express», qui n'a envoyé aucun de ses correspondants au Pôle sud, se contente de contrer son rival en publiant des photos montrant le confort de la base américaine de Murdo-Sound, dont Noël Barber a fait son Q. G. Chaque fois que le «Daily Express» publie un excellent et dramatique récit de son correspondant, le journal rival fait l'impossible pour en démolir l'effet.

Cette «guerre des journaux» passionne d'ailleurs plus l'Anglais moyen que celle que se livrent à l'échelon de la nature Fuchs et Hillary. Pour «M. Smith», l'Antarctique a déjà été vaincu, voici cinquante ans, par deux explorateurs britanniques, Scott et Shackleton.

TURQUIE

M. Dulles assistera à la conférence du Pacte de Bagdad

WASHINGTON, 29 (Reuter). — Le département d'Etat américain a confirmé dimanche que M. Dulles présidera la délégation d'observateurs qui représentera les Etats-Unis à la conférence des pays du Pacte de Bagdad à Ankara.

Un porte-parole du département a ajouté que la question de l'adhésion des Etats-Unis au Pacte du Moyen-Orient reste posée. Pour l'instant, toutefois, ils n'ont pas l'intention d'en faire partie. Depuis la signature du pacte en 1955, M. Dulles désirait assister à une séance des pays membres, mais il en fut empêché jusqu'ici faute de temps.

Les Etats-Unis ont été représentés par des observateurs aux trois conférences du Pacte qui se sont tenues jusqu'à maintenant. En 1956, ils adhérèrent aux commissions du Pacte pour le développement économique et pour la lutte contre les activités subversives, et en 1957, au comité militaire.

U.R.S.S.

Appel pour une réunion à l'échelon le plus élevé

LONDRES, 29 (Reuter). — Dans une émission destinée à la Grande-Bretagne, le commentateur de Radio-Moscou a déclaré dimanche soir : «La nécessité d'une rencontre entre le premier ministre britannique et le président du Conseil soviétique est plus grande que jamais. L'Union soviétique se prononce sans équivoque aucune en faveur de pourparlers. La seule réserve qui pourrait être faite à ces pourparlers c'est qu'ils se déroulent sans condition. Si des conditions devaient être posées — par exemple si l'on voulait faire dépendre la question du désarmement du problème allemand — cela signifierait que les pourparlers seraient condamnés d'avance à un échec. Les dirigeants soviétiques proposent des conversations avec l'Ouest, parce qu'ils sont convaincus que des contacts personnels fourniraient l'occasion d'échanges de points de vues et les voies et moyens pour une négociation acceptable par les deux parties en vue de résoudre les problèmes litigieux.»

SYRIE

Nouvelles accusations contre les Etats-Unis

DAMAS, 30 (Reuter). — L'ambassade des Etats-Unis à Damas a été accusée dimanche d'avoir ourdi un complot pour renverser le régime actuel et pour le remplacer par un gouvernement pro-américain. Cette accusation a été élevée lors d'un procès contre dix Syriens, qui sont accusés d'un complot avec trois diplomates américains expulsés, pour l'établissement d'un régime militaire.

PAKISTAN

Ouverture de la conférence islamique internationale

LAHORE (Pakistan occidental), 29 (A.F.P.). — «La lutte que se livrent les différentes idéologies existant dans le monde risque de se terminer dans les fumées d'une guerre atomique à moins que leur frénésie matérialiste ne soit adoucie par l'intervention de perspectives spirituelles», a déclaré dimanche le président de la République pakistanaise, M. Iskander Mirza, dans son discours d'ouverture de la conférence islamique internationale à laquelle participent 131 délégués de 31 pays.

ISRAËL

Crise ministérielle «désormais inévitable»

JÉRUSALEM, 29 (A.F.P.). — La crise ministérielle israélienne latente depuis 15 jours paraît «désormais inévitable» à la presse travailliste, exprimant généralement le point de vue du parti du président du Conseil, M. Ben Gourion.

Le Conseil des ministres, prévu pour dimanche, a été remis à lundi afin de permettre aux différents partis de la coalition de donner au premier ministre une réponse à son mémorandum en six points sur les «droits et devoirs des partis de la coalition».

A l'extrême-gauche, le parti «Mapam», suivant maintenant le parti socialiste de gauche «Achdout Avoda», a estimé que les propositions de M. Ben Gourion en vue de considérer comme un secret d'importance militaire une décision du gouvernement, aboutissent à créer une «sorte de gouvernement militaire au sein du cabinet».

Retour de M. Peres

JÉRUSALEM, 29 (A.F.P.). — On précise que M. Shimon Peres, directeur général du ministère israélien de la défense, qui est revenu dimanche en Israël, a accompli une mission à Bonn. Ce voyage a été effectué après que le président du Conseil, sur la pression des partis de gauche, eut renoncé à l'envoi d'une «importante personnalité» en Allemagne occidentale, pour l'acquisition de matériel défensif. Les résultats de la mission de M. Peres n'ont pas été divulgués, mais on estime que cette mission sera suivie d'autres similaires.

ESPAGNE

Trafic d'armes pour le F.L.N.

MADRID, 28 (A.F.P.) — On apprend de source généralement sûre qu'un trafic d'armes destinées au Front de libération national algérien (F.L.N.) a été découvert récemment à Barcelone.

Vingt et une personnes, parmi lesquelles des militaires espagnols et des personnalités de la police, ont été arrêtées.

Le trafic avait été monté au début de 1955 par un sujet marocain membre du F.L.N., qui s'était assuré la coopération de plusieurs maîtres armuriers de l'armée espagnole et ainsi que celle d'un commissaire de police et de deux de ses subordonnés.

Parmi les armes acheminées vers l'Algérie figuraient un petit nombre de revolvers, de fusils et de mitrailllettes ainsi que 220,000 cartouches volées dans les stocks du parc d'artillerie de Barcelone.

Selon des informations parvenues de Barcelone, les personnes impliquées dans ce trafic ont comparu le 11 décembre devant un tribunal militaire.

ITALIE

Démission du maire de Rome

ROME, 28 (Reuter). — Vendredi soir, M. Umberto Tupini, maire de Rome, s'est démis de ses fonctions, pour se consacrer uniquement à la politique nationale, au Sénat italien. En vertu d'une loi nouvelle, les parlementaires italiens ne peuvent en effet plus être nommés maires.

M. Tupini, qui est actuellement âgé de 68 ans, a été élu sénateur en 1950, sur la liste démocrate-chrétienne. Il avait été ministre de la justice en 1944 et 1945, sous l'occupation alliée.

FRANCE

Le parlement en vacances

PARIS, 27 (A.F.P.). — Le projet de loi de finances pour 1958, et le collectif budgétaire ayant été définitivement adoptés par l'Assemblée nationale, celle-ci, ainsi que le Conseil de la République, s'est ajournée jusqu'au 14 janvier.

L'Assemblée nationale avait d'autre part examiné le problème des traitements des députés et de son propre budget. Pour contribuer au redressement économique, les députés ont décidé d'abandonner 50,000 francs français par mois sur leurs traitements jusqu'au mois de mars, et, à partir de cette date, de voir cette même somme transformée en bons de Trésor qui ne seront pas négociables avant 1959.

Un certain nombre d'autres textes législatifs ayant été examinés tant par l'Assemblée nationale que par le Conseil de la République, les deux Chambres ont interrompu leur session en fin de journée.

CHRONIQUE

Un mot galvaudé : génie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A reprendre ce mot dès sa venue, on voit naître, et se préciser avec vigueur, le sentiment de l'individualité. L'homme auparavant jugeait selon des critères collectifs et traditionnels ; le voilà qui s'en affranchit et les discute. M. G. Matoré retrace fort nettement cette croissance du moi. Son étude s'arrête cependant avant l'hypertrophie de l'individualisme ; hypertrophie que suivra la lente dissolution dont nous sommes les témoins.

Une observation de détail, mais non sans importance. Fénelon, à la fin du dix-septième siècle, a déjà employé le mot génie *dans un sens voisin de celui dont il s'agit : «Nous n'avons fait aucun tort aux beaux-arts, ni aux hommes qui ont un vrai génie pour les cultiver.» C'est M. Gaston Cayrou qui cite cette acception, tirée du* Télémaque, *dans son vivant et copieux lexique* Le français classique *(Didier, Paris 1948) ; le* Dictionnaire de la langue française, *que publie actuellement M. Paul Robert, en situe aussi l'origine vers la même date — et il est surprenant que M. G. Matoré, informé comme il l'est, n'ait pas tenu compte du fait.*

Son travail, d'autre part, ne cite pas Buffon, dont une phrase a fait fortune jusqu'à s'identifier avec un proverbe : «Le génie n'est qu'une plus grande aptitude de la patience.» Celle-ci ne provient au reste pas du célèbre Discours sur le style, *comme l'indique Littré sous une fausse référence. Elle fut rapportée par Hérault de Séchelles, dans la relation de sa* Visite à Buffon *(1785), dont une réédition paraîtra en 1802 avec le titre de* Voyage à Montbard. *On sait l'exclamation par laquelle y a répondu Paul Valéry : «Génie ! ô longue impatience...»* (Charmes.) *Les deux avis n'en étaient pas moins conciliés, puisque cela veut en somme dire que le génie, c'est la patience de l'impatience.*

Paul ANDRÉ.

Un cadeau très personnel :

Des cartes de visite

Venez voir notre grand choix, demandez-nous une offre

IMPRIMERIE CENTRALE

1, rue du Temple-Neuf

Dernière heure sportive

L'Italien Ezio Selva se tue à Miami

Le champion du monde de canot moteur, l'Italien Ezio Selva, a été tué dans une course d'hydro-glisseur à Miami, lorsqu'il atteignait avec sa machine une vitesse de 160 km. à l'heure. Ezio Selva était âgé de 56 ans.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal: René Braichet

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

Après la démission du colonel Nuenlist

Un rapport détaillé du commandant de corps H. Frick

BERNE, 29. — *Le département militaire communique :*

Dans la lettre de démission qu'il adressait l'été dernier, le colonel E.M.G. Nuenlist faisait part de quelques observations relatives à la situation des officiers instructeurs et au climat dans lequel se déroule leur activité. Il motivait ainsi la décision qui l'amenait à préférer le poste de commandant de la garde pontificale, auquel il fut nommé peu après.

Les faits invoqués par cet officier, bien qu'ils n'aient pas revêtu le caractère d'une plainte, ont été l'objet d'une enquête ordonnée par le chef du département militaire fédéral et confiée au commandant de corps H. Frick, ancien chef de l'instruction.

Le manque d'instructeurs

Le rapport très détaillé déposé récemment permet tout d'abord d'affirmer que les constatations faites n'ont à aucun moment pris un caractère tel qu'elles eussent justifié l'ouverture d'une enquête disciplinaire ou administrative dirigée contre certaines personnes. Le manque grave et chronique d'officiers et sous-officiers instructeurs est à la base de la plupart des difficultés que rencontrent les responsables chargés d'organiser l'instruction de nos troupes et des cadres tout en assurant à nos officiers et instructeurs une existence aussi stable et harmonieuse que possible. Il est urgent qu'un effort nouveau soit entrepris pour chercher à renforcer les effectifs de notre corps d'instruction.

La situation matérielle des instructeurs n'est guère mise en question, car elle a été sensiblement améliorée au cours des dernières années et le sera encore par l'introduction d'un nouveau statut actuellement à l'étude.

Méthode, organisation et contacts

Les problèmes de méthode et d'organisation tout aussi bien que la nature des contacts entre le corps d'instruction et ses chefs ont fait l'objet d'un examen particulièrement attentif qui constituera une base intéressante et bien documentée pour la solution qu'il conviendnra d'apporter à ces questions.

Il n'est peut-être pas inutile de préciser finalement que les conclusions de l'enquête tendent à démontrer que les motifs d'ordre professionnel invoqués par le colonel E.M.G. Nuenlist n'ont pas été les seuls qui l'ont amené à quitter une carrière qui lui aurait certainement encore réservé de belles satisfactions de commandement.

Les taxes applicables aux concessions de télévision

BERNE. — Selon l'arrêté du Conseil fédéral concernant les taxes applicables aux concessions dès le 1er janvier 1958, date à laquelle commencera le service régulier avec heures d'émissions plus nombreuses, la taxe mensuelle sera de 7 francs pour la réception privée et de 14 francs pour la réception dans les hôtels, restaurants, hôpitaux et établissements. Elle ne comprend pas la taxe pour la réception de la radiodiffusion sonore. On peut, sans supplément de taxe, exploiter en un seul et même endroit plusieurs appareils servant à la réception privée. En revanche, les concessionnaires qui exploitent des installations réceptrices de télévision dans des maisons de week-end ou de vacances, des récepteurs de voyage ou des installations montées dans des véhicules doivent acquitter un supplément s'élevant à la moitié de la taxe (3 francs 50). Les hôtels et restaurants paieront une taxe de 4 francs par mois pour chaque récepteur supplémentaire servant à la diffusion publique. Chaque récepteur non public installé dans un hôtel, restaurant, hôpital ou établissement est soumis à une taxe supplémentaire de 2 francs par mois.

Le nouvel arrêté prévoit que les indemnités pour droit d'auteur dues par les concessionnaires pour la réception publique de la télévision peuvent être encaissées en même temps que les taxes de concession. La même réglementation s'appliquera à la réception publique de la radiodiffusion sonore.

Les donations de la fondation Ford en Suisse

NEW-YORK, 29 (Reuter). — La fondation Ford a fait connaître lundi ses donations pour l'année 1958, qui s'élèvent à un total de 18,8 millions de dollars. Le centre de documentation et d'étude de Lausanne et de Paris du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe obtient 150.000 dollars, et l'Université de Genève 7000 dollars pour l'encouragement des échanges de professeurs, d'étudiants et d'experts entre la Suisse et la Pologne. L'Institut des hautes études internationales de Genève reçoit 350.000 dollars pour l'amélioration et l'élargissement de son programme de travail. Enfin, l'œuvre d'entraide pour les étudiants réfugiés, à Zurich, obtient 33.730 dollars afin de permettre les études des étudiants hongrois en Suisse.

ARGOVIE

Un cycliste tué par le train

WOHLEN, 29. — Un ouvrier du bâtiment dune cinquantaine d'années, Casimir Wiederkehr, marié, de Buenzen, circulant à vélo samedi après-midi à un passage à niveau signalé, à Wohlen, a été happé par le train et projeté à terre. Il a succombé pendant son transfert à l'hôpital. La victime laisse une femme et trois enfants. L'enquête de la police a établi que les signaux fonctionnaient.

★ A Liestal, un car freina pour éviter une cycliste, mais à cause du verglas, le véhicule fit une embardée et atteignit la cycliste. Celle-ci, Mme Maria Vock, 53 ans, a été si grièvement blessée qu'elle est décédée sur place.

HELVETIA INCENDIE SAINT GALL
Toute sécurité

VAUD

Un immeuble détruit par le feu à Lausanne

LAUSANNE, 29. — Un incendie, dont les causes n'ont pas encore été établies, a complètement détruit dimanche à 6 h. à la rue de l'Ale un petit immeuble dont l'intérieur était entièrement en bois, qui appartenait à une société immobilière et qui abritait un commerce de confection et un bar à café. Les dégâts ne sont pas encore estimés.

FRIBOURG

Attention aux anciens marks d'Allemagne orientale !

FRIBOURG, 29. — Samedi, un individu s'est présenté dans deux magasins de Fribourg pour y faire des achats, qu'il a payés au moyen de marks. Après son départ, les commerçants se sont aperçus qu'il s'agissait d'anciens marks d'Allemagne orientale qui n'ont plus cours depuis l'échange des billets. L'escroc est activement recherché.

TESSIN

Vers la création d'une place d'armes pour blindés à Biasca

BERNE. — Il y a quelques jours les représentants du département militaire fédéral, dont le commandant de corps Zublin, nouveau chef du 3me corps d'armée, ainsi que le colonel A. Corecco, du commissariat central des guerres, et une délégation du gouvernement tessinois, ayant à sa tête M. A. Janner, chef du département militaire cantonal, ont rencontré les autorités militaires de Biasca, sous la présidence du conseiller national Pini, pour examiner le projet de création d'une place d'armes de blindés dans les environs de Biasca. Le terrain envisagé, d'une surface de 763 ha., est en grande partie improductif. Il se trouve à la sortie de la vallée de Blenio, à l'endroit même où, il y a quatre cents ans, un glissement de terrain recouvrit toute la région.

Le terrain envisagé qui s'étend sur les deux rives du Tessin doit servir, d'une part de place d'exercice et d'autre part de place de tir. Une route militaire et un pont sur le Tessin relieraient les deux places. Les communes intéressées qui toutes n'ont pas encore été consultées, seraient favorables au projet, à condition qu'elles obtiennent les compensations indispensables sous forme, entre autres, d'améliorations foncières.

BERNE

L'élection complémentaire au Conseil d'Etat

Le parti des paysans, artisans et bourgeois ne présentera qu'un candidat

BERNE, 28. — Le comité central du parti des paysans, artisans et bourgeois du canton de Berne s'est réuni samedi. L'élection complémentaire au Conseil d'Etat pour le remplacement de M. Max Gafner, décédé, constituait le principal objet des délibérations. Après les interventions des quatre candidats, présentés par des sections, à savoir MM. Tschumi et Hans Weber, conseillers nationaux, le professeur Roos et M. Gautschi, juge à la cour suprême, le comité à ouvert un débat au cours duquel les différents aspects politiques de la question ont été examinés. La question soulevée par le comité directeur de savoir s'il convenait de présenter à l'assemblée des délégués une candidature ou deux a été tranchée en ce sens que le comité s'est prononcé par 34 voix contre 22 en faveur d'une seule candidature. La discussion a fait apparaître divers nouveaux points de vue, de sorte que les instances étudieront à nouveau la situation en ce qui concerne la nomination.

AVIS TARDIFS

HÔTEL PATTUS
SAINT-AUBIN
Sylvestre - Nouvel An
Repas soignés - Ambiance du tonnerre
Orchestre RYTHM MELODY'S
Quatre musiciens
Avec le fantaisiste animateur
AIMÉ COULOMB
C'est le dernier moment pour retenir votre table

COMPAGNIE DE SARMENTOUCHE
SPECTACLE DES FÊTES DE L'AN
Ce soir, à Sylvestre et à Nouvel-An
THÉATRE DE NEUCHATEL
LE CORSAIRE
Location: Agence Strubin (Reymond) tél. 5 44 66, et à l'entrée

Etude de
Me Jacques Ribaux
Avocat et notaire - Neuchâtel
BUREAUX FERMÉS
du 1er au 6 janvier 1958

Gare de Neuchâtel
Nos superbes fleurs, couronnes
MAISON DURRER
Tél. 5 17 94

HÔTEL DE COMMUNE, DOMBRESSON
Sylvestre, 31 décembre
dès 15 heures :
GRAND TOURNOI DE BELOTE
Dès 20 heures : Soirée familière
Musique - Ambiance agréable
NOUVEL-AN
Excellents menus sur commande, tél. 7 14 01

DR H. SCHMID
Côte 87
ne reçoit pas
jusqu'à nouvel avis

30 décembre

Aujourd'hui

SOLEIL lever 8.17 coucher 16.48

LUNE lever 12.33 coucher 1.33

AU JOUR LE JOUR

Le Nouvel an des oiseaux aquatiques

Chaque année, la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux organise un recensement hivernal des oiseaux d'eau en Suisse romande. Le septième a eu lieu du 23 décembre 1956 au 6 janvier 1957. Le huitième a débuté le 22 décembre dernier et se terminera le 5 janvier prochain.

La revue « Nos oiseaux » vient de publier les résultats du recencement de 1956-1957. Il est intéressant de relever les chiffres concernant le lac de Neuchâtel. Ce sont dix observateurs qui ont parcouru les rives. Ils ont recensé 10.905 oiseaux de 27 espèces, ce qui est le total le plus élevé obtenu jusqu'ici. Ceci est dû surtout à une forte plus-value des canards de surface, qui atteignent près de 5000 individus contre près de 1320 un an auparavant. En contrepartie, plusieurs espèces accusent des effectifs réduits par rapport à la moyenne : ce sont le cormoran, le héron cendré, le harlebièvre, la foulque ; le déficit est énorme chez le grèbe huppé, cinq fois moins abondant qu'au recensement précédent ; le castagneux compte 50 individus contre 223, le morillon 117 contre 628. La diminution des foulques et des hérons cendrés est peut-être une conséquence des grands froids de février 1956.

Citons quelques « peuples » nombreux : mouette rieuse 3745, canards de surface indéterminés 3250, canard colvert 1681, foulque 1116, grèbe huppé 223, fuligule milouin 171, cygne tuberculé 134, garrot 122, fuligule morillon 117, canards plongeurs indéterminés 89, grèbe castagneux 50, goéland cendré 48, etc.

Ces chiffres n'ont évidemment pas une valeur absolue, car la meilleure observation ne peut tout découvrir et nos oiseaux d'eau sont des « bougillons ». Le recensement des humains est certes beaucoup plus facile.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage aux pâtes
Spaghettis
Sauce tomate
Tranches panées
Pommes Chambertin

... et la manière de le préparer

Pommes Chambertin. — Peler et évider des pommes. Les faire pocher dans du vin chaud sucré à raison de 300 grammes de sucre par litre de chambertin. Laisser refroidir les pommes dans ce sirop puis les dresser sur un compotier. Napper de sirop de cuisson réduit avant de servir.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 21 décembre. Handschin, Christine, fille de Walter, évangéliste à Neuchâtel, et d'Elisabeth, née Müller. 22. Lüthi, Marc-André, fils de Jean-Pierre, armurier à Neuchâtel, et de Marianne-Colette, née Guest ; Eppner, Josiane, fille de Max-Albert, maçon à Neuchâtel, et de Ruth, née Imdorf ; Jeanneret, Catherine, fille de Gérald-Adrien, fonctionnaire postal à Neuchâtel, et d'Emma-Pia, née Soltermann; Moosmann, Dominique-Aimée, fille de Claude-René, commis C.F.F. à Cortaillod, et d'Aimée, née Hügli. 23. Soguel, Claude-William, fils de Francis-William, mécanicien à Cernier, et de Lina-Angelina, née Crestani. 25. Küenzi, Sylvia-Noëlle, fille de Peter-Franz, employé postal à Peseux, et de Heidi, née Spielmann ; Meier, Katharina-Christa, fille d'Albert, serrurier à Marin, et d'Erika née Lüthi.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 décembre. Température : Moyenne : — 1,9 ; min. : — 2,7 ; max. —1,1. Baromètre : Moyenne : 723,8. Vent dominant : Direction : ouest ; force : faible. Etat du ciel : couvert, brouillard élevé.

29 décembre. Température : Moyenne : — 1,2 ; min. : — 2,7 ; max. : — 0,6. Baromètre : Moyenne 721,8. Vent dominant : Direction : sud-ouest ; force : faible jusqu'à 17 heures. Etat du ciel : couvert, brouillard élevé.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Hauteur du baromètre réduite à zéro

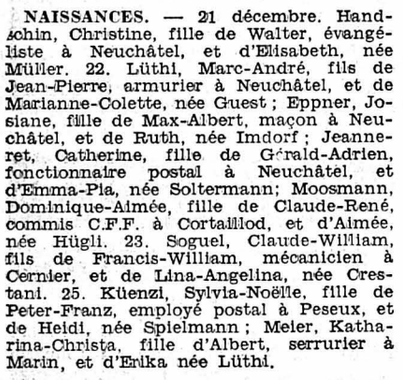

Niveau du lac du 28 déc., à 7.30 : 428.90

Niveau du lac du 29 déc., à 7 h. : 428.89

Prévisions du temps. — Nord des Alpes : Très nuageux à couvert. Par moments, faibles chutes de neige, surtout dans le nord. En plaine, températures voisines de zéro degré. Par places danger de verglas. Vent d'ouest, faible en plaine, modéré à fort en montagne.

Valais, nord et centre des Grisons : Beau à nuageux. Quelques chutes de neige locales en montagne.

Sud des Alpes et Engadine : Tout d'abord ciel serein, puis nuageux. Nuit froide. En plaine températures voisines de 5 degrés durant l'après-midi.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Promotions militaires

La liste que nous avons publiée doit être complétée par les noms suivants :

Etat-major général. — Au grade de lieutenant-colonel : Gérard Morier, Berne.

Infanterie. — Au grade de lieutenant-colonel : Pierre Girsberger, Zurich.

Troupes légères. — Au grade de major : Elie Gueissaz, Reconvilier.

LA VILLE

Une voiture fond sur fond à l'avenue du 1er-Mars

Samedi, peu avant midi, une voiture pilotée par le docteur H. Schmidt, qui venait de quitter le « stop » de la rue Pourtalès et débouchait sur l'avenue du 1er-Mars, a été tamponnée par une auto venant du centre et conduite par M. Max Convert. Sous l'effet du choc, la première voiture fit un demi-tour sur elle-même et se renversa fond sur fond sur la chaussée. Le docteur Schmidt, qui portait une plaie superficielle à la tête, a reçu les soins d'un médecin et a pu regagner ensuite son domicile. Sa voiture a subi d'importants dégâts, alors que celle de M. Convert a été quelque peu endommagée.

Feu de cheminée

Un feu de cheminée s'est produit samedi soir, à 22 heures, dans l'immeuble rue Louis-Favre No 2. Les premiers secours n'ont pas eu à intervenir, le feu ayant été éteint par le maître ramoneur.

Un hockeyeur à l'hôpital

Hier après-midi, à la patinoire de Monruz, au cours du match Young Sprinters - Bâle, le joueur neuchâtelois Aldo Mombelli a reçu un coup de canne à la figure. Assez grièvement blessé à un œil, il a dû être transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police.

Sous les verrous

Le soir du 26 décembre, une querelle, à laquelle l'alcool n'était pas étranger, avait mis aux prises, dans le corridor d'un établissement public de la ville, deux consommateurs. L'un d'eux sortit de la bagarre avec une lésion au cuir chevelu, un doigt cassé et des contusions. Il fit appeler un taxi pour se faire soigner à l'hôpital des Cadolles. Sur ordre du juge d'instruction, l'auteur des lésions corporelles, un nommé B., vient d'être arrêté par la police cantonale.

LA COUDRE

Une fillette se jette contre une auto

Samedi, à 17 h. 15, à l'avenue du Vignoble, la petite Sylviane Veya, âgée de 3 ans et demi, qui traversait en courant la chaussée, a été renversée par une automobile pilotée par M. M. W. Portant quelques blessures superficielles, l'enfant a reçu les soins d'un médecin.

VIGNOBLE

CORTAILLOD

Nouveau conseiller général

M. Bernard Simon, socialiste, a été proclamé élu conseiller général, en remplacement de M. René Bel, décédé.

RÉGIONS DES LACS

PORTALBAN

La fête de Noël

(c) Le jour de Noël, les enfants des écoles ont invité au collège la population à assister à une manifestation théâtrale. La petite troupe d'écoliers a présenté plusieurs saynètes et fit entendre de nombreux chants devant le superbe arbre de Noël.

DELLEY

Les mises de bois de la commune

(c) Le 24 décembre avait lieu la mise de bois de la commune de Delley. Les miseurs étaient en grand nombre. Les bois de service ont trouvé preneurs, tandis que les bois de construction ont tendance à la baisse par rapport à ceux de l'année dernière.

BIENNE

Une voiture se renverse

(c) Une petite voiture s'est renversée samedi à 11 heures, à la nouvelle route de Berne, à la hauteur du chemin des Marais. M. René Darmand-Coullery, polisseur, domicilié chemin des Narcisses 15, à Bienne, qui la conduisait, a eu une jambe fracturée et des blessures au visage. Sa femme souffre de douleurs dans le dos. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de district.

Les électeurs acceptent le budget pour 1958

(c) Le 17 % seulement des électeurs, soit 2801 sur 16,640 inscrits, ont participé à la votation communale de samedi et dimanche.

Aide extraordinaire à l'hôpital de district. — Par 2495 oui contre 286 non, les électeurs ont approuvé le versement à l'hôpital de district, au titre de mesure d'assainissement :

a) d'une contribution extraordinaire de 1,500,000 fr. à la charge de la réserve créée par le Conseil le ville en 1955, dont 300,000 fr. furent déjà octroyés et payés. Le reste du montant sera utilisé pour la reprise d'hypothèques de l'hôpital ;

b) d'un subside extraordinaire pour 1957 de 67,679 fr. en faveur du compte d'exploitation.

Le budget est accepté. — Le budget pour 1958, tel qu'il a été établi par le Conseil de ville, est accepté par 2011 oui contre 779 non. Il prévoit aux recettes 32,529,335 fr. et aux dépenses 33,270,544 fr., soit un excédent de dépenses de 741,209 fr.

Naissances

Monsieur et Madame Willy MOOR-JAVET ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fils

Philippe

29 décembre 1957

Bachelin 37
Neuchâtel — Maternité

GRANDSON

Cantate de Noël

(c) Noël fut célébré par les confessions selon le programme habituel. Au temple, la paroisse protestante avait eu l'heureuse initiative de mettre à l'étude une « Liturgie de Noël » dont la musique est due au talent d'un jeune industriel grandsonnois. Cette œuvre relate les circonstances qui entourèrent la naissance du Christ ; elle est écrite pour chœur mixte, chœur d'enfants, solistes, avec accompagnement d'orgue. Cette première audition d'une œuvre d'un compositeur de chez nous, M. Daniel Mermod, fit extrêmement plaisir et fut une révélation.

VAL-DE-TRAVERS

La population du district

(c) La population totale du Val-de-Travers est actuellement de 14.378 habitants (14.349 en 1956) soit 29 unités de plus que l'année dernière à la même époque. Du point de vue de l'origine, elle se décompose de la manière suivante: Neuchâtelois 7005, Suisses d'autres cantons 6115, étrangers 1258.

Quatre villages enregistrent des chiffres supérieurs à l'année dernière : Couvet (+ 77), Fleurier (+ 41), les Verrières (+ 9) et Travers (+ 4). Dans les autres localités, les pertes s'établissent ainsi : Môtiers — 1, les Bayards — 4, Boveresse — 9, la Côte-aux-Fées — 10, Buttes — 12, Saint-Sulpice — 31, Noiraigue — 35.

Les Neuchâtelois conservent la majorité absolue à Boveresse, Môtiers, Buttes, la Côte-aux-Fées, aux Bayards, à Noiraigue et Travers, majorité qui devient relative à Fleurier et à Saint-Sulpice pour se transformer au profit des Confédérés aux Verrières et à Couvet.

Si c'est à Couvet que les étrangers sont le plus nombreux, leur proportion est cependant la plus forte à Noiraigue (15 %) tandis qu'elle est la plus faible (1,3 %) aux Bayards qui reste le village du Val-de-Travers le plus authentiquement neuchâtelois.

Enfin, soulignons encore que Fleurier demeure le plus grand village du district mais que l'écart qui le sépare de Couvet s'est quelque peu réduit en cette fin d'année 1957. En 1907, il y avait 18.211 âmes dans le district.

COUVET

Nouveau chef du poste de gendarmerie

(sp) Le gendarme André Guye, actuellement à Lignières, et qui vient d'être promu au grade d'appointé, deviendra, dès la mi-janvier, chef du poste de gendarmerie de Couvet, où il succédera au gendarme Marcel Bedeaux.

FLEURIER

Le référendum contre la hausse des impôts

(c) Un peu plus d'une semaine après son lancement par le P.O.P., le référendum contre la hausse des impôts est sur le point d'aboutir. L'extrême-gauche a su convaincre à sa thèse les quelque deux cents électeurs qu'il lui fallait pour que le peuple tranchât la question dans les urnes.

Ce succès n'a rien d'inattendu pour plusieurs raisons. En premier lieu, le citoyen qui n'est inféodé à aucun parti se préoccupe peu de la couleur de ceux qui défendent son porte-monnaie.

Ensuite, les décisions du Conseil général n'ont pas été suffisamment motivées. Qu'on présente un budget avec 20.000 fr. de déficit et que, dans les dépenses, des amortissements figurent pour 80.000 fr., il en découle que la commune pense réaliser, durant les douze prochains mois, une augmentation d'actif de 60.000 fr. Dès lors, pourquoi des impôts supplémentaires sont-ils nécessaires ?

Les porte-parole de la commission financière ont bien souligné que de lourdes dépenses étaient certaines. Il aurait mieux valu, plutôt que de les mentionner, les porter au budget qui aurait alors présenté un déficit important et justifié les mesures édictées par le législatif.

Ce référendum préoccupe les autorités, car la semaine dernière une conférence a été tenue entre les membres du Conseil communal, du bureau du Conseil général et de la commission financière pour examiner la situation. Les mandataires socialistes, radicaux et libéraux ont confirmé la position que leurs trois partis ont prise au Conseil général en faveur de la hausse modérée des impôts.

VAL-DE-RUZ

Tribunaux de prud'hommes

(c) Dans les nominations intervenues pour la période du 1er janvier 1958 au 31 décembre 1961, nous relevons le nom des personnes ci-après intéressant le Val-de-Ruz :

Agriculture et sylviculture. — Employeurs : Jean-Claude Haussener, Engollon; Jean-Louis Luginbuhl, Boudevilliers; Gustave Veuve, Saint-Martin. **Employés ou ouvriers :** Robert Burkhalter, Dombresson ; Jean Johner, Boudevilliers ; Henri Rossier, Cernier.

Horlogerie. — Employeurs : René Duvoisin, les Geneveys-sur-Coffrane ; Pierre Fallot, Fontainemelon ; Roger Sandoz, Saint-Martin. **Employés ou ouvriers :** Jean-Pierre Baudois, Cernier ; Raymond Faucherre, Fontainemelon ; Léon Perrenoud, Fontainemelon.

Bois. — Employeur : Georges Rosselet, Cernier. **Ouvrier :** Marcel Liengme, Cernier.

Construction. — Employeur : Mario Piémontési, Fontainemelon. **Ouvrier :** Albert Schild, Fontainemelon.

Commerce et artisanat. — Employeurs: André Blésy, Cernier ; Jean Thiébaud, fils, Cernier. **Employés ou ouvriers :** William Egger, Fontainemelon ; Robert Perret, Coffrane.

Hôtellerie, cafés-restaurants. — Employeur : Jean Pellegrini, Montmollin. **Employé :** Marcel Daglia, Cernier.

Services domestiques. — Employeur : Marie Charrière, Cernier. **Employée :** Hélène Béguin, Cernier.

LES HAUTS-GENEVEYS

Nouveau conseiller général

M. Jean Kohler, du Groupement de l'entente communale, a été élu tacitement conseiller général, en remplacement de M. Claude Bize, démissionnaire.

JURA BERNOIS

ORVIN

Le budget de 1958 refusé

(c) Lors de la dernière assemblée municipale, les citoyens d'Orvin ont refusé le budget de 1958. Ce dernier prévoyait un déficit de 12.000 fr., avec élévation de la quotité de l'impôt de 2,1 à 2,3.

TRAMELAN

Des perce-neige

(c) Des perce-neige sont en fleur dans un jardin ensoleillé de Tramelan.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste grièvement blessé

(c) Dimanche soir après 20 heures, un grave accident de la circulation s'est produit à la rue de la Serre No 38. Un jeune cycliste de 14 ans, employé dans une pâtisserie, qui descendait la rue, est entré en collision avec une automobile. Le choc fut extrêmement violent. Le jeune cycliste, qui avait été projeté à plusieurs mètres, a été immédiatement transporté à l'hôpital, souffrant de profondes blessures à la tête.

Brouillard à la Vue-des-Alpes

(c) Durant la journée de dimanche, la région de la Vue-des-Alpes a été couverte de brouillard. Malgré la mince couche de neige très dure, de nombreux skieurs se sont livrés à leur sport favori.

Une patineuse blessée

(c) Samedi après-midi, une jeune patineuse de 12 ans a fait une chute à la patinoire des Mélèzes ; elle a été transportée à l'hôpital avec un poignet cassé.

Le nouveau directeur de l'Ecole de mécanique

(c) Nous apprenons que M. Marcel Chevalier a été nommé directeur de l'Ecole de mécanique, de la division de la Chaux-de-Fonds du Technicum neuchâtelois. M. Chevalier, ingénieur, jusqu'ici chef du bureau de construction, succède à M. Henri Schenkel, qui prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire.

M. Albert Guex, chef des ateliers, remplacera M. Chevalier à la tête du bureau de construction.

Le recensement

(c) La population chaux-de-fonnière, qui s'élevait à 38.099 habitants le 1er décembre 1956, atteint aujourd'hui 38.751. L'augmentation pour 1957 est ainsi de 652 habitants, comme nous l'avons déjà écrit.

Il y a 25.753 protestants, 11.168 catholiques romains, 517 catholiques chrétiens, 483 israélites, 467 sans confession et 363 religions diverses. Les catholiques romains augmentent régulièrement d'une année à l'autre dans une proportion beaucoup plus forte que les protestants.

Les étrangers se répartissent comme suit : Italiens, 2410 ; Français, 628 ; Allemands, 323 ; Autrichiens, 103, et divers, 183, ce qui fait au total 3645 étrangers.

LA BRÉVINE

Recensement

(c) La population de la Brévine est de 896 habitants, soit une diminution de 4 unités.

On compte 3 horlogers, 156 agriculteurs, 155 professions diverses. Les Neuchâtelois sont 629, les Suisses 258, les étrangers 9. On dénombre 808 protestants et 88 catholiques.

Le doyen est M. Henri Montandon, né le 19 décembre 1861 ; la doyenne, Mme Olga Dœbeli, née le 17 janvier 1866.

On patine sur le lac des Taillères

Malgré le brouillard plafonnant au-dessus de la vallée de la Brévine, une centaine de personnes ont patiné dimanche après-midi sur le lac des Taillères complètement gelé. La surface est malheureusement couverte de neige, de sorte qu'il est nécessaire de balayer la glace afin de pouvoir apprécier les joies du patinage.

VALLÉE DE LA BROYE

GRANGES-MARNAND

Une série de cambriolages

(sp) Un établissement public de Granges et le bureau de poste de Villarzel ont reçu la visite d'un cambrioleur.

A Granges, des victuailles ont été emportées, tandis qu'à Villarzel le voleur a été sûrement dérangé et n'a pu s'approprier ce qu'il cherchait.

Une enquête a été ouverte conjointement par la gendarmerie et la sûreté.

A l'honneur

(sp) Le pasteur Henry Chavannes, qui avait participé au premier concours d'essais sur un sujet œcuménique, ouvert par le comité des bourses du conseil œcuménique des Eglises, a obtenu un troisième prix de 250 fr., en même temps qu'un pasteur de l'Inde du Sud et le pasteur J.-G. Bodmer, de Genève.

Le premier prix de 1000 fr. suisses a été attribué au pasteur J.-J. Beglinger, de Bilten (Zurich).

Le concours d'essais était ouvert aux jeunes pasteurs et missionnaires de moins de 40 ans. Le comité a reçu vingt et un travaux provenant de treize pays. Le sujet à traiter était : « Point de vue biblique sur la relation entre la mission de l'Eglise et son unité, et ses conséquences pour le mouvement œcuménique. »

Aucun deuxième prix n'a été attribué.

Avis à nos lecteurs et à nos clients

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ne paraîtra pas mercredi 1er et jeudi 2 janvier 1958, et nos bureaux seront fermés ces jours-là.

Les annonces destinées au numéro du vendredi 3 janvier devront nous être remises jusqu'au **mardi 31 décembre, à 11 h. 30. Grandes annonces : 10 heures.**

Les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance, destinés au numéro du vendredi 3 janvier, pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, jusqu'à 2 heures du matin dans la nuit du jeudi au vendredi, ou, en cas d'urgence, communiqués par téléphone au No 5 65 01 dès 21 heures.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

RUSSY

Une ferme détruite par le feu

(sp) Samedi après-midi vers 13 h. 30, un incendie a complètement détruit la ferme de M. Louis de Reyff, industriel, à Russy. L'action du feu a été si rapide que toutes les récoltes et machines, dont un tracteur, ont été détruites, malgré la prompte intervention des pompiers de Russy, de Dompierre et de Montagny. Le bétail a pu être sauvé. La ferme était isolée de la maison d'habitation. Elle était taxée 51,000 fr. Le domaine, qui comprend cinquante poses, est exploité par M. Joseph Fischer.

L'enquête est menée par la police de sûreté et la préfecture d'Estavayer.

On présume que l'incendie a été provoqué par une défectuosité d'un moteur.

PAYERNE

Un cycliste renversé par une auto

(sp) Dimanche après-midi, vers 14 heures, le jeune Jean-Claude Crisinel, fils du concierge du château, âgé de 15 ans, qui circulait à vélo à la sortie de la ville, côté Yverdon, a été renversé par une auto allemande roulant dans le même sens.

Le jeune homme est tombé sur la chaussée, où il resta inanimé. On l'a conduit à l'hôpital de la localité avec une forte commotion et des plaies au visage.

Un départ à la paroisse allemande

(sp) Le pasteur K. Spinnler va quitter Payerne le 7 janvier 1958, après un ministère de trois ans dans la localité. M. Spinnler va reprendre une paroisse à Muhen (Argovie).

EN PAYS VAUDOIS

ESSERTINES-SUR-YVERDON

Une voiture se jette contre un poteau

Un mort, un blessé

(c) Dimanche matin, vers 5 heures, un accident mortel de la circulation s'est produit à Essertines, sur la route cantonale Lausanne-Yverdon.

Rentrant de Lausanne et roulant à très vive allure, la voiture de M. Oscar Werthmüller, garagiste aux Tuileries-de-Grandson, a manqué, après un dérapage, le dangereux virage qui se trouve à l'entrée de la localité, et est venue se jeter de flanc contre un poteau électrique situé en bordure gauche de la chaussée. Le conducteur et son employé, M. Théo Vogt, âgé de 22 ans, qui avait pris place à ses côtés, ont été transportés d'urgence à l'hôpital d'Yverdon. M. Werthmüller devait y décéder en y arrivant des suites d'une fracture du crâne et de lésions à la cage thoracique. Quant à l'état de M. Vogt, qui souffre d'une commotion cérébrale, il est satisfaisant.

La machine a subi de gros dommages. L'enquête a été menée par le gendarme d'Essertines et par une brigade de la circulation.

M. Werthmüller, qui était âgé de 34 ans, laisse une veuve et trois enfants. La nouvelle de sa mort tragique a jeté la consternation dans la région.

Madame Anna Steudler ;
Mademoiselle Angèle Steudler ;
Madame Angèle Hassenpflug-Steudler et famille, à Peseux et à Buenos-Aires,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles STEUDLER

leur cher époux, père, frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection après quelques jours de maladie, dans sa 81me année.

Peseux, le 28 décembre 1957.
(Rue du Lac 13)

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 30 décembre.

Culte au crématoire de Neuchâtel à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix.
Tes souffrances sont finies.

Madame Paul Bonvallat ;
Monsieur et Madame Jean Bonvallat, en Algérie ;
Madame et Monsieur Robert Cazard, en France ;
Madame Christine Wess, en Allemagne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul BONVALLAT

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère et cousin, enlevé subitement, ce jour, à leur tendre affection.

Neuchâtel, le 29 décembre 1957.
(Sablons 1)

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 31 décembre, à 14 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil
Prière de ne pas envoyer de fleurs

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est mon berger.
Ps. 23.

Madame Rosalie Petersen-Heftlé, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à New-York ;
Monsieur et Madame Oscar Heftlé-Saucy, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant de feu Monsieur et Madame Edmond Guinand-Heftlé, à Neuchâtel, à Cormondrèche, aux Brenets, à Apples et à Lausanne ;
les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Mademoiselle

Jeanne HEFTLÉ

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, aujourd'hui samedi, après quelques mois de maladie.

Valangin, le 28 décembre 1957.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Valangin, mardi 31 décembre, à 13 h. 30.

Culte pour la famille à l'hôpital de Landeyeux, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mademoiselle Madeleine L'Ecuyer ;
Madame Berthe Clottu-L'Ecuyer, ses enfants et petits-enfants, à Hauterive et à Saint-Blaise ;
Madame Jeanne Clottu, ses enfants et petits-enfants, à Hauterive, à Neuchâtel et à Casablanca ;
Mademoiselle Renée Chatelan, à Lausanne ;
Madame Stanchéris, sa dévouée garde-malade,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher père, frère, oncle, cousin, parent et ami,

Monsieur

Alphonse L'ECUYER

que Dieu a rappelé à Lui, ce jour, dans sa 78me année.

Hauterive, le 28 décembre 1957.
(Rue du Brel)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Es. 30 : 15.

L'enterrement, sans suite, aura lieu lundi 30 décembre, à 14 heures, au cimetière de Saint-Blaise.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La *Société neuchâteloise d'entraide mutuelle* a le profond regret de faire part du décès de son dévoué membre fondateur,

Monsieur

Alphonse L'ECUYER

L'ensevelissement aura lieu aujourd'hui lundi 30 décembre.

Madame et Monsieur Alfred Rubeli-Hirschy, à la Coudre, et leurs enfants Evelyne et Roger,
ainsi que les familles parentes et alliées Challandes, Hirschy et Gürtler,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Louisa CHALLANDES

leur chère et regrettée tante, cousine, grand-tante et amie, survenu dans sa 68me année, après quelques jours de maladie.

Fontaines, le 29 décembre 1957.

C'est vers toi, Seigneur, que se tournent mes yeux, c'est auprès de toi que je cherche un refuge.
Ps. 141 : 8.

L'ensevelissement aura lieu mardi 31 décembre à Fontaines, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Jules Wicky-Blum, à Peseux ;
Monsieur et Madame Robert Wicky-Motzer, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Francis Wicky-Mora et leur petite Claire-Lise, à Peseux ;
Madame et Monsieur Léo Schmutz-Wicky et leur fillette Marylyn, à Peseux ;
Madame et Monsieur Mock-Frei, à Creux-de-Genthod, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Emmy Luginbühl-Peter, à Thoune ;
Monsieur et Madame Hans Peter-Iseli, à Steffisburg ;
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Hulda WICKY-FREI

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, survenu dans sa 77me année, après quelques mois de pénible maladie.

Peseux, le 27 décembre 1957.
(Chemin des Jardinets 2)

Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 30 décembre 1957, à 11 h., au crématoire de Neuchâtel.

Culte pour la famille à 10 h. 30 au domicile mortuaire.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La *Ligue des femmes abstinentes* a le regret d'annoncer le décès de leur membre dévoué,

Madame Hulda WICKY

présidente d'honneur

Elles garderont d'elle le meilleur souvenir.

Peseux, le 28 décembre 1957.

Monsieur et Madame René Dill-Monnet ;
Madame et Monsieur Arnold Jacot-Dill et leurs enfants, à Neuchâtel et à Biberist,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred DILL

leur cher et regretté père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui ce jour, après une courte maladie, dans sa 65me année.

Neuchâtel, le 28 décembre 1957.
(Gibraltar 9)

Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3 : 16.

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 30 décembre, à 14 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la *Société des agents de police de Neuchâtel-Ville* a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue,

Monsieur Alfred DILL

agent de police retraité

père de Monsieur René Dill, membre du comité de la société.

L'incinération aura lieu lundi 30 décembre, à 14 heures.